

# CAUE & CONCERTATION

... pour une vraie participation !

7, 8, 9 SEPTEMBRE 2011 - Pont-du-Gard

UR CAUE  
Languedoc  
Roussillon

Université d'Été

2011

# Université d'Eté 2011

## CAUE & CONCERTATION

... pour une vraie participation !

### **Les CAUE à l'interface des élus et des habitants, comme un pont jeté entre deux rives...**

*Les habitants s'intéressent à leur cadre de vie, quoi de plus légitime ? Si la concertation s'impose aujourd'hui aux collectivités territoriales, elle est encore trop souvent ressentie, par nombre d'élus et de maîtres d'ouvrage, comme une contrainte et une étape difficiles à vivre ! Pourtant, bien gérer la cité dans la durée ne peut se faire qu'avec les citoyens. Ne pas les associer, c'est les maintenir dans leurs revendications individuelles. Les associer, c'est au contraire faire évoluer cet individualisme vers la reconnaissance de l'intérêt général. La concertation ne s'improvise pas et ne peut être réduite à des procédures normatives. Elle nécessite, de part et d'autre, un apprentissage.*

*Du côté des élus, savoir expliquer, partager la connaissance, donner la parole aux habitants, prendre en compte leurs aspirations comme leurs critiques, partager avec eux la réflexion pour mieux préparer la commande qui débouchera sur le projet.*

*Pour autant, les habitants doivent être des acteurs responsables, instruits de l'histoire et de la culture locales, mais aussi des enjeux sociétaux et environnementaux, mais encore de qualité architecturale, urbaine et paysagère.*

*En conseillant les élus, en sensibilisant les habitants et en développant leur culture architecturale et urbaine, les CAUE leur permettent de jouer leur rôle avec pertinence et efficacité.*

*En responsabilisant chacun dans l'élaboration d'un cadre de vie collectif et partagé et en facilitant le dialogue entre élus et habitants, les CAUE contribuent à l'exercice de la démocratie locale pour la construction d'un environnement de qualité.*

*L'Université d'été des CAUE 2011 se veut un moment d'échanges sur les pratiques de la concertation et de réflexion commune pour enrichir les savoir-faire. Cette publication est un premier témoignage de l'engagement des CAUE dans cette voie.*

**Michel Cornuet**

*Président de l'Union Régionale des CAUE en Languedoc-Roussillon*

<b>CAUE &amp; CONCERTATION...</b>	page 3
<b><i>Intégration d'une ligne d'éoliennes dans un paysage</i></b> CAUE des Pyrénées-Orientales	page 10
<b><i>Ateliers pédagogiques dans la vallée du Salagou</i></b> CAUE de l'Hérault	page 12
<b><i>Accompagnement artistique d'un PLU à Sauzé-Vaussais</i></b> CAUE des Deux-Sèvres	page 14
<b><i>Un schéma de cohérence, d'aménagement, d'équipement et de services pour les intercommunalités</i></b> CAUE du Lot	page 16
<b><i>Un guide pour le paysage de terrasses de Banyuls</i></b> CAUE des Pyrénées-Orientales	page 18
<b><i>Une zone d'activité agricole dans le Lauragais</i></b> CAUE de l'Aude	page 20
<b><i>Un projet urbain à Bordes</i></b> CAUE des Pyrénées-Atlantiques	page 22
<b><i>Le réaménagement du front de mer de Fécamp</i></b> CAUE de Seine-Maritime	page 24
<b><i>Une Eco Cité à Loison-sous-Lens</i></b> CAUE du Pas-de-Calais	page 26
<b><i>Un projet de centre-ville à la Ravoire</i></b> CAUE de la Savoie	page 28
<b><i>Des jardins partagés à Villeneuve-lez-Avignon</i></b> CAUE du Gard	page 30
<b><i>Un chantier participatif à Beaumont</i></b> CAUE du Puy-de-Dôme	page 32
<b><i>Rénovation urbaine au Port</i></b> CAUE de l'Île de la Réunion	page 34
<b><i>A Seynod, une cité au milieu des arbres</i></b> CAUE de Haute-Savoie	page 36
<b><i>Rénovation solidaire du lotissement de Clairlieu</i></b> CAUE de Meurthe-et-Moselle	page 38
<b><i>Un écoquartier à la Barre</i></b> CAUE du Jura	page 40
<b><i>Habitat groupé en autopromotion</i></b> CAUE du Gard	page 42
<b><i>La manufacture des paysages</i></b> CAUE de l'Hérault	page 44
<b><i>Partage des savoirs entre université, élus et acteurs</i></b> Université de Nîmes	page 46
<b><i>L'Atelier d'urbanisme de Perpignan</i></b> CAUE de l'Hérault	page 48
<b><i>L'Université du Citoyen Languedoc-Roussillon</i></b> CAUE de l'Hérault	page 50
<b><i>Grand Site des gorges du Gardon</i></b> Syndicat mixte des gorges du Gardon	page 52
<b><i>Démarche participative pour un territoire rural</i></b> CAUE du Gard	page 54
<b><i>Interventions artistiques avec l'association De L'aire</i></b> CAUE du Gard	page 56
<b><i>Les Pressés de la Cité, des architectes de la concertation</i></b> CAUE du Gard	page 58
<b><i>Quelques outils de la concertation</i></b> CAUE de l'Hérault	page 60
<b><i>Bibliographie</i></b> CAUE de l'Hérault	page 62

# CAUE & CONCERTATION ... pour une vraie participation !

*Créés par la loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977, les CAUE, outils de la décentralisation, ont largement contribué au développement local d'une culture des acteurs du cadre de vie, des décideurs aux habitants.*

*Sensibilisation des populations scolaires et du grand public dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et de l'environnement, formations, actions pédagogiques et publications, animation des milieux professionnels, organisation d'expositions ou de conférences sont autant d'interventions susceptibles de favoriser l'esprit de participation des citoyens à la vie de la collectivité et d'élever leur niveau d'exigence qualitative.*

La diversité des missions des CAUE est à l'image de la composition de leurs équipes et de leurs conseils d'administration dans lesquels se côtoient professionnels, élus locaux, chercheurs ou enseignants et représentants des grandes administrations. Cette diversité témoigne d'une volonté et d'une aptitude à s'adapter au mieux à l'urgence des situations ou aux spécificités culturelles locales, dans une relative autonomie. Pluridisciplinaires, dégagés des injonctions technocratiques ou politiques, prédisposés à globaliser les problématiques, les personnels des CAUE ont peu à peu tissé un partenariat étroit avec des structures davantage spécialisées. Il en est ressorti un travail inter-partenarial productif grâce à des outils spécifiques et des initiatives originales.

Progressivement engagés vers l'aide à la décision ou l'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des collectivités locales, les CAUE se posent aujourd'hui en instance de médiation entre celles-ci et des populations souhaitant activement prendre part au débat public.

*Les CAUE favorisent les rencontres et les échanges entre élus et professionnels, notamment en multipliant les visites d'opérations.*



## La concertation citoyenne sous l'impulsion des associations

La prise de conscience des limites d'une approche fonctionnaliste et quantitative de l'urbanisme et l'intégration du développement durable constituent deux éléments décisifs de l'engouement des associations pour la chose publique. Sous l'impulsion d'un milieu associatif vigilant et très organisé sur les questions liées à l'environnement, la législation nationale, européenne et internationale a par ailleurs donné, depuis les années 70, un cadre plus ou moins formalisé à la participation citoyenne en matière d'aménagement et d'urbanisme participatifs.

Ce cadre réglementaire de plus en plus incitatif a, en outre, permis la mise en place d'instances de concertation citoyenne. Celles-ci, tels les comités locaux d'information et de concertation ou les conseils de développement ont souvent donné lieu jusqu'ici à des mobilisations revendicatives. Toutefois, les appels à projets du Ministère démontrent à l'heure actuelle l'intention de l'Etat d'inciter plus avant les maîtres d'ouvrages publics à approfondir le versant participatif des projets d'urbanisme. Il en est ainsi plus précisément pour la réalisation des écoquartiers.

On retiendra, cependant, que si la législation permet la mise en place d'instances de concertation citoyenne, elle peut faire référence au terme de participation ou de concertation de manière indifférenciée si bien que l'amalgame sémantique ajouté à l'abondance de textes peuvent laisser perplexes les responsables les plus motivés, voire les décourager. Reconnaissons que les deux concepts prêtent à confusion.

## Législation et choix des mots : rétrospective à grands traits

En 1970, la création d'un ministère de l'Environnement ouvre la voie, pour les vingt années suivantes, à l'expression d'une revendication des acteurs sociaux à investir le débat public sur les questions environnementales.

A mi-chemin, la loi Bouchardeau du 12 juillet 1983 et ses décrets d'application «prévoient qu'un projet d'aménagement susceptible de porter atteinte à l'environnement doit être soumis à l'avis du public à partir d'un certain seuil» (1). A cette période, l'enquête publique était la seule méthode de participation et reste aujourd'hui l'une des procédures les plus encadrées. L'article 3 de la loi SRU y fait référence et la réalise dans les formes prévues par cette loi : information du public et recueil de ses observations.

Le terme concertation est utilisé en 1992 dans la loi sur l'eau. La même année, la loi du 6 février relative à l'administration territoriale réitère la nécessité d'informer les habitants et autorise les maires à prendre en compte leur avis concernant la gestion de la commune. La circulaire Bianco (1992) sur les grands projets d'infrastructures utilise aussi le terme de concertation ... tandis que sur le plan international, la Convention de Rio (1992) préfère celui de participation.

La loi Barnier (1995) instaure également «le dispositif de participation du public au processus décisionnel pour les grandes opérations publiques d'aménagement d'intérêt national.»

En 1996 le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement publie la Charte de la Concertation dont l'article 5 énonce : «La concertation favorise la participation» et par participation, il paraît être question de débat, échange contradictoire, cohésion sociale, propositions... (voir p.9).

Le terme de concertation est également utilisé dans la loi Voynet (1999) qui crée les Conseils de développement, souvent associés dans ces processus.

Le 13 décembre 2000, la loi SRU emploie aussi le terme de «concertation». Elle suggère d'associer les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées, dont les représentants de la profession agricole, avant toute élaboration ou révision du SCOT. ce qui ne va pas de soi. (2)

La Commission européenne dans le livre blanc sur la gouvernance (2001) ainsi que la loi Vaillant relative à la démocratie de proximité (2002) parlent pour leur part de «participation».

Cette dernière loi transforme la Commission Nationale des Débats Publics en autorité administrative indépendante. Jouant un rôle d'arbitre, dès lors qu'elle juge un débat public important sur un projet, la CNDP dispose de diverses possibilités pour adapter les modalités de la concertation à la taille et aux enjeux du projet (débat public, concertation...).

C'est en 2002 également que la France ratifiera la Convention d'Aarhus de 1998 qui énonce la participation du public comme un moyen «de faire valoir son droit de vivre dans un environnement propre à assurer sa santé et son bien-être et de s'acquitter de son devoir de protéger l'environnement.»

La Charte de l'Environnement en 2005 mentionne le droit de chacun de «participer» (art.7) après qu'en 2003, la loi relative à la prévention des risques technologiques et naturels institue des Comités Locaux d'Information et de Concertation (CLIC) pour les bassins industriels comprenant une ou plusieurs installations à risque afin de permettre la concertation et la participation des parties prenantes.

Diverses pratiques ou instances de consultation des citoyens sont ainsi promulguées par la législation. La procédure de concertation - réunions publiques, expositions - peut relever par ailleurs de l'article L.300-2 du Code de l'Urbanisme qui permet au public d'exercer une influence sur des décisions impliquant son cadre de vie, au regard des opérations d'aménagement et documents d'urbanisme.

Le contenu et les modalités de la concertation locale ne sont toutefois jamais stipulés dans ces différents textes. Ainsi, chaque collectivité est tenue de concevoir sa propre politique en ce domaine et peut proposer une concertation quel que soit le stade de l'opération.



*Les regroupements des CAUE sont l'occasion de mutualiser des pratiques et des ressources, comme ici à Carcassonne en 2010.*

Participation et concertation sont, à l'origine, ce que l'on pourrait nommer des concepts mous, malléables, que chacun peut interpréter comme il veut. Un bureau d'études qui réalise un sondage peut considérer, qu'ayant recueilli l'opinion d'un certain nombre d'habitants, il a associé la population à son projet. Pour les collectivités, «la concertation (peut) consister (...) à consulter des citoyens élus et/ou choisis pour orienter le cours des décisions...» (3). Dans l'un et l'autre cas, les personnes peuvent parfois abusivement être baptisées «partenaires».

### **Un cadre théorique pour y voir plus clair**

Le titre donné par l'Union Régionale à l'Université d'été 2011 a pour ambition de redonner à ces termes une consistance. Il pose le principe que la concertation est un échelon de la participation, et qu'elle en est, en France, l'échelon le plus abouti. Le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer dans un rapport daté de 2009 (4), tout comme Jean-Paul Lacaze (5), partagent ce constat. Il en est de même pour l'architecte Christian Marion, auteur d'un ouvrage récent sur le sujet (6). Pour Jean-Paul Lacaze, dont la hiérarchisation est reprise par le ministère, la concertation est l'avant-dernier registre de la participation, après l'information/sensibilisation puis la consultation, et juste avant la co-décision, processus davantage utilisé dans d'autres pays. La co-décision constitue alors l'étape ultime d'un réel partage de celle-ci, voire d'une délégation des responsabilités. Pour Christian Marion, la concertation est un moyen de construire le projet en tenant compte des points de vue et des propositions des habitants tandis que la participation est également un mot « générique couvrant l'ensemble des processus (information, consultation, enquête publique, référendum local, concertation, dialogue citoyen, débat public, participation, co-construction, élaboration conjointe, association du public au processus d'élaboration du projet).» (7)

Si les termes utilisés par la loi pour préciser cette démarche citoyenne sont nombreux, des dispositifs sont parallèlement initiés sur le terrain par les collectivités qui souhaitent dynamiser la gouvernance, en marge de toute législation. Face à d'autres pays, ceux d'Europe du Nord notamment, la France tente aujourd'hui de rattraper son retard en dehors des procédures réglementaires conventionnelles. Les ateliers d'urbanisme participatif, les conseils municipaux d'enfants ou, à l'échelon régional, des conseils de jeunes, voire des jurys citoyens tel celui de Poitou-Charentes «chargé d'évaluer la politique régionale en matière de lutte contre le changement climatique» (8), en sont des manifestations exemplaires.

Si, comme le montrent les expériences dont ce journal se fait l'écho, les CAUE trouvent naturellement leur place au sein de ces «pratiques informelles de concertation et de participation» (9), leurs témoignages n'en occultent pas moins des difficultés récurrentes agissant comme autant de vents contraires. Outre les inégalités sociales et culturelles, apparaissent tout de suite les difficultés des maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre à reconnaître les compétences des citoyens, à leur abandonner une partie de leurs prérogatives. A l'opposé, il n'est pas simple pour des populations de renoncer à une attitude revendicative pour gagner une réflexion prenant en compte l'intérêt général. Difficile, également, pour les habitants, de faire preuve d'assiduité dans le débat. Si concertation et participation citoyennes ne signifient pas forcément une association systématique de l'ensemble des acteurs, il est avéré que, dans leur ensemble, ces derniers participent plus volontiers s'ils ont le sentiment de pouvoir apporter un changement favorable à la situation.

## Les CAUE, cheville ouvrière du dispositif

Il existe ainsi une géométrie variable des différentes parties prenantes au projet selon la nature de celui-ci. Parfois, la participation des habitants ne sera que souhaitable tandis que celle des acteurs économiques indispensable, parfois ce sera le milieu associatif qui sera davantage visé et, au sein de celui-ci, une instance particulière (culturelle, sportive, par exemple...). Situés à l'interface, les CAUE n'hésitent pas à se remettre en question, interrompant par exemple un dispositif en cours pour envisager de nouvelles pistes, examiner les fondements de la participation, tout comme les idées reçues et les innovations.

Bricolages et tâtonnements sont décrits dans la livraison de ce numéro à côté de méthodes déjà bien ficelées, opératoires à diverses échelles (de la parcelle à l'agglomération) et selon différentes modalités (parcours collectifs, ateliers de paroles...). La présentation des expériences reste toujours loin d'une démonstration académique qui jurerait, en effet, dans une démarche composant avec les sensibilités, idéologies et certitudes de chacun. Une démarche dans laquelle l'instinct peut aussi servir efficacement de gouvernail.

L'intérêt de cette mutualisation est de bien ancrer les compétences et les capacités d'actions acquises par les CAUE avec tous les partenaires engagés dans ces pratiques. Il en ressort une vision optimiste pour l'avenir, car les témoignages révèlent précisément des compétences plurielles, interactives, allant de l'écoute de l'autre jusqu'à l'appropriation du projet via l'apprentissage de l'aménagement de l'espace. Cet apprentissage génère au passage, pour chacun des acteurs, son lot de découvertes : complexité du phénomène urbain, nécessité d'élargir le regard au-delà du périmètre du projet, valeur insoupçonnée d'un patrimoine, envie d'aller plus loin, quête d'innovations, émulation dans les changements de comportements...

S'inscrivant dans une démarche qui a le vent en poupe, les CAUE devraient, à l'avenir, apporter à ces multiples expériences de judicieux prolongements.

### Les CAUE, acteurs de terrain et outils de médiation entre maîtres d'ouvrage et usagers

(1) Conseil Général de l'Environnement et du Développement durable, *Les outils juridiques de la gouvernance concertée dans le périmètre du Meeddem*, rapport 006766-01, MEEDDM, février 2010, p.31

(2) Conseil Général de l'Environnement et du Développement durable, *La Gouvernance à 5. Cas pratique Les Schémas de Cohérence Territoriale*, rapport n° 006766-03, MEEDDM, janvier 2010, p.12

(3) Yankel Fijalkow, *Sociologie des villes*, La Découverte, 2007, pp.87-88.

(4) Conseil Général de l'Environnement et du Développement durable, *Application de la gouvernance à cinq dans les méthodes de concertation nationale et locale. Etude de cas n°4 : projet d'infrastructure (Port 2000)*, rapport n°006766-05, MEEDDM, décembre 2009, p.28

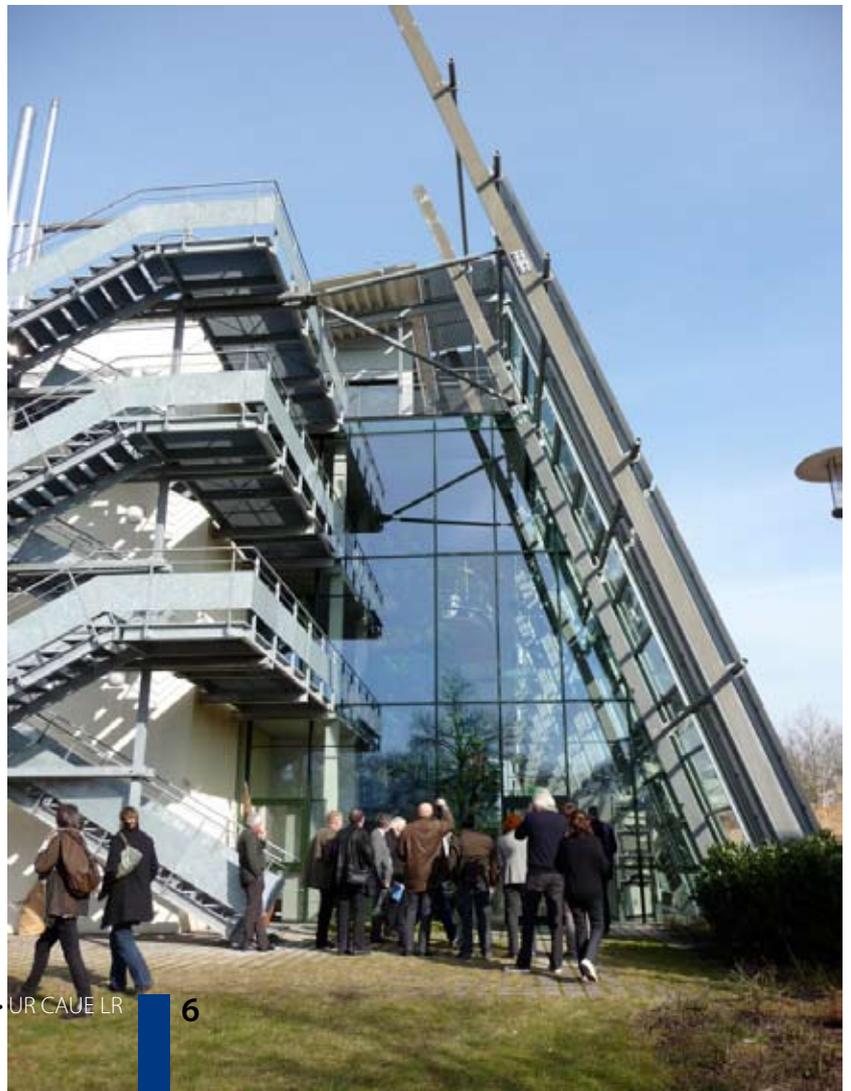
(5) Lacaze J.P., *Les méthodes de l'urbanisme*, PUF, 1997

(6) Marion C., *Participation citoyenne au projet urbain*, L'Harmattan 2011

(7) Marion C., op. cit., p.36

(8) Conseil Général de l'Environnement et du Développement durable, *La gouvernance concertée*, rapport n°006766-00, mars 2010

(9) Deffigier Clotilde, *Démocratie participative en France*, sd



## CAUE de l'Essonne : une formation pour «changer de lunettes»

Le processus participatif, on l'a dit, se heurte à plusieurs écueils. «Nous avons trop travaillé la concertation sous la forme de procédure et nous avons abandonné entre temps le projet de société» admettent Anne Brochot et Brigitte Bouvier, respectivement architecte et socio-urbaniste au CAUE de l'Essonne.

Investi durant une année dans l'accompagnement d'une commune dans le cadre de son PLU, le CAUE 91 a été associé à un bureau d'études et à un animateur pour prendre le volet concertation à bras le corps. Malgré la mise en place d'une méthodologie rigoureuse - de nombreux outils ont été testés - le manque d'investissement des habitants s'est révélé patent. Le CAUE a donc pris la décision d'entreprendre une réflexion de fond et de développer un cycle de formation sur

la pratique de la concertation, à destination des élus, services et représentants d'associations dont le premier volet a eu lieu en mai dernier. Outre l'approfondissement de la notion même, sa généalogie et les controverses qu'elle peut faire naître, ce programme intitulé «*PARTICIPATION 2.0, nouvelles interfaces entre élus et citoyens*» se propose d'explorer des perspectives destinées à conforter le processus participatif en liaison avec les questions d'économie sociale et solidaire. Des problématiques, telles que l'habitat groupé ou l'agriculture de proximité, apparaissent en ce sens judicieuses à développer. Les CAUE peuvent s'en emparer, révélant du même coup à l'ensemble des citoyens, le développement durable dans toutes ses dimensions.

CAUE 91 : [www.caue91.asso.fr](http://www.caue91.asso.fr) - tél : 01 60 79 35 44

.....  
**Pascale PARAT- BEZARD**  
Socio-anthropologue  
CAUE du Gard

*Les espaces publics se révèlent d'excellents espaces de concertation.*



# Pour quelques degrés de plus

Comment gravir les échelons dans l'implication des citoyens ?

.....  
**Laurent GRANGÉ**

Chargé d'étude Environnement  
 CAUE de l'Hérault

## degré 0

La collectivité (ou le maître d'ouvrage) étudie et décide d'un projet au travers de ses processus internes sans en informer le public. Elle (il) l'impose après coup.



## degré 1

**L'information**  
 une relation unidirectionnelle

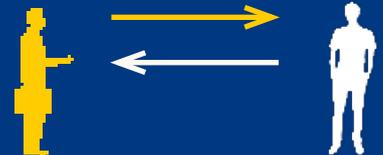
La collectivité informe le public d'un projet, sans attendre de retour. L'information peut intervenir aux différents stades de l'avancement du projet et sous des formes diversifiées. Le flux d'informations est essentiellement orienté dans une seule direction, qui va de l'administration vers les citoyens - il s'agit d'une relation unidirectionnelle. A titre d'exemple, on citera l'accès aux archives publiques, aux journaux officiels et aux sites Internet de l'administration.



## degré 2

**La consultation**  
 une relation  
 bidirectionnelle limitée

la collectivité consulte le public sur un projet pour recueillir son avis par le biais d'une procédure obligatoire (type enquête publique) ou volontaire (type référendum). C'est un moment unique dans le processus, qui peut même intervenir en amont du projet et qui n'implique pas forcément de prise en compte ni même de retour de la part de la collectivité. Cette dernière précise les interlocuteurs dont elle souhaite recueillir l'opinion et les points précis sur lesquels cette opinion doit porter. Pour que cela soit possible, il faut aussi que les citoyens aient été préalablement informés. Dans ces conditions, la consultation crée une relation bidirectionnelle limitée entre collectivité et citoyens. A titre d'exemples, on citera les commentaires sur un projet de réglementation et les enquêtes d'opinion publique.



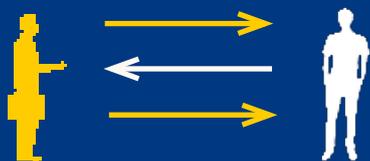
## degré 3

### La concertation

La collectivité (se) concerte avec le public sur un projet spécifique, sectoriel ou global, pré-établi par elle. Elle recueille son avis et lui soumet à nouveau, le cas échéant, le projet amendé. Le public peut être amené à faire des contre-propositions.

La prise en compte de l'avis du public est indispensable à la poursuite de la concertation. La collectivité doit, en tout état de cause, présenter les raisons de non prise en compte des propositions du public rejetées.

Ces dernières années, la concertation publique s'est renforcée car, tout à la fois, elle légitime l'action publique, elle illustre la transparence de l'action des décideurs et maîtrise les oppositions frontales tout en adaptant le projet aux attentes des populations concernées.

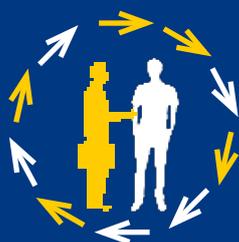


## degré 4

### La participation une relation bidirectionnelle élaborée

La collectivité invite le public à participer à l'élaboration collective d'un projet à partir de l'analyse collective d'une problématique. La création d'un espace de participation se construit avec méthode et rigueur sur la durée. Ceci implique de mettre au point des outils pédagogiques susceptibles de placer chacun des participants (élus, techniciens, citoyens...) en capacité de contribuer activement.

L'association des citoyens au processus de prise de décision constitue une relation bidirectionnelle élaborée entre l'administration et les citoyens, fondée sur le principe du partenariat. A titre d'exemples, on citera les groupes de travail ouverts, les panels de non-spécialistes et les processus de dialogue.



### La Charte de la concertation

Élaborée en 1996 sous l'égide du ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, cette charte doit permettre d'améliorer significativement la participation du public à la conception des projets, y compris lorsque celle-ci est déjà prescrite par des dispositions législatives et réglementaires. Elle vise à exposer des règles simples pour réussir la concertation. Les principes et recommandations qu'elle énonce ne sauraient se substituer au respect des procédures existantes et, notamment, à l'enquête publique régie par la loi du 12 juillet 1983, mais visent à en faciliter la mise en œuvre.

#### Les objectifs de la Charte

- Promouvoir la participation des citoyens aux projets qui les concernent, par l'information la plus complète, l'écoute de leurs attentes ou de leurs craintes, l'échange et le débat
- Améliorer le contenu des projets et faciliter leur réalisation en y associant, dès l'origine, aux côtés du maître d'ouvrage, le plus grand nombre possible d'acteurs concernés
- Fournir aux différents partenaires les éléments d'un code de bonne conduite définissant l'esprit qui doit animer la concertation et les conditions nécessaires à son bon déroulement.

#### Les 9 articles de la Charte

**Article 1 :** La concertation commence en amont du projet.

**Article 2 :** La concertation est aussi large que possible.

**Article 3 :** La concertation est mise en œuvre par les pouvoirs publics.

**Article 4 :** La concertation exige la transparence.

**Article 5 :** La concertation favorise la participation.

**Article 6 :** La concertation s'organise autour de temps très forts.

**Article 7 :** La concertation nécessite souvent la présence d'un garant.

**Article 8 :** La concertation est financée par le maître d'ouvrage.

**Article 9 :** La concertation fait l'objet de bilans.

La charte est téléchargeable sur le site [www.debatpublic.fr](http://www.debatpublic.fr), rubrique «textes fondateurs»

#### Sources

- Outils de concertation pour des villes moyennes en Midi-Pyrénées - ARPE Midi-Pyrénées - Mars 2001 ADAGE Environnement / BLANCHET Conseil.
- Des citoyens partenaires : manuel de l'OCDE sur l'information, la consultation et la participation à la formulation des politiques publiques. OCDE, 2002.

# Le maire, les habitants et les éoliennes

**Elus, habitants et développeurs réalisent ensemble une maquette pour intégrer une ligne d'éoliennes dans le paysage**

*Le CAUE des Pyrénées-Orientales a accompagné la définition d'une zone de Développement Eolien (ZDE) sur la communauté de communes Agly Fenouillèdes. Dans cette entité de moyenne montagne sont retenus deux sites dont l'échelle paysagère est apte à accueillir un projet éolien. L'un d'eux se trouve dans le Synclinal de Saint-Paul, long couloir naturel, occupé par un piémont de marnes noires et cadré par de hautes crêtes calcaires. C'est un paysage remarquable que se partagent le vignoble, la garrigue et les taillis de chêne vert.*

En 2010, une entreprise s'adresse directement à la mairie de Prugnanes, petite commune de 104 habitants, pour monter un projet d'implantation d'éoliennes. Le conseil municipal souhaite que le champ éolien se déploie sur les terrains lui appartenant pour éviter les conflits d'intérêt et partager les bénéfices financiers.

## Un projet complexe à l'échelle du grand paysage

Le CAUE est invité à une première présentation en septembre 2010, dans le cadre de sa mission de conseil aux collectivités. Le projet présenté par l'entreprise est alors une résultante des contraintes, mais n'offre pas de cohérence globale. Les 15 éoliennes semblent aléatoirement réparties sur le piémont. Les premiers débats nous font tendre rapidement vers un scénario amélioré : 12 machines groupées par 4 s'appuyant sur 2 lignes de piémont. Nous constatons cependant la difficulté des membres du conseil municipal et des populations à cerner l'échelle de lignes d'éoliennes dans leur paysage et à en déduire des conditions pour l'entreprise. Suite à une « annonce publique », une visite sur le terrain s'organise. Des chasseurs, une institutrice, le maire, ses adjoints, une personne qui propose des randonnées à dos d'âne, l'entreprise et le CAUE se répartissent dans deux 4x4 pour tenter de visualiser le projet en empruntant les pistes de défense des forêts contre l'incendie de ce piémont isolé. Cette sortie confirme la complexité de repérage qu'engendre un relief extrêmement vallonné.

La cartographie est insuffisante pour traduire la réalité

topographique, la réalisation de maquettes permettrait un dialogue plus informé.

## Une approche pragmatique

Dans un premier temps, la production d'une maquette en argile au 1 : 80 000<sup>ème</sup> permet de faire le point sur le rapport du projet au grand paysage. Puis nous proposons d'encadrer la fabrication d'un second support au 1 : 10 000<sup>ème</sup>, échelle à laquelle les éoliennes mesurent 8 mm. Bien que simple dans son principe, c'est une réalisation particulièrement laborieuse et longue, puisqu'il s'agit de découper, pour les superposer, autant de plaques cartonnées qu'il y a de courbes de niveaux : le travail d'équipe s'impose ! Le temps d'un après-midi, la petite salle de la mairie se transforme en atelier où se déploient le carton, les cutters, la colle blanche et les épingles-éoliennes. Vers 17h, les enfants rentrent de l'école et passent leur nez par la porte entrouverte, étonnés de voir les adultes ainsi affairés. Le maire, les conseillers, quelques habitants et les membres de l'entreprise... une quinzaine de personnes se relaient et la maquette est finalement assemblée à la nuit tombée.

En complément de documents cartographiques qui synthétisent les contraintes, cette réalisation permet de révéler la possibilité d'un nouveau scénario. Il s'agit d'un alignement unique de 10 machines qui s'installe à mi-hauteur de la ligne principale de piémont, couverte par la ZDE. Cette ligne file de la plaine vers les falaises, y trouvant un début et une fin cohérents. La machine la plus haute sera finalement supprimée sur des critères écologiques.

*Le site impacté par l'implantation d'une ligne d'éoliennes*



Chacun met la main à la pâte pour construire la maquette du site.



© Photo CAUE 66

A partir de la maquette réalisée par le groupe de travail, l'implantation des éoliennes évolue.



### Une maquette riche d'enseignement

Consultable en mairie, la maquette a voyagé : commission des sites, deux réunions du pôle Eolien, puis première réunion publique de présentation du projet qui eut lieu à la mi-juin 2011.

Lors de chaque réunion, les petites éoliennes ont été plantées et replantées autant de fois qu'il fut nécessaire.

Ce travail a permis à l'entreprise de reconsidérer le rôle de la réflexion paysagère dans ses projets éoliens. Le CAUE, en accompagnant un projet concret, gagne en légitimité au moment où l'Union Régionale est sollicitée pour contribuer au Schéma Régional Eolien. Quant à la commune, elle dispose désormais d'une maquette qui pourra être le support de nouvelles discussions sur l'aménagement de son territoire, dans le cadre de l'élaboration d'une carte communale, par exemple.

### Danièle ORLIAC

Responsable Environnement  
Directrice adjointe  
CAUE des Pyrénées-Orientales

Crête calcaire Nord

le piémont

# Connaître et faire connaître un site classé

## Une démarche pédagogique et interactive pour préparer une charte architecturale et paysagère dans la vallée du Salagou et le cirque de Mourèze

*Habiter un site emblématique, prestigieux, entraîne pour les élus et les habitants un certain nombre de devoirs, vécus souvent comme autant de contraintes.*

*Appelé en renfort par la DREAL Languedoc-Roussillon pour poser les bases d'une charte urbanistique, architecturale et paysagère sur le territoire des 14 communes concernées, le CAUE de l'Hérault s'est engagé à effectuer un travail de recherche sur les caractéristiques des villages et de recueil de positionnements, auprès des élus et des associations représentatives du secteur.*

*L'organisation d'ateliers thématiques s'est avérée la meilleure formule tandis que, parallèlement, une assistance architecturale auprès des particuliers devait assurer concertation, sensibilisation et débat nécessaires au bon déroulement de la procédure.*

*Aspasie Kambérou et Séréna Palazzi, architectes-urbanistes au CAUE, ont mené cette démarche.*

### Comment avez-vous organisé les ateliers et sous quelle forme les avez-vous conduits ?

**Aspasie Kambérou** : « Nous avons préalablement défini des thématiques qui ont fait l'objet d'un travail de terrain, de repérages photographiques et de collecte de données. Nous avons analysé les formes bâties des villages, les maisons dans leurs parcelles avec leurs cours et jardins, les essences végétales locales. La nature des matériaux et l'usage de la couleur, si identitaires dans le site, ont fait l'objet d'un travail approfondi.

Le but était de fournir de la matière à un débat avec le public qui fut souvent passionné. Celui-ci était essentiellement composé des élus du site - une quinzaine - de quelques techniciens selon la thématique et de représentants d'associations locales. Nous avons également fait appel à des intervenants extérieurs, à un architecte spécialiste de la couleur, à un urbaniste libéral expérimenté en matière de documents d'urbanisme et au paysagiste du CAUE.

Un premier temps était consacré à l'examen des données du

terrain, puis un débat s'engageait avec l'objectif d'obtenir un certain positionnement : que voulons-nous qu'il adienne de nos villages ? Du territoire et des paysages du site ?

Sur la base de suggestions et de scénarios graphiques, des orientations, concernant l'architecture et le développement urbain et/ou l'évolution des paysages du site, ont pu être établies. »

### Quelle était la finalité des ateliers et comment avez-vous exploité les résultats ?

**Aspasie Kambérou** : « Notre souci était de construire un positionnement, un ensemble de recommandations pouvant faire consensus... Huit ateliers et un voyage d'étude ont été organisés autour des thématiques suivantes : Les caractéristiques de l'architecture locale – Le développement urbain des villages – Le vocabulaire architectural – Les outils de l'urbanisme (PLU ou carte communale ?) – Les caractéristiques du grand paysage – Les outils et les moyens d'action pour le paysage – Les matériaux de construction et la couleur – Les arbres et les jardins.

Notre objectif était de traduire les résultats des ateliers dans un document cadre. Il fallait construire ce que l'on pourrait appeler le corps nourricier de la charte, outil contractuel de gestion et d'aménagement du territoire intercommunal.

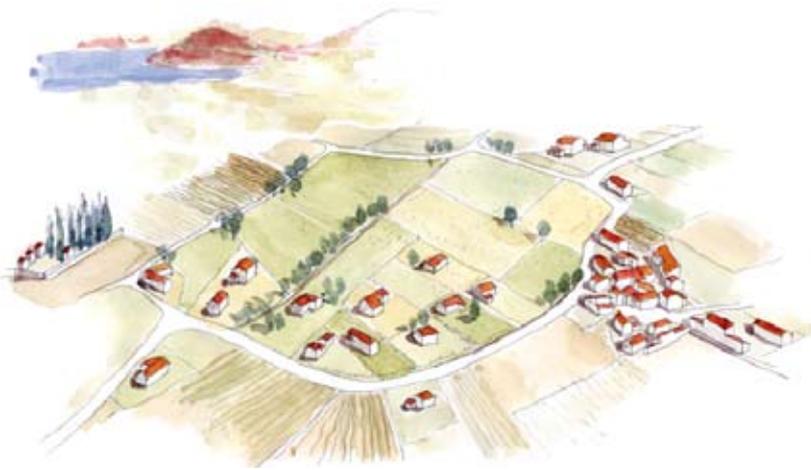
Le document s'intitule « Construire, réhabiliter, aménager, guide de recommandations de la charte pour l'architecture l'urbanisme et les paysages » et s'applique au Site Classé de la vallée du Salagou et du cirque de Mourèze. »

*Assistance architecturale relative à un petit lotissement : séance de travail en présence du maire, du lotisseur, du géomètre, de l'association la manufacture des paysages et du CAUE.*



© Photo CAUE 34

Il a été fait appel à la technique de l'aquarelle et aux perspectives cavalières pour illustrer le devenir des villages.



Etat des lieux en 2008 du hameau du Mas de Clergues à Octon



Scénario 1 - le «laissez faire» : banalisation paysagère, consommation du foncier, manque de convivialité



Scénario 2 - composition urbaine : une densité villageoise autour d'une nouvelle place

**Aujourd'hui, la charte est signée. Elle est devenue incontournable. Avec le recul, quelle analyse faites-vous de ce travail de concertation ?**

**Aspasie Kambérou :** «Je m'interroge sur l'ouverture de ce travail de concertation auprès d'une population plus grande. Les ateliers ne touchent pas l'ensemble de la population, alors que les recommandations de la charte s'imposent au plus grand nombre ! Comment associer les habitants, forces vives d'un territoire, à son devenir ?

Ce dont nous nous sommes également rendu compte, c'est qu'il était plus aisé de parler d'architecture et de paysage que de parler d'urbanisme et de formes urbaines, résultat d'une certaine densité... Pour grouper et rassembler les maisons, tant aux yeux des élus que des habitants, il y a encore beaucoup à faire ! Aussi bien du point de vue des consciences que de la mise en place d'outils et de démarches opérationnelles, mais tout cela n'est malheureusement pas encore tout à fait mûr !»

**Quelles suggestions feriez-vous pour améliorer le dispositif ?**

**Aspasie Kambérou :** «Peut-être faut-il rendre permanent ce travail de concertation et de sensibilisation. Il incomberait aujourd'hui à la mission d'animation de la charte, instaurée après la fin de la mission du CAUE, d'assurer ce rôle.

On ne peut pas dire que les ateliers aient résolu les problèmes qui se posent sur la durée. C'est pourquoi la tenue régulière d'ateliers me semblerait pertinente.

On pourrait imaginer que le Syndicat Mixte de Gestion du site, avec le concours de son architecte-conseil, organise deux, voire trois fois par an, de tels ateliers sur l'urbanisme.

Dans tous les cas, maintenir un lieu de débat et de sensibilisation sur le site serait souhaitable, car pour la construction d'un projet d'ensemble, cohérent et pertinent sur un territoire, quel qu'il soit, ce n'est jamais acquis, jamais fini !».

Propos recueillis par **Michèle BOUIS**  
Architecte-urbaniste,  
Directrice adjointe  
CAUE de l'Hérault

# Accompagnement artistique d'un projet d'urbanisme

Une démarche originale, expérimentée à Sauzé-Vaussais

*Depuis plusieurs années, le CAUE des Deux-Sèvres a observé et appuyé des expériences singulières de coopération artistes/concepteurs dans son département. Fort de ces initiatives, il a pu imaginer et formaliser le cadre d'une démarche atypique, baptisée AAPU - Accompagnement Artistique d'un Projet d'Urbanisme.*

*Dans ce projet, le service culturel du Conseil Général et le Centre National des Arts de la Rue, installé à Niort, se sont révélés être des partenaires inventifs.*

## Vers un nouveau mode de gouvernance...

Des acteurs de cultures professionnelles très variées (élus, techniciens, maîtres d'œuvres, habitants et associations...) affirment de plus en plus leur souhait de participer aux questions d'aménagement et les artistes trouvent là le terrain idéal pour se poser en «facilitateurs de liens». Croisement de regards sur un même sujet, occasion de s'extraire de ses habitudes professionnelles, travail avec de nouveaux partenaires, sont autant de facteurs qui coïncident également avec la liberté d'initiatives des CAUE.

Les objectifs de l'accompagnement artistique du projet d'urbanisme sont pluriels. Ils consistent notamment à offrir un cadre propice à la sensibilisation des populations et à la concertation, à poser les jalons pour un débat public à l'occasion d'un temps festif, à faire naître et accepter des solutions non conventionnelles. Il en résulte un processus particulièrement adapté aux petites communes rurales. Illustration avec l'une d'entre elles, la commune de Sauzé-Vaussais (1684 habitants).

## ...sur les conseils du CAUE

Préalablement à la révision de son PLU et pour enrichir celui-ci, la commune de Sauzé-Vaussais a sollicité le CAUE afin de l'accompagner, entre autres, sur la question du recours à un Plan de Référence. S'interrogeant alors sur son positionnement identitaire et culturel au sein de son « Pays d'attache », la collectivité s'est montrée d'emblée intéressée par l'AAPU que le CAUE lui a suggéré d'expérimenter pour sortir d'une démarche classique.

L'agence Urbanova a été chargée des études d'urbanisme dans un premier temps tandis que la mission d'AAPU a été confiée à une équipe d'artistes, le Collectif Pixel 13, distincte de l'équipe de conception du projet. La commande a été précisée, celle d'une œuvre collective - éphémère ou durable - destinée notamment à mobiliser l'ensemble de la population.



*Les vitrines de boutiques, investies par les interventions artistiques, posent les questions de fond.*



Photos © Pixel

## Le collectif d'artistes Pixel 13 lauréat de l'appel à candidature

Le souhait de recueillir la perception de tous les acteurs vis-à-vis du projet de la collectivité ainsi que les caractéristiques du territoire (commune rurale sans service culturel) ont fortement déterminé le choix de cette équipe. La particularité de Pixel 13 est d'être composée majoritairement d'artistes, architectes de formation, un atout dans le travail d'échanges et de compréhension réciproque avec l'agence d'urbanistes maître d'œuvre du PLU, à chaque étape de l'étude. Implanté à Marseille et à Busséol, Pixel 13 témoignait, en outre, de son attachement aux territoires ruraux ce qui a pu faire la différence lors des entretiens de sélection. Il s'est affirmé comme un partenaire essentiel dans l'originalité du processus.

## Bilan et prolongements

Dans le cadre de cette expérience, toujours en cours, il serait globalement plus juste de parler de sensibilisation ou de participation au sens large que de concertation. S'agissant d'une étude d'urbanisme, très en amont des phases opérationnelles, ceci peut tout à fait se concevoir.

Le bureau d'études Urbanova travaille à l'exploitation des témoignages et avis des habitants qui, sur la base du Plan de Référence, ont pu s'exprimer sur les notions de «territoire» ou «d'identité» comme le souhaitait la commune de Sauzé-Vaussais.

Après trois «chantiers recommandés au public» qui ont constitué autant d'étapes du dispositif et l'instauration d'un blog «Sauzé-en-chantier»\*, Pixel 13\*\* a proposé d'éditer un «carnet de chantier» à l'issue de l'expérience. Le Conseil Général des Deux-Sèvres a soutenu cette opération pour laquelle une demande de financement a été adressée à la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

En dehors de la mission initiale, la commune poursuit actuellement une action d'information du public et de «retours sur expériences», judicieusement complémentaires. Prochains objectifs : établir un bilan et des outils, à la charnière du processus artistique et de l'étude d'urbanisme...

A suivre !

\* <http://sauze-en-chantier.over-blog.com>

\*\* Le collectif Pixel : voir p.33



Photos © Pixel

*Jusqu'ici tout va bien, mais qu'en sera-t-il demain ?*

.....  
**Pauline SOURDRIL**

Chargée du bilan de la démarche sauzéenne  
 CAUE des Deux-Sèvres

# Etablir une commande de manière concertée et participative

**Des ateliers invitent les élus à s'interroger sur les enjeux  
et besoins de leurs territoires dans le Lot**

*Les Schémas de Cohérence, d'Aménagement, d'Équipement et de Services, outils de planification non réglementaires à l'échelle des bassins de vie du département, ont été initiés par le Conseil Général du Lot. Les SCAES ont pour objet d'aider les intercommunalités à s'interroger sur l'attractivité de leur territoire en matière d'offre d'équipements (à caractère commercial, culturel, sportif...) et de services à la population (santé, éducation, transports...). Leur but est de mutualiser les investissements et de conforter les solidarités entre «pôles urbains» et secteurs plus ruraux. Ces schémas offrent la particularité de rassembler, dans un groupement de commande, les communautés de communes d'un bassin de vie et le Département. Deux territoires se sont, à ce jour, engagés dans la démarche.*

## Une démarche partenariale

Le Conseil Général a associé très tôt le CAUE du Lot à la mise en place des SCAES. L'intervention de ce dernier a consisté, pour l'essentiel, à aider les territoires à formaliser leurs attentes, en vue de l'élaboration des cahiers de charges des études SCAES.

Fort d'une connaissance globale des territoires, le CAUE a, par son implication, permis d'introduire dans les SCAES une dimension spatiale, paysagère, urbaine et environnementale au sens large. L'objectif étant de mieux prendre en compte les spécificités locales que ne l'aurait fait un simple schéma de programmation.

Faisant écho à des expériences conduites par le CAUE sur des projets et des territoires d'échelle similaire, les échanges avec le Conseil Général ont abouti à proposer une démarche participative à l'intention des élus en vue

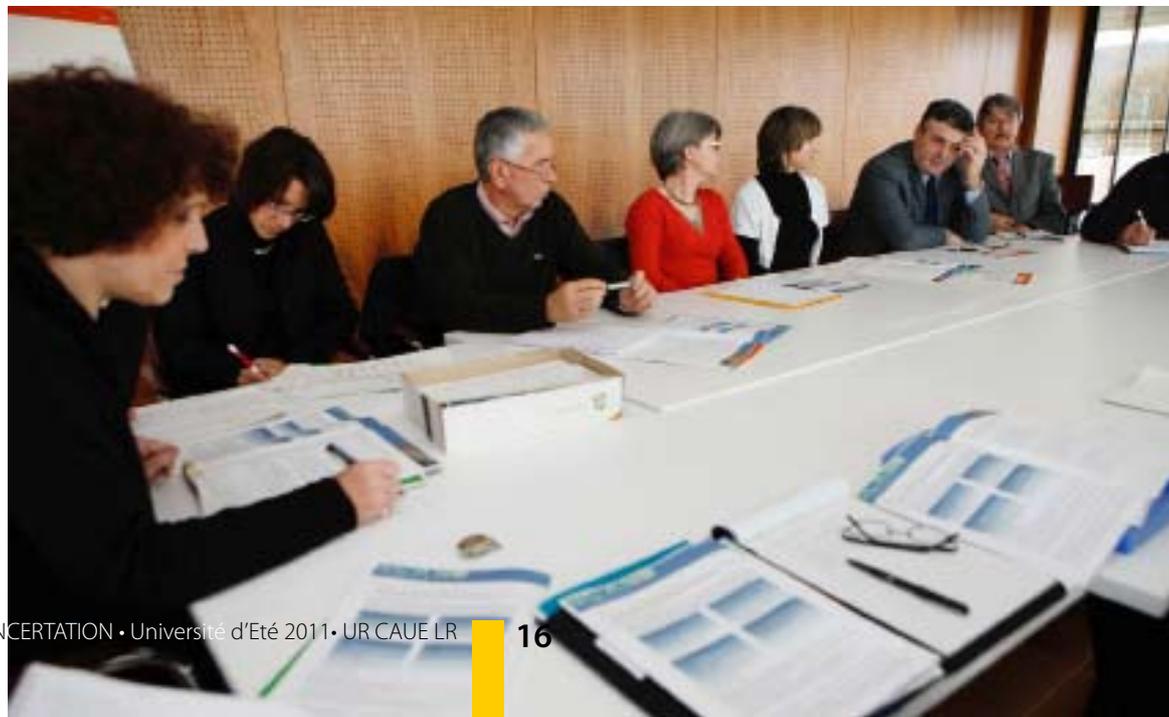
de définir les contours d'une commande. Une proposition de quatre ateliers a été envisagée sur les thématiques suivantes : «Mobilité et déplacements», «Paysage et environnement», «Habitat et urbanisme» et «Economie». Accompagnés des techniciens des pays concernés, le Conseil général et le CAUE ont réalisé, pour chacun des ateliers, un document rappelant les enjeux territoriaux ainsi que les attendus du SCAES. Les élus en ont été destinataires, préalablement à leur participation aux groupes de travail en ateliers.

## Une concertation en deux temps

Les ateliers se sont déroulés en deux phases, espacées de deux mois environ. L'animation a été assurée par le CAUE avec l'appui de techniciens, spécialistes des thèmes abordés.

Une première vague d'ateliers a consisté à définir les enjeux du territoire perçus par les élus et à esquisser leurs attentes.

Atelier «Habitat et urbanisme» réunissant des élus du territoire du SCAES sud du Lot



© Photo CAUE 46

Atelier du 15 avril 2010 - environnement et paysage

Suite aux premiers échanges de janvier 2010, l'atelier « environnement et paysage » s'est réuni avec pour objectif de préciser les attentes des élus du territoire. Afin de tenir compte des réflexions menées par les trois autres ateliers, les discussions ont porté sur des thèmes directement liés au cadre de vie : les paysages, les milieux naturels, la prévention des risques naturels, les émergents renouvelables et la gestion de la ressource en eau. Les élus ont aussi souhaité débattre de l'agriculture sujet également exploré par l'atelier « économie ».

Support d'un cadre de vie de qualité pour les habitants et facteur d'attractivité pour les nombreux visiteurs accueillis sur le territoire, les paysages sont réaffirmés comme un élément de cohérence et de transversalité fort. Des déclinaisons territoriales des conclusions du SCAES sont attendues au regard des différentes identités territoriales.

La dimension agricole a été réaffirmée comme essentielle pour aborder un aménagement durable du territoire, tant sur le plan économique que sur les qualités spatiales que cette activité sous-tend. Parallèlement, la forêt est perçue comme une ressource dont le potentiel doit être exploré notamment en lien avec les opportunités de développement de réseaux de chaleur bois sur le territoire ou le développement de la construction bois. La question de la place du photovoltaïque et de ses incidences sur les paysages et les terres agricoles ont aussi été débattues.

Cependant les risques naturels, les échanges ont essentiellement porté sur les incidences en matière d'aménagement du territoire et les dispositifs de protection des populations.

Les questions relatives à la ressource en eau ont confirmé les attentes exprimées lors de l'atelier de janvier, en particulier la coexistence de la qualité de la ressource locale et de la nécessité de la préserver pour le futur.

Les tableaux ci-après récapitulent les objectifs issus des échanges de l'atelier et rendent compte des différents niveaux de réponse attendus.



Couverture d'un document de synthèse, un «4 pages», établi à l'issue d'un atelier participatif «Paysage et environnement» pour le SCAES nord du Lot

© Photo CAUE 46

Sur la base de documents, préparés par le CAUE et servant d'appui aux discussions, l'animation a fait appel à la technique dite des «métaplans®». Cette méthode, où débats collectifs succèdent à des phases «écrites individuelles», a permis à l'ensemble des participants de s'exprimer. Toutes les remarques ont été méticuleusement consignées et un compte-rendu détaillé adressé aux élus participants. Cette synthèse a servi de base à la seconde série d'ateliers.

Assez disparates, les éléments recueillis lors des premières séances de travail ont imposé, dans un deuxième temps, un recentrage sur les objectifs initiaux du SCAES (entrée privilégiant l'aspect «équipements et services»). Complémentairement au document de synthèse des premiers ateliers, un tableau a été élaboré comme base aux discussions. Sur ce support, les attentes formulées lors des premiers ateliers ont été présentées pour chaque thème.

Les secondes rencontres, conduites sous la forme de débats ouverts, se sont révélées «plus opérationnelles». Elles ont aidé à préciser les exigences du cahier des charges. Les débats ont contribué à hiérarchiser ou reformuler les attentes en permettant de mieux cerner les objectifs de l'étude ainsi que le niveau de réflexion attendu pour chaque thème. S'agissait-il, en effet, de réaliser ou de compléter un diagnostic ? D'établir une stratégie d'aménagement ? D'envisager une programmation ?...

## Une mobilisation et une participation sur la durée

Pour l'un des deux territoires engagés dans la démarche, l'expérience s'est avérée très positive. L'implication et la mobilisation des élus ont été manifestes, ce qui est particulièrement satisfaisant si l'on considère le caractère contractuel des SCAES.

Les études actuellement en cours reposent sur des étapes de concertation et de travail collectif avec les élus, à l'exemple des premiers ateliers thématiques participatifs initiés en amont. A la demande du bureau d'étude, le CAUE participe à ces ateliers, ajoutant aux préoccupations immédiates des élus, une vision plus transversale et distanciée. Outre le prolongement de ce schéma dans la durée, le déroulement de toutes ces actions a déjà concrètement abouti au positionnement des territoires sur des démarches SCOT.

.....  
**Mathieu LARRIBE**

Architecte-paysagiste  
Directeur  
CAUE du Lot

# Un guide de recommandations paysagères pour le rivage méditerranéen des Pyrénées

## Ou l'émergence d'un consensus entre acteurs et usagers du territoire

*La côte rocheuse des Pyrénées-Orientales présente un paysage de terrasses résultant de siècles d'efforts d'agriculteurs pour les rendre cultivables, une topographie, une géologie et une hydrographie difficiles. Ces paysages, pour leur qualité d'exception, ont été protégés par une succession de sites classés et inscrits.*

Le devenir de ces paysages dépend de l'aptitude des pratiques agricoles locales à entretenir ce patrimoine fragile. Or l'évolution des contextes techniques et économiques de l'agriculture rend difficile la compatibilité entre le maintien de l'activité agricole et la conservation des caractéristiques paysagères des sites. Dans les conditions actuelles, les jeunes ont du mal à s'installer.

Pourtant, la préservation de la qualité de ces paysages participe largement à la valorisation des activités qui s'y pratiquent (tourisme, artisanat, activités médicales...).

La DREAL a souhaité que soit réalisé un guide pratique et de recommandations pour la gestion paysagère du site. Le comité de pilotage, réunissant les élus et services techniques, l'Etat, la Chambre d'agriculture et la profession, en a fait la demande au CAUE des Pyrénées Orientales, à la suite d'un état des lieux des paysages réalisé, à la demande des élus en 2004.

### *Les terrasses du cru Banyuls*

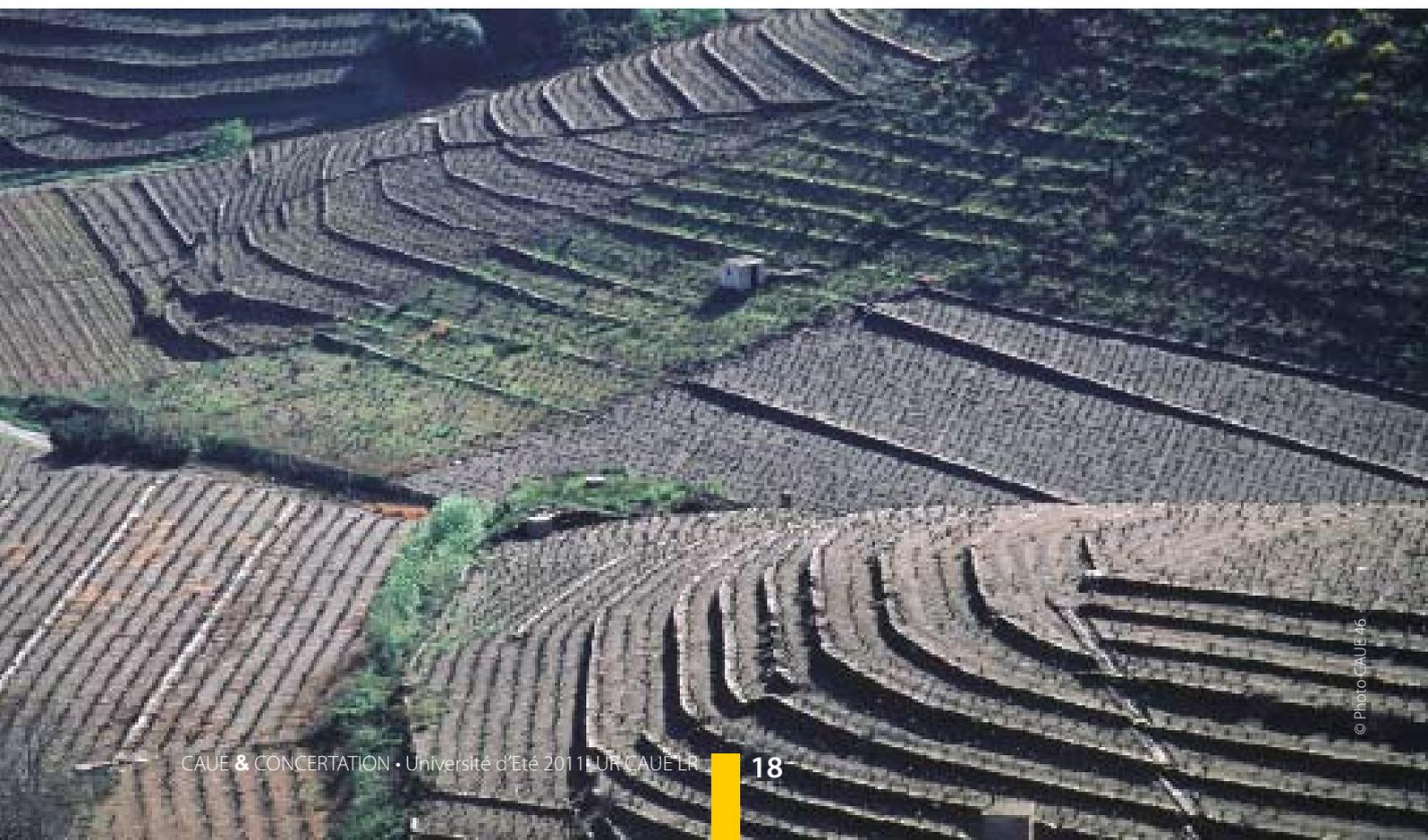
La réalisation de ce guide a été le résultat de réunions, d'ateliers et de débats successifs ayant abouti à un consensus entre des acteurs et usagers du territoire de toutes origines.

### **Un processus participatif bien orchestré**

Entre janvier 2008 et janvier 2009 :

#### **Recueil des besoins et écoute des acteurs**

- Rencontre de dizaines de professionnels, habitants, usagers, élus, services techniques et de l'Etat.
- Débat avec six caves coopératives et sept caves particulières, situées dans les terrasses, les quatre maires, adjoints, services techniques, syndicats d'initiative et associations de protection de l'environnement (trois demi-journées d'arpentage du site)
- Rencontre des entreprises de travaux agricoles avec des viticulteurs pour juger de la faisabilité de certaines préconisations (GDA du cru Banyuls, Syndicat des AOC Banyuls et Collioure, Groupement Inter Producteurs Collioure Banyuls).





*Journée paysage sur la côte rocheuse : les habitants dessinent leur paysage.*

Entre février et juin 2009 :

#### **Participation des populations sur les choix techniques**

- Démonstration d'outils adaptés aux terrasses : chenillettes et pelle araignée.
- Organisation d'un chantier de réfection de murettes et agulles avec les anciens vignerons, possesseurs du savoir-faire.

#### **Participation des populations sur leur «rêve de paysage»**

- Concours photo, 4 ateliers scolaires.
- Réunions publiques pour débattre de l'avenir de ce paysage d'octobre 2008 à mai 2009.
- Trois expositions différentes, résultat du concours photo, des rencontres et des choix issus du consensus.

Tout au long du processus, ont été diffusés, par courriels, une dizaine de propositions successives auprès d'un large panel d'utilisateurs pour retouches ou avis et six réunions du comité de pilotage se sont tenues.

La sortie du guide en mai 2009 a été l'occasion d'une discussion sérieuse entre la profession et les services de l'Etat et du Conseil Général : si la société estime nécessaire le maintien de ce paysage, quels efforts les politiques et l'Etat sont-ils prêts à faire et ce, de manière urgente ?

Les professionnels ont pu exprimer leur vision de ce territoire et de son avenir. La concertation avec la population a montré le rôle qu'ils pouvaient jouer face à la demande sociale de maintien des paysages.



*Reconstitution de murettes avec les vignerons*

#### **Danièle ORLIAC**

Responsable Environnement  
Directrice adjointe  
CAUE des Pyrénées-Orientales

# Un projet coopératif de zone d'activité économique à vocation agricole dans le Lauragais

Pour la préservation et la valorisation des terres agricoles périurbaines

*Depuis 2009, le CAUE de l'Aude, missionné par la Communauté de Communes du Lauragais Montagne Noire sur l'Ouest Audois, accompagne un projet de zone d'activité économique.*

*Comment répondre à une demande de création de ZAE et à son cortège de problèmes d'intégration dans le paysage et de concurrence territoriale ? Un projet alternatif, construit par et avec les agriculteurs du Pays Lauragais, a été adopté face à une demande forte d'approvisionnement de la restauration collective «en circuits courts».*

L'enjeu collectif est de créer, sur 6 ha, un lieu dédié à la valorisation, à la distribution mais aussi à la transformation de l'agriculture locale, qui sera géré par une organisation coopérative de professionnels agricoles. En réalité, le programme s'est étendu à l'ensemble du pays Lauragais (6 communautés de communes et 60 producteurs).

Le CAUE, au cœur de la thématique «Agricultures & Paysages», aborde toutes les dimensions de protection des terres agricoles péri-urbaines, l'intégration du projet dans le paysage du Lauragais sur un site patrimonial, mais aussi les enjeux de l'organisation au regard de la proximité de la consommation et de la sécurité alimentaire.

Le rôle transversal du CAUE permet la coordination des acteurs de la sphère publique et de la sphère privée pour une réflexion collective et une stratégie partagée.

La méthode de travail utilisée est fondée sur la concertation, la participation et, in fine, l'implication des acteurs du territoire sans lesquels cette entreprise collective n'aurait aucun sens.

## La concertation

### Un partenariat important de la sphère publique et de la sphère privée

Créer les conditions favorables au développement d'un projet territorial suppose un partenariat complexe qui réponde à des logiques différentes.

Les logiques propres à chaque groupe d'acteurs, enjeux de pouvoir et défiances d'un groupe vis-à-vis d'un autre, nécessitent une volonté d'animation et de transparence, de rencontres et d'échanges pour déboucher sur des pratiques communes, indispensables à une construction collective.

Le rôle du CAUE, aux côtés d'un agent de développement de la communauté de communes, a été de favoriser les échanges au sein du comité de pilotage qui réunissait tous les acteurs concernés et de rassembler, dans un groupe de travail, toutes les compétences techniques, administratives et professionnelles.

Plusieurs rencontres avec les producteurs ont permis de recueillir leurs paroles, leurs inquiétudes, leurs envies, mais aussi de bien «poser» la règle de partenariat entre la communauté de communes, qui offre le lieu et accompagne l'aménagement, et le groupe de producteurs qui définit un projet coopératif servant l'intérêt de tous.

*Paysages agricoles du Lauragais*





# Bordes 2030, un projet urbain pour un territoire en perte de lisibilité

## Les habitants invités à une lecture urbaine

*Soucieuse de se doter d'un outil permettant d'accompagner et de maîtriser le développement urbain à l'horizon de 20 ans, la commune de Bordes (2281 habitants), dans les Pyrénées-Atlantiques, a décidé d'engager une étude urbaine et de programmation qui devrait définir les stratégies de l'action publique et inscrire ses investissements dans le temps.*

Le montage de cette étude est l'aboutissement d'un travail d'accompagnement du CAUE des Pyrénées-Atlantiques et constitue la première pierre de la mise en œuvre du projet urbain Bordes 2030. Situé à 10 kilomètres de Pau, Bordes était encore un gros village rural avant que ne s'implante, dans les années 1940, l'usine Turboméca, aujourd'hui premier fabricant mondial de turbines d'hélicoptères (environ 2300 emplois en cœur de bourg). Dans les dernières décennies, la proximité de la ville-préfecture, la qualité des dessertes et la manne d'un foncier abondant au coût modéré ont suscité un développement pavillonnaire extensif. Des vagues successives d'urbanisation toujours plus dévoreuses d'espaces emportèrent avec elles leurs lots de voies sans issues ou trop rapides, de pavillons standardisés, de zones d'activités et d'équipements publics trop vite obsolètes. De l'organisation initiale en village-rue, typique des bourgs de la plaine du Gave de Pau, Bordes souffre aujourd'hui d'une perte de lisibilité de

son organisation urbaine.

Ce manque de repères s'est accentué par le déplacement des fonctions administratives vers la nouvelle mairie, située en arrière de la voie originelle. Le centre apparaît éclaté entre plusieurs centralités.

### L'espace public, clé de voute du système d'organisation

Ce constat a conduit la nouvelle municipalité à s'interroger sur le rôle des espaces publics et, pour ce faire, elle a fait appel au CAUE. Le suivi méthodologique auprès de la collectivité a permis, d'une part, de sortir de la commande initiale tournée vers la sécurisation des espaces de transit pour l'orienter vers une réflexion plus globale : place des voies départementales et des circulations, position de l'école et du complexe sportif, rôle des dents creuses en cœur du bourg... D'autre part, les premières interrogations soulevées à propos de l'aménagement des espaces publics ont conduit les élus à réviser leurs positions sur les programmes d'équipements

*Un potentiel foncier largement mobilisé*



*Première réunion de l'équipe FORMA6  
avec le comité consultatif*



en cours et à actualiser le programme politique envisagé. Toutefois, l'élément déclencheur fut la confirmation de l'arrivée projetée d'une gare pour desservir le pôle industriel aéronautique de Turboméca sur la ligne ferroviaire Bayonne/Toulouse. Au-delà des questions de planification budgétaire, foncière et technique, ce projet apparaissait comme une opportunité de reposer la question de l'identité de la commune et de changer les pratiques de gouvernance.

**Des ateliers pour retrouver «l'esprit» du village**

S'appuyant sur un comité consultatif déjà organisé et composé d'une vingtaine d'habitants volontaires et d'élus de tous bords, la commune, avec l'appui du CAUE, a élaboré une méthode de travail basée sur une série d'ateliers thématiques participatifs. Ceux-ci avaient pour objet de cerner les besoins, les souhaits et les difficultés rencontrées dans les usages quotidiens et pour objectif premier de bâtir le cadre de l'étude urbaine. Ces premières rencontres, organisées sous le mode du débat ouvert, ont permis d'installer un espace de rencontre entre les élus et les habitants. D'abord libérée sur les pratiques des Bordais, la parole fut plus réservée quand le débat s'orienta naturellement sur les questions d'identité (village ou cité dortoir ?). L'image du village reste dans l'inconscient des habitants alors que chacun admet des modifications dans sa physionomie. En filigrane de ces échanges, est apparu le rôle du mouvement associatif comme ciment

d'une certaine cohésion sociale et comme vecteur d'un esprit de village. Cette parole recueillie par le CAUE, animateur du débat, fut le socle d'une «lecture urbaine» annexée au dossier de consultation de l'étude urbaine. Elle a permis de spécifier la commande à l'équipe d'étude et de porter à la connaissance des candidats des éléments non factuels liés au ressenti. De plus, pour garantir la collaboration du comité, des représentants furent nommés au groupe de pilotage pour suivre la démarche et être un relai. L'adhésion du comité consultatif dans ce projet communal tient dans la permanence de son action. D'organe consulté en amont des projets, le comité devient un acteur de la vie locale. Néanmoins, les temporalités liées aux montages procéduraux et administratifs ont conduit le CAUE et les élus à soutenir cet élan afin que celui-ci soit toujours vif au moment de la venue de l'équipe d'étude.

Près d'un an après les rencontres préalables, un cabinet d'étude pluridisciplinaire a été retenu sur la base d'une proposition technique laissant un large espace au dialogue entre les parties prenantes. La proposition s'appuie sur la base initiée par le groupe de pilotage et reprend en compte le mode de concertation par ateliers participatifs avec un apport méthodologique important pour du dialogue in situ.

Prochaine étape du projet urbain : la marche «diagnostic», suivie du pique-nique «débat»...

.....  
**Xalbat ETCHEGOIN**

Urbaniste conseiller  
CAUE des Pyrénées-Atlantiques

*L'habitat traditionnel bordais*



*L'usine Turbomeca installée à Bordes et ses 2300 emplois*



# Le réaménagement du front de mer de Fécamp

## La concertation, au cœur de la démarche de projet

### Le contexte politique

Depuis le début de leur mandat, les élus fécampois impliquent fortement les habitants dans la vie de la cité, dans la construction de la politique de leur ville et mettent en valeur leur rôle dans les prises de décisions.

Dans cette perspective, des réunions participatives permettent d'aborder des thèmes relatifs à l'aménagement de leur territoire : revitalisation de quartiers dans le cadre du projet ANRU, dialogue ville/port dans le cadre du projet urbain «Fécamp dès demain» et réaménagement du front de mer.

Le caractère participatif de la démarche proposée par la commune et la culture communale liée à ces formes de concertation, au cœur de la construction d'un projet de territoire, intéressaient le CAUE de la Seine-Maritime. Lorsque les services techniques de la ville ont demandé au CAUE le rôle qu'il pourrait jouer, celui-ci a proposé une collaboration avec l'équipe municipale.

Au printemps 2009, le CAUE a présenté aux élus ses méthodes d'approche spatiale, urbaine, paysagère, illustrées par quelques études.

Une première convention d'accompagnement identifiait les missions du CAUE : réalisation d'un diagnostic permettant de dégager les enjeux du projet de réaménagement du front de mer ; animation, aux côtés du comité de pilotage, de la démarche participative ; et écriture du programme au regard des points soulevés lors des réunions publiques.

Une deuxième convention, signée en 2011, concerne l'accompagnement du CAUE dans une procédure de

passation d'un marché d'études auprès d'un maître d'œuvre libéral, avec l'analyse des dossiers de candidatures, au sein de la commission technique d'appels d'offres et, d'ici la fin de l'année, l'analyse des esquisses des trois paysagistes retenus.

### La méthodologie employée

L'objectif des élus était de recueillir et de croiser toutes les informations et les attentes des «experts d'usages» (habitants, professionnels, en particulier les commerçants, touristes, usagers au sens large du terme) et de les synthétiser dans le programme du concours, validé par le comité de pilotage.

En amont de la concertation, architecte-paysagiste et architecte du CAUE ont croisé leurs regards, afin de mettre en exergue les dimensions paysagères, urbaines et environnementales des espaces concernés par le projet, en élargissant leur vision au-delà du périmètre initial déterminé par la ville.

Lors de la présentation du prédiagnostic, le CAUE a sensibilisé les participants à la notion de «démarche de projet», au cours des trois premières réunions publiques. Celles-ci, construites à partir des grands thèmes «économie - social - environnement», avaient pour objectif de faire remonter, par leurs perceptions, les qualités, dysfonctionnements et attentes des usagers du front de mer, ceci afin de nourrir le pré-programme de l'opération.

Une fois collectées, ces informations synthétisées ont été retranscrites par le CAUE dans un document provisoire qui a été lui-même restitué au public lors d'une 4<sup>ème</sup> réunion, pour une validation définitive.

*Une perspective de réaménagement concerté pour le front de mer de Fécamp, en attente d'un projet*



## Regard du CAUE a posteriori

### Un dispositif efficace

Cette démarche participative, établie depuis plusieurs années, est bien intégrée aux habitudes fécampoises : un nombre de participants présents, de l'ordre d'une centaine de personnes à chaque réunion, et une représentativité élargie d'habitants du quartier, acteurs économiques, associations touristiques...

En demandant aux participants la restitution, par l'un de leurs membres, des observations, des propositions formulées dans les groupes de travail (composés d'une vingtaine de personnes environ), la ville implique chacun de façon constructive dans l'élaboration du projet. Prévue sur le long terme, cette démarche nécessite un comité de pilotage motivé et mobilisé qui devra s'impliquer durablement au cours des différentes réunions programmées.

Le suivi continu de la démarche, lié à l'association du CAUE aux réunions du comité de pilotage et aux réunions de travail interne avec les services techniques de la Ville, a favorisé l'instauration d'un dialogue avec les élus et techniciens.

La prise en compte, par le comité de pilotage, de l'approche méthodologique proposée par le CAUE, «moins technique», plus qualitative, a permis aux élus d'aborder leur projet sous des angles variés et de retranscrire cette approche dans certains messages adressés aux habitants et aux médias. On peut parler ici d'une appropriation des approches et travaux du CAUE par les élus.

### Un bilan mitigé

Le nombre de réunions publiques a été fixé en fonction des thématiques à aborder (économie/tourisme ; cadre de vie ; environnement/développement durable), l'objectif étant de toucher un public diversifié. Or, c'est à peu près le même public qui s'est chaque fois mobilisé. Malgré l'implication continue de celui-ci à l'élaboration du programme, la réunion de synthèse, qui se voulait être une présentation du document stratégique pour la consultation des équipes, n'a pas été bien ressentie. Les habitants ont eu l'impression que le dossier n'avancait pas, ils étaient en attente de propositions concrètes d'aménagement.

Au-delà de la concertation, il n'y a pas eu de véritable implication des habitants dans les prises de décision : pas de personnalité associée à l'analyse des différents dossiers des équipes de maîtrise d'œuvre, ni au sein de la commission technique, ni au sein du jury.

L'équipe municipale a peut-être tendance à vouloir aller trop loin dans son souhait d'impliquer les habitants à toutes les phases du projet.

Une présentation publique des trois maîtres d'œuvre retenus et de leurs réalisations sur d'autres aménagements de front de mer, vient d'être organisée. Celle-ci a déstabilisé un public, en prise directe avec des équipes de professionnels avec lesquels il n'a pas l'habitude de dialoguer.



Les groupes de travail pendant les phases de concertation

.....  
**Jean-Christophe GOULIER**

Architecte -paysagiste

**Virginie TIRET**

Architecte,  
CAUE de Seine-Maritime

# Vert, Noir et Rouge

## Quand les habitants de Loison-sous-Lens participent à la conception du cadre de vie de la future «Eco-Cité du 8»

*Vert, pour le passé agricole de Loison-sous-Lens.*

*Noir, pour l'histoire minière de la «Cité du 8» et sa reconversion.*

*Rouge, comme les maisons de brique et les luttes syndicales.*

*La «Cité du 8», c'est cela et d'autres choses encore :*

- Une cité à cheval sur deux communes.
- Des franges pavillonnaires en « colliers de perles » ... avec leurs câbles électriques reliant les pavillons les uns aux autres.
- Des extensions à l'économie, triomphe du bricolage !
- Et de-ci de-là, ces petites bicoques sans ordre : ces «biens sans maîtres», non sauvables, casse-tête des services municipaux qui ont perdu toute trace de leurs propriétaires.
- Une cité séparée du centre-ville par un axe routier de 8000 véhicules par jour. Un centre agréable et dense, la route qui vend des autos. Et la «Cité du 8» ...

### Vers une ville du bien-être

Le CAUE du Pas-de-Calais est arrivé à cette époque de remise en question : comment améliorer le cadre de vie de la cité ? Attirer de nouvelles personnes pour maintenir la population ? Relier ces habitants au centre de Loison ? Au départ, les propositions d'un paysagiste géobiologue ont séduit les élus : un écoquartier Feng shui, évitant les lignes négatives du sol... et urbanisant les terres agricoles, abîmées par les pollutions d'antan.

Le rôle initial du CAUE a été d'ouvrir le regard de la municipalité sur les autres aspects de l'aménagement du territoire : oui au bien-être et aux ondes bénéfiques, non à la consommation du paysage, des terres agricoles et nourricières intra-urbaines, et attention aux logements existants, dépourvus de toutes qualités énergétiques, urbaines ou esthétiques.

### Les plus volontaires méritent qu'on les écoute ou de la disponibilité des plus humbles

**La participation ?** La municipalité l'a acceptée, empêtrée dans une démarche un peu lourde pour elle (AEU, PLU, ZAC, AMO, ...). Mais qui a émis l'idée, l'a portée et défendue ?

On ne le sait plus vraiment : notre motivation a probablement absorbé les timidités politiques et a porté la démarche auprès des techniciens et habitants.

**Les projets ?** Réviser le POS en PLU et créer une ZAC en AEU afin d'arriver à une «Eco-Cité du 8». Une commission Renouvellement urbain est créée (CRU), composée de personnes-ressources du quartier, membres d'associations locales ou animateurs sociaux de la cité, des gens impliqués et habitants du quartier. Les «simples habitants» auront leur propre démarche de participation.

*Le «diagnostic en marchant», avec les habitants et les techniciens*





*L'atelier de travail  
conduit par le CAUE*

Comment justifier que, dans le cadre de ce projet à portée sociale, la démarche de participation soit divisée en deux groupes ? La CRU, ce sont des gens motivés, qui donnent de leur temps pour la cité, pour beaucoup des usagers déjà un peu rodés à l'aménagement du territoire. Ils ont pour rôle d'alimenter le diagnostic de la cité et de nourrir le projet du bureau d'études mandaté.

De son côté, le CAUE se voit attribuer le contact avec la population, sa sensibilisation au développement durable et le recueil des idées diverses que celle-ci veut bien nous donner, avec tous les freins sociaux ou culturels que cela comporte.

### **Il manque un moteur à la démarche**

Pour la démarche auprès des habitants, le CAUE propose au maire une «recette» :

- Un événement de lancement avec beaucoup d'enfants : concours de dessins, de poèmes et de maquettes.
- Un «diagnostic en marchant», balade avec les volontaires, recours à des panneaux thématiques pour traiter des déchets, du paysage, des routes, du patrimoine, des équipements publics, du transport en commun.
- Trois «réunions publiques gratuites, avec goûter offert» sur les thèmes de «La maison», «La nature en ville» et «Les déplacements» dans la «Cité du 8», agrémentées de jeux («ma maison en or», «bien ou pas bien pour ma cité», tout en évitant soigneusement le «j'aime/j'aime pas»), des panneaux d'information (l'isolation, le Grenelle) et d'ouverture des regards (architecture d'hier et de demain, formes urbaines, densité, lieux de vacances en ville).
- Toujours une carte IGN et une photo vue du ciel, pour se repérer, discuter, commenter, râler.
- Un rendu officiel des remarques et idées des habitants et l'engagement du maire sur ces demandes.
- Pour les moyens : une salle des fêtes, un mercredi par mois, de 16h à 18h.

**Résultats espérés** : une trentaine d'habitants réactifs, coopérants et constructifs.

**En réalité** : de 1 à 10 participants, 2 familles avec enfants, 2 actifs et un retraité. Quelles demandes ? Une ferme pédagogique, des chemins de promenade, moins de bruit, moins de vitesse, plus de fleurs. Des demandes simples, mais vraies dans ce milieu défavorisé.

### **Avec le recul**

Des erreurs sont à éviter : une publicité mal gérée, forte au début, mais non suivie. Un lieu banal et sombre. Le terme «atelier urbain» incompris, faisant allusion pour certains aux séances de travaux manuels et payantes ! Des horaires trop restrictifs. Pas de garde d'enfants. Pas de relais d'information par les élus et techniciens. Pas de travail avec la commune riveraine de Vendin, laissée pour compte.

Il reste à tirer le bilan : par crainte d'affrontements stériles ou de monopolisation de débats, nous avons demandé aux élus de ne pas assister aux séances publiques. Du côté des habitants, leur absence n'est-elle pas interprétée comme un manque d'intérêt et de sérieux de la démarche ? Mais leur présence ne contrarierait-elle pas la liberté d'expression et ne creuserait-elle pas un fossé entre sachant et habitant de base ? Les absents étaient-ils non intéressés ou simplement indisponibles ? La démocratie restreinte, comme la CRU : idée intéressante ?

Une chose est sûre, l'intervention du CAUE a permis de démarrer une action, mais le relais ne semble pas être passé.

Enfin, l'EcoQuartier de la «Cité du 8» n'est-il pas une mauvaise réponse à une vraie réalité : celui du besoin de recomposer l'existant ? Pour certains, l'EcoQuartier est une fracture qui les laisse de côté !

.....  
**Aline CHOJNACKI**

Chargée d'études en urbanisme  
CAUE du Pas-de-Calais

# Requalification du centre-ville de La Ravoire

## Démarche participative autour d'un projet ambitieux

*Au cœur de Chambéry métropole, la commune de la Ravoire a vu son Plan Local d'Urbanisme validé en 2004, à la suite d'une vaste concertation à laquelle le CAUE de la Savoie a été associé. Inscrit dans le PLU, le projet de requalification du centre-ville fait l'objet de démarches successives de concertation.*

### Jalons

Au début du second semestre 2006, la commune engage une réflexion sur le cahier des charges, destiné à l'urbaniste chargé de l'aménagement. Le maire sollicite alors le CAUE et Savoie Vivante-CPIE des pays de Savoie. Il souhaite disposer des conseils de structures indépendantes afin de conduire un processus de concertation qui accompagnera la mise en œuvre du projet. Une première réunion permet de définir les rôles de chacun et de préciser le cadre et l'objectif de la concertation : apporter de la matière aux élus afin de compléter certains points du cahier des charges.

Le CAUE et Savoie Vivante proposent une méthode de travail en plusieurs phases, ainsi que des ateliers thématiques pour conduire le processus de concertation.

### Une démarche méthodique

La première phase d'information et de formation comprend des forums à destination des citoyens - la commune compte 6000 habitants - des séances de formations génériques et thématiques et deux voyages d'étude à Grenoble et à Fribourg. Elle permet de préciser l'objet de la concertation, le cadre de travail et l'implication souhaitée.

La deuxième phase, opérationnelle, consiste en trois ateliers thématiques : «Déplacements et espaces publics», «Habitat et énergie», «Équipements, commerces et services».

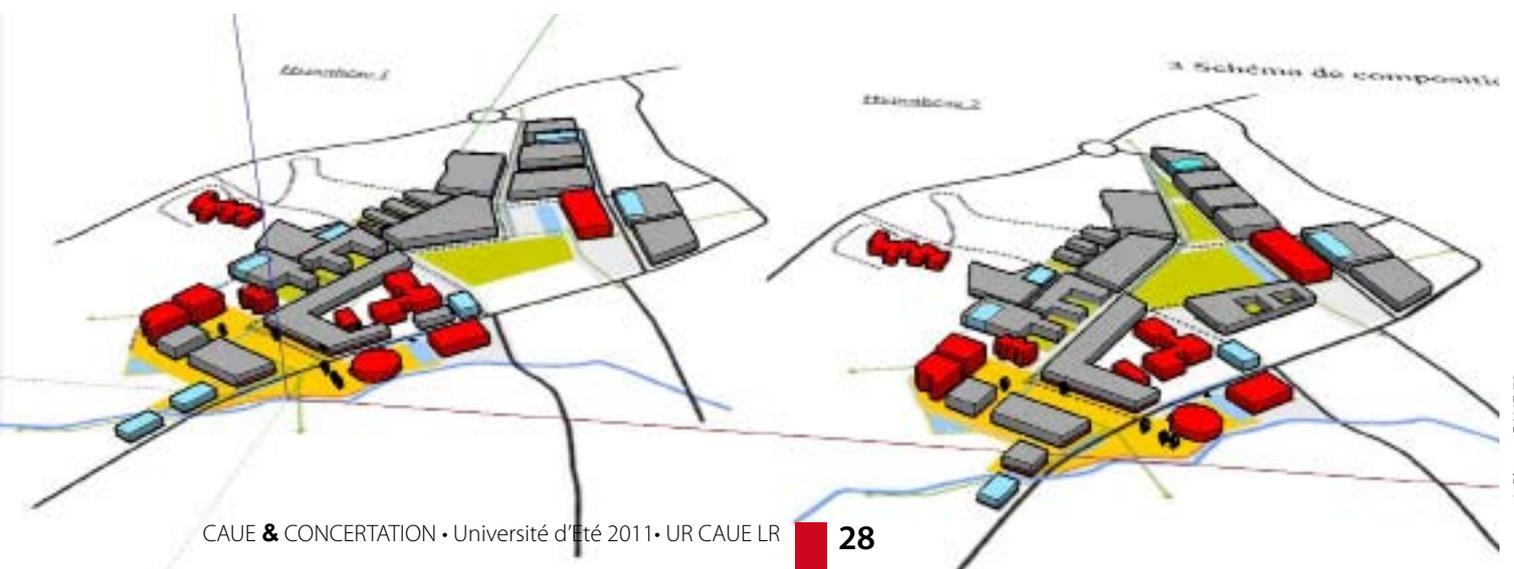
Au sein de chacun d'eux, les participants sont chargés de faire ressortir un certain nombre d'éléments sur la base de leur savoir, leur perception et leur connaissance fine du territoire dans l'objectif d'élaborer le cahier des charges.

Pour donner une cohérence à l'ensemble des propositions, une réunion transversale est organisée à la demande des acteurs qui se sont pris au jeu.

Lors de la phase de restitution, les rapporteurs, désignés parmi les participants des trois ateliers, présentent les résultats de la concertation devant le maire, les services techniques et un urbaniste. Ainsi complété, le cahier des charges de la mairie est alors transmis à l'architecte urbaniste.

La synthèse des travaux de concertation, intégrant les prescriptions du cahier des charges du projet de centre-ville, est alors présentée au public.

*Alternatives à l'aménagement du quartier de la Ravoire, proposées par Franck Hulliard, architecte en charge du PLU. Mairie de la Ravoire. Juillet 2007*



*Les maires de La Ravoire et de Cognin, accueillis dans les locaux du CAUE, présentent les résultats de la démarche de concertation devant un public d'élus.*



### **Des protagonistes motivés**

Une nouvelle démarche participative est engagée par le maire, accompagné du CAUE et du CPIE, pour donner à la population la possibilité de s'approprier encore davantage les propositions du maître d'œuvre et émettre un avis critique destiné à aider les décideurs.

Cette nouvelle concertation a conduit à la production d'une note, présentée aux élus le 2 octobre 2007. Elle fait état de la difficulté des participants à s'approprier les hypothèses de l'urbaniste et de leur réaction, se faisant force de proposition et rappelant la philosophie et certains points précis du cahier des charges.

S'appuyant sur les remarques et la motivation avérée de ces derniers de rester partie prenante de la démarche pour le projet de centre ville, le maire de la Ravoire a lancé une procédure de marché de définition, rassemblant trois équipes, à laquelle il a associé ses administrés.

*Simulation du futur centre-ville de la Ravoire, proposée par l'architecte Emmanuel Ritz, lauréat du marché de définition.*

Ainsi, le lauréat a été désigné sur la base d'un référendum populaire d'ordre indicatif qui a pu conforter le maître d'ouvrage dans ses choix.

A ce jour, le processus de concertation, mené pour le projet de centre-ville de La Ravoire, a permis de mieux faire comprendre aux populations les enjeux et la difficulté de l'aménagement en agglomération. Des engagements, des vocations citoyennes - dont certaines à l'échelon politique - se sont révélés. Un rapprochement des élus avec leurs administrés s'est opéré autour d'un projet ambitieux dont les enjeux ont été mesurés par le plus grand nombre. Le projet a pu ainsi évoluer favorablement.

La concertation a permis de faire, d'un projet d'élus, un projet compris, partagé et soutenu.

.....  
**Cédrik VALET**

Ethnologue  
CAUE de Savoie



# Un projet de jardins partagés à Villeneuve-lez-Avignon

## Quand la concertation permet de réunir des terres sans agriculteur et des familles sans jardin

*Au pied du rocher Fort Saint-André, 150 hectares en bordure du Rhône tentent de résister à l'urbanisation. Engagée dans un agenda 21, la commune de Villeneuve-lez-Avignon se préoccupe fortement de la plaine de l'Abbaye, espace menacé qu'elle tente de préserver tant bien que mal.*

### Rencontre entre une commune, une association et un CAUE

Devant la disparition lente mais réelle de son caractère agricole (haies et chemins ombragés, petites parcelles et paysage presque bocager) au profit de l'urbanisation, le site de la plaine de l'Abbaye a été classé en 1976. Aujourd'hui, la commune se trouve confrontée à un départ en retraite massif d'agriculteurs, sans renouvellement de génération. Elle dispose ici d'un site au statut agricole, mais avec un manque d'agriculteurs. Elle observe par ailleurs une demande de Villeneuvois pour des jardins familiaux.

Parallèlement à ce constat, une partie des habitants de la plaine a constitué, il y a dix ans, une association «Vivre la plaine de l'Abbaye» dans le but de conserver le caractère rural du site. C'est à ce titre qu'ils souhaitent créer des jardins familiaux.

En janvier 2010, lors de la grande journée annuelle des élus, organisée par le CAUE du Gard, la directrice du service urbanisme de Villeneuve-Lez-Avignon fait part de la situation de la plaine de l'Abbaye à la paysagiste et lui demande de l'accompagner dans son projet de jardins familiaux. Dans un premier temps, elle souhaite mieux connaître les différents dispositifs inhérents aux jardins ouvriers (formes, statuts...). Une visite de jardins solidaires est alors organisée par le CAUE en mars 2010, à Nîmes. Une rencontre se fait entre la commune de Villeneuve-lez-Avignon (adjoint à l'environnement et directrice du service urbanisme), l'association «Vivre la plaine de l'Abbaye» (président, secrétaire et trésorier) et la présidente nîmoise de l'association «Côté jardin solidaire», toujours accueillante et chaleureuse.

Cette association «Côté jardin solidaire», créée en 1996, «dispose d'une parcelle verdoyante, fondue au cœur des jardins familiaux de la route d'Arles, et permet à un groupe de jardiner

*Le jardinage, un investissement total de la part des plus jeunes comme des plus chevronnés*





Scénario d'aménagement adopté : les parcelles jardinées côtoient un vaste verger.

Document CAUE 30

collectivement : ici, on cultive d'abord le faire ensemble. C'est dans un espace convivial, au pied du cabanon, que les travaux du jour sont définis en concertation autour d'un café. La production du jardin est consommée par les jardiniers et, lorsqu'elle dépasse les besoins, est vendue sous forme de paniers aux adhérents de l'association».

### Développement d'un réseau

Les Villeneuvois peuvent désormais distinguer les différentes terminologies de jardins (ouvriers, familiaux, partagés, collectifs, dans tous leurs états, solidaires...) et se réjouissent de la richesse des informations reçues : comment créer de la convivialité, les conseils à suivre et les erreurs à éviter dans le règlement, les critères de choix des candidats, les meilleures tailles de parcelles, les coûts, les financements possibles, la gestion dans le temps, les partenariats (communes, Départements, Régions, Agglomérations, fondations, bénévoles...) et toute une série de personnes, de fêtes sur ce thème et d'adresses d'autres jardins dans le secteur d'Avignon. Un réseau est né pour les Villeneuvois.

Au mois de juin, la commune organise pour le CAUE une visite du site de Villeneuve en présence d'élus, du jardinier de la ville, de l'association «Vivre la plaine de l'Abbaye» et du frère du propriétaire. Une demande collective est formulée au CAUE concernant une ou plusieurs propositions d'aménagement du site avec des parcelles de 120-150 m<sup>2</sup> environ et un espace commun. La commune acquiert dans l'été la parcelle en question, d'une superficie de 4000 m<sup>2</sup> environ, dont la moitié restera en bois et verger, l'autre sera destinée aux jardins solidaires.

Fin septembre 2010, le CAUE propose trois scénarii d'aménagement à l'équipe, désormais constituée (élus, service urbanisme de la ville, membres de l'association «Vivre la plaine de l'Abbaye»). L'un des trois est retenu à l'unanimité.

Le service urbanisme établit alors un projet de maîtrise d'œuvre à partir de l'esquisse du CAUE.

Une seconde association est créée en janvier 2011, «Les Jardins partagés de la plaine de l'Abbaye», pour la réalisation et la gestion future des jardins. Une charte est établie pour les futurs jardiniers et une convention est signée avec le Maire, le 31 mars. Ces jardins sont fondés sur des valeurs de solidarité, de convivialité, de lien et de partage qui figurent dans la Charte des Jardins en Partage.

Enfin, une conférence de presse est organisée le 21 mars en mairie. Le récit de tout le travail en amont et le partenariat mairie, Association et CAUE sont mis en avant ; un premier appel de candidatures est lancé.

Les jardiniers s'y installent à la mi-avril et depuis le début du mois de mai, les tomates, courgettes et autres légumes accompagnés de fleurs poussent déjà très bien. L'entente entre les jardiniers - de milieux et de professions très différents - est excellente. Au total, 25 parcelles ont été attribuées, les grandes de 150 m<sup>2</sup> ayant dû être partagées en deux pour satisfaire toutes les demandes des Villeneuvois.

Au-delà du conseil, ce projet a permis au CAUE de mener un travail de concertation intéressant entre l'équipe municipale et l'association «Vivre la plaine de l'Abbaye», mais aussi avec d'autres associations de jardins partagés. Des connaissances ont été établies, des informations ont été échangées, des liens se sont tissés, le réseau de jardins partagés s'est agrandi.

Myriam BOUHADANNE-RAYNAUD

Paysagiste, Urbaniste  
CAUE du Gard

# Appropriation citoyenne autour du chantier de l'Hôtel de ville de Beaumont

## Après la concertation, un programme d'animations et de formations

*La ville de Beaumont, dans le Puy-de-Dôme, travaille depuis plusieurs années sur un projet de rénovation et d'extension de l'Hôtel de ville et d'aménagement du parc public qui l'entoure, au cœur de l'écoquartier «Cœur de Ville». Après avoir procédé à une consultation originale de la société civile, lors du concours d'architecture, et à une démarche de collaboration avec un «Conseil Consultatif d'Experts Citoyens», elle souhaite faire du chantier un moment d'appropriation citoyenne, de formation et de sensibilisation à l'architecture et au développement durable. Pour ce faire, elle envisage d'engager un ou plusieurs jeunes volontaires, chargés d'organiser l'animation du chantier. L'équipe serait composée d'étudiants en architecture et/ou en sciences humaines (ethnologie, sociologie) ou en communication.*

### Un programme d'actions autour de plusieurs axes

- Le recueil des traces du chantier : chronophotographies, trombinoscope, livre d'or, suivi des consommations de ressources (eau, énergie, matériaux, temps passé...)
- L'animation de la maison du chantier : animation du lieu de vie et de rencontres, montage d'expositions, visites du chantier, organisation de débats, animation d'actions pédagogiques, animation d'un blog, d'une page facebook, visites thématiques de la commune,
- L'élaboration d'outils de partage d'un vocabulaire commun (glossaire de la construction durable, bibliographie, réponses aux questions)
- La mise en place d'évènements festifs : première pierre, livraison, plantations...
- La formation : visites du chantier, sensibilisation aux techniques de la construction durable, organisation de visites de bâtiments exemplaires, sensibilisation aux plantations vernaculaires...

Le chantier démarrera au cours de l'automne 2011 et devrait durer un an et demi.

Le CAUE du Puy-de-Dôme participera à l'encadrement des animateurs, à la définition et au suivi des actions.



**Diane DEBOAISNE**

Architecte conseiller  
CAUE du Puy-de-Dôme

*Le parvis de la mairie : perspective du projet de l'agence Bruhat et Bouchaudy, architectes*



# Urbanisme participatif et créatif

## Un sujet au cœur des rencontres «Habitat rural» du réseau Relier, à Busséol

*En juin 2011, les rencontres de Busséol, co-organisées par les associations Relier, Pixel et De L'aire ont rassemblé des participants d'horizons divers, souvent jeunes, dans une ambiance conviviale et militante.*

*Leur objectif : à travers la présentation d'expériences de programmations alternatives d'habitat, d'urbanisme et d'architecture, faciliter l'émergence d'initiatives innovantes, adaptées à la diversité des territoires et de leurs habitants.*



Les rencontres se sont ouvertes sur le sens du mot «habiter» - plus que «se loger», «habiter» intègre la dignité et le lien à son environnement - puis sur les spécificités de l'urbanisation dans les territoires ruraux - milieux soumis à de profondes mutations.

Après le récit de diverses expériences innovantes, à l'échelle de l'individu comme des collectivités, les débats peu protocolaires ont porté sur les conditions nécessaires au déroulement et à la réussite de la participation :

- L'adaptation des projets au contexte local, physique et social,
- Le professionnalisme et la pluridisciplinarité des intervenants,
- La définition - si importante - d'un vocabulaire commun, ce qui induit des débats à assumer,
- La manière d'intégrer le rôle de chacun, y compris celui des politiques,
- L'absence de recette autre que méthodologique et une évidence : «pas de recette sans oseille» ! Des débats vifs ont porté sur les limites entre bénévolat et professionnalisme, sur le financement des actions et le coût des prestations.
- L'enjeu d'une association au long cours des citoyens, qui distille en continu une «culture de la participation».
- Le plaisir de se rencontrer et d'agir ensemble.

Les actes devraient être diffusés en septembre 2011.

.....  
**Diane DEBOISNE**

Architecte conseiller  
CAUE du Puy-de-Dôme

Photo Relier

**Le réseau RELIER** est une association nationale d'éducation populaire, née en 1984. Son but est de créer et d'animer des lieux d'échanges et de mise en réseau des personnes qui, toutes professions confondues, font le choix de s'installer pour vivre en milieu rural.

Tél : 05 65 49 58 67 - RELIER 1 rue Michelet 12400 Saint-Afrique  
[www.reseau-relier.org](http://www.reseau-relier.org)

**Pixel** est un collectif multidisciplinaire qui se donne pour objet, à travers divers domaines (architecture, arts graphiques et plastiques, arts de la rue et du spectacle vivant, installation urbaines, vidéo, internet, création lumière, scénographie ...) de contribuer, inciter et participer au débat mené sur l'architecture, la ville, les territoires et leurs mutations engendrées par l'évolution de nos sociétés.

PIXEL 13 Friche La Belle de Mai - 41 rue Jobin 13003 Marseille  
Tél : 09 61 04 07 93 - [pixel.asso@free.fr](mailto:pixel.asso@free.fr)

PIXEL Quartier Général - 6 Place Saint André 63270 Busséol  
Tél : 04 73 78 23 20 - [pixel@pixel13.org](mailto:pixel@pixel13.org)

## Des espaces publics conçus pour et avec les habitants du Port

### Rénovation urbaine et ateliers d'urbanisme

*La ville du Port, au nord-ouest de l'île de la Réunion, s'est engagée en octobre 2007 dans l'opération de rénovation urbaine du quartier «Lepervanche - Vergès - Voie triomphale», plus communément appelé la «ZAC 1».*

*Sous l'impulsion de la Direction des Affaires Culturelles de l'Océan Indien et de la ville, le CAUE de l'île de la Réunion mène depuis 2009, en collaboration avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine, diverses actions visant à associer les habitants à la réflexion sur le devenir de leur quartier.*

#### Des ateliers d'urbanisme dans le quartier

Dans le cadre du dispositif plan «Espoir banlieues», pas moins de dix-huit ateliers d'urbanisme ont été menés dans le quartier de la ZAC 1.

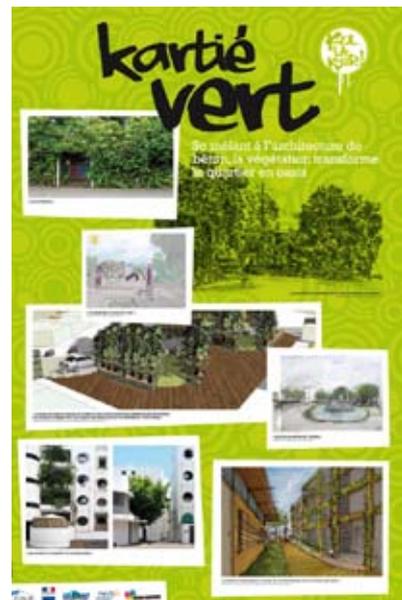
Habitants et associations se sont donné rendez-vous dans des lieux stratégiques du quartier (les abords de l'école primaire, le parc du centre d'action sociale et éducative, la place Aquino Bénino) pour échanger leurs idées sur l'aménagement futur de ces espaces publics.

Des maquettes des sites, au stade d'avant-projet, ont été réalisées par l'équipe du CAUE afin de permettre aux habitants d'exprimer au mieux leurs idées.

Leurs témoignages ont permis d'identifier des conflits d'usage ainsi qu'un manque de fonctionnalité des espaces publics et d'amorcer la formulation de propositions d'aménagement.

Ces discussions ont abouti à une synthèse présentée aux habitants, à l'équipe ANRU et aux élus. Celle-ci a servi de base à la réalisation d'une étude de faisabilité, présentant les scénarii d'aménagement et le budget prévisionnel pour chaque site.

©photo Nadège Plancke



Auteur : CAUE de la Réunion, graphisme: Monday

Un panneau de l'exposition «Kool la Kour»

#### Les apprentis architectes s'associent au projet

Les étudiants de l'École d'architecture du Port, située à quelques pas seulement de la ZAC 1, ont été associés au projet.

Echanges et visites de terrain ont placé les futurs architectes en situation. Ils ont identifié des points forts du quartier et proposé des scénarii d'aménagement de certains espaces publics. Leurs propositions, présentées au comité technique de l'ANRU, ont relancé les réflexions sur l'aménagement de ces sites.

A travers cet exemple concret, cette mission aura permis aux étudiants de réfléchir aux enjeux liés à l'espace public, à la Réunion. Leurs photomontages, croquis et idées ont été ponctuellement utilisés pour animer les ateliers d'urbanisme avec les habitants.

#### Questions d'urbanisme autour d'une école

L'école primaire Georges Thiébaud étant située dans le périmètre concerné par l'opération de rénovation urbaine, ce fut l'occasion d'associer un autre public au projet : les enfants.

Des actions de sensibilisation à la qualité du cadre de vie ont été menées dans quatre classes de CM2.

Les enfants ont présenté leurs visions de l'aménagement des abords de l'école à travers des photos-montages et une exposition de mobilier urbain «grandeur nature» dans le quartier.

*Les ateliers d'urbanisme sont un cadre privilégié pour recueillir la parole des habitants et l'expression de leur vécu.*



*Le mobilier urbain vu par les enfants, ici une «poubelle fleur»*

### **En 2011 : silence on tourne !**

Aujourd'hui, la commune souhaite réaliser un documentaire présentant le phasage des travaux et le programme de démolition/reconstruction sur la ZAC 1.

Le CAUE a été sollicité pour animer des séances de sensibilisation à l'urbanisme dans une classe de CM2 pour que les enfants deviennent à leur tour les porte-parole du projet de rénovation urbaine, dans le film documentaire. Un nouveau cycle d'ateliers d'urbanisme avec les habitants est en cours, sur un autre espace du quartier.

### **L'exposition «Kool La Kour»**

Ce travail de concertation s'est concrétisé par une exposition réalisée par le CAUE : «Kool La Kour». Elle présente les travaux menés par les écoliers, les étudiants en architecture et les habitants du quartier. Les panneaux sont régulièrement exposés à l'occasion de diverses manifestations, telles que la fête des voisins et les journées du patrimoine.

.....  
**Clément AQUILINA**

Paysagiste  
CAUE de l'île de la Réunion

*Silence on tourne ! Les écoliers présentent les travaux de rénovation urbaine en manipulant la maquette construite avec l'équipe du CAUE.*



# A Seynod, la cité de La Jonchère se construit un avenir «au milieu des arbres»

## La dimension sociale au cœur de la démarche d'aménagement

*Commune rurale de Haute-Savoie jusque dans les années 50, Seynod est aujourd'hui l'une des communes les plus importantes de l'agglomération annécienne (1) avec près de 20 000 habitants. Le quartier d'habitat social de La Jonchère se trouve dans l'ensemble de Champ Fleuri, créé en 1968 sous forme de ZAC. Sa conception réussie est le résultat d'un travail pluridisciplinaire de Jacques Lévy, architecte-urbaniste passionné par les aspects sociaux, et l'architecte-paysagiste Willem Den Hengst. Le quartier de la Jonchère possède une particularité géographique et une spécificité de conception spatiale qui ont pour effet de le différencier des autres quartiers de logements sociaux : son intégration au tissu urbain de la commune semble effective grâce à une proximité des services, des commerces et des usages qui en sont faits, proximité qui a l'avantage de ne pas dissocier, a priori, sa vie sociale des autres espaces de la commune.*

400 logements locatifs abritent, depuis une quarantaine d'années, des familles à revenus modestes. Champ Fleuri, défini par ses concepteurs comme une «cité au milieu des arbres», a conservé sa topographie naturelle et ses alignements d'arbres d'origine. «Cet ensemble moderne «aux Champs» ne sera pas clos, fourmillera de cheminements piétons et sera affecté d'un coefficient minimum d'espaces verts de 0.25». La cité «au milieu des arbres», est-elle un havre de paix ? Certes, il y fait bon vivre et ses habitants n'ont pas vraiment envie d'en partir. Quoique... Dernièrement, quelques incidents -incivilités- sont venus troubler la tranquillité des lieux et inquiètent à juste titre les édiles, les habitants et les différents acteurs.

### La démarche du «Baromètre des Quartiers»

Une approche pluridisciplinaire est proposée par l'équipe du CAUE de Haute-Savoie pour pénétrer au cœur du quartier et aller à la rencontre de ses habitants. La commune crée un comité de pilotage et un groupe projet ad hoc. A partir d'une enquête auprès des habitants, le sociologue Frank Léard (2) va raconter les différentes manières de vivre et de penser le quartier pour en décrire de façon non exhaustive, l'ambiance générale. La démarche qualitative du «Baromètre des Quartiers» s'attache aux manières de vivre et va enrichir une première réflexion sur les moyens à mettre en œuvre en terme d'intervention publique.

La définition des profils d'habitants (3) met en lumière la dynamique sociale du quartier, sa spécificité et les principales tendances dans les manières d'habiter et de vivre. Un bulletin météo (4) met en évidence les atouts et dysfonctionnements sur l'espace, mais aussi les premières pistes à suivre pour aller de l'avant.

*Une cité où il fait bon vivre, mais qui nécessite aujourd'hui une réhabilitation*





*Des espaces verts généreusement dimensionnés, au cœur de la cité*

### **Un atelier participatif, courroie de transmission entre les représentations et la nécessité de l'action publique sur l'espace**

Que faire de ce travail d'observation (une synthèse de 60 pages) et de ces premiers échanges avec les partenaires lors des groupes «projets»? On aurait pu en rester là et passer directement à la phase d'aménagement avec le paysagiste. Il restait la question de la traduction de ces éléments d'observation en un niveau plus politique et la transformation de «cette matière première» en une ambition de projet pour le quartier.

Trois dimensions seront façonnées par l'urbaniste et le sociologue afin de donner les grandes directions pour le projet spatial et permettre de fixer les ambitions possibles pour cet espace :

**- L'appropriation de l'espace public** - Comment favoriser la mixité des fonctions au sein du quartier, ouvrir le quartier au reste de la ville, hiérarchiser les espaces et les rendre plus lisibles, s'appuyer sur la trame verte et les espaces ouverts comme points forts de l'urbain et de l'environnement? Comment assurer la continuité d'un cadre de vie agréable et accessible à tous?

**- Les sociabilités** - Comment utiliser les sociabilités féminines pour dynamiser le quartier, promouvoir la place des personnes âgées dans l'espace public, favoriser le retour des adultes, notamment les hommes, sur les espaces collectifs, ou encore renforcer l'importance du lien intergénérationnel?

**- La pédagogie et la culture** - De quelle manière mobiliser et coordonner le tissu associatif en présence? Comment favoriser la citoyenneté habitante et articuler les actions avec la nature généreuse environnante, s'appuyer sur les structures fortes du quartier et de la ville, promouvoir l'action auprès des enfants comme vecteur du renforcement des sociabilités? Comment écrire l'histoire du quartier, encourager la lecture, l'écriture et les connaissances de la différence culturelle?

Ces questionnements ont été au cœur du débat de l'atelier participatif du 31 janvier 2011 qui a rassemblé une soixantaine de partenaires travaillant sur le quartier (services de la mairie, acteurs sociaux, habitants, associations de quartiers...). Donner son avis, exprimer des doutes ou des certitudes, pointer les avantages du site et ses points noirs, commencer à traduire les actions envisageables... la concertation est une longue route sur laquelle le projet se construit pas à pas.

### **Comment aller plus loin ?**

La réussite collective de ce projet consiste sans doute à poursuivre aujourd'hui, avec la phase aménagement des espaces publics, le partage des décisions avec les habitants, les différents acteurs et les élus.

Pas de doute, ce quartier est un espace aimé. Deux réunions publiques sont d'ores et déjà inscrites dans la poursuite de la démarche.

(1) INSEE RGP 2007 : 140 415 habitants au 1/01/2010

(2) Frank Léard, docteur en sociologie (Chambéry)

(3) Les primo-résidents, les Seynodiens, les Jonchériens...

(4) Avis de beau temps, avis de tempête...

### **Calendrier**

• Juin 2010 / septembre 2010 :  
*Enquêtes auprès des habitants*

• Janvier 2011 :  
*Atelier participatif avec l'ensemble des partenaires*

• Mai 2011 / décembre 2011 :  
*Préconisations en matière d'aménagement et poursuite de la démarche participative*

.....  
**Sylvaine CORBIN**

Urbaniste  
CAUE de Haute-Savoie

# Rénovation solidaire du lotissement de Clairlieu

...et si le développement durable reprenait du terrain à l'individualisme ?

*Si chacun se pose plus ou moins la question des économies d'énergie dans son logement, certains tentent parfois d'y répondre avec plus ou moins d'efficacité. On le sait, une réhabilitation thermique, à la hauteur des exigences minimales du facteur 4, nécessite une approche globale du bâtiment existant, tant au niveau du diagnostic que des réponses à apporter. Isoler sa maison, la rendre davantage étanche à l'air, la ventiler efficacement coûte déjà cher, mais lorsque s'ajoute le prix des études...*

Pour un seul pavillon, les coûts d'étude sont lourds, mais lorsque plusieurs centaines de pavillons sont concernés, les coûts sont nettement divisés ! A Villers-Clairlieu, lotissement de 5000 habitants situé à proximité de Nancy, ce sont 1300 pavillons, tous conçus selon un même modèle, implantés isolément sur une parcelle d'environ 400 m<sup>2</sup>, qui consomment à peu près 500 kWh/m<sup>2</sup>/an. Un jour, un habitant qui en avait assez de «jeter l'énergie par les fenêtres, les parois mal isolées et les conduits de ventilation surdimensionnés», a proposé à ses co-lotés de réfléchir à plusieurs, plutôt que de faire chacun ses petits travaux. Après tout, le lotissement de Clairlieu était bien né au début des années 1970 d'une société coopérative d'habitations (le Nid), alors pourquoi ne pas le réhabiliter dans ce même esprit solidaire ?

En 2009, cet habitant, soutenu par sa commune, s'entoure du CAUE de Meurthe-et-Moselle et de l'Espace Info Energie du Grand Nancy pour organiser plusieurs réunions publiques d'information. Tandis que l'EIE présente l'intérêt d'une réhabilitation BBC Effinergie, l'architecte-conseiller du CAUE loue les avantages d'une démarche collective. Outre les économies d'échelle et la possibilité de recruter les meilleurs professionnels, c'est également l'occasion de reposer un certain nombre de questions sur l'architecture, l'urbanisme et l'environnement. En effet, le travail sur l'enveloppe des pavillons permet de redessiner les façades, actuellement peu qualifiées. Les habitants doivent profiter de l'ampleur des travaux pour questionner leurs logements (extension, transfert du garage...), mais aussi leur quartier.

*Construit dans les années 1970, le lotissement de Clairlieu compte 1300 pavillons individuels identiques, très énergivores.*





*Au-delà de la performance thermique, c'est tout d'abord une aventure humaine que de se réunir pour un projet commun. Ici, visite sur le thème de la biodiversité dans le quartier.*

L'évolution de leur cadre de vie peut également se réfléchir collectivement, à l'instar des éco-quartiers. Peuvent être notamment étudiées la densification d'une partie de rue, en construisant entre les pavillons, des options collectives d'extension de maisons et la conception d'un nouveau paysage urbain...

### **Des commissions bien structurées**

Fin 2009, des Clairloquois motivés forment une association : «Clairlieu Eco-défi» (1). Quatre commissions sont créées :

- La première est une commission technique, au sein de laquelle les habitants apprennent ce qu'est une isolation par l'extérieur, une ventilation double-flux... et s'intéressent de manière plus générale à la qualité environnementale des bâtiments.

- La deuxième commission réfléchit au montage d'une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), qui aurait pour mission d'aider tous les habitants volontaires du quartier à réhabiliter leurs pavillons, au minimum selon les critères BBC et avec le meilleur rapport qualité-prix. Pour pouvoir fonctionner, la SCIC louerait les toitures de ses adhérents-habitants, quel qu'en soit l'orientation cardinale et y installerait des panneaux photovoltaïques sur les pans les mieux exposés pour récupérer le fruit de la vente de l'électricité. En contrepartie, elle accompagnerait les maîtres d'ouvrage, depuis le montage des dossiers jusqu'au suivi du bâtiment réhabilité, en passant par les études et la réalisation des travaux. L'objectif ambitieux de la SCIC serait de proposer une garantie de résultat.

- La troisième commission réunit les propriétaires de maisons prêts à les réhabiliter à court terme.

- La dernière, intitulée «Cadre de vie et développement durable», animée par une architecte du CAUE, propose de réfléchir encore plus largement à l'échelle du quartier. Partant du constat que le lotissement d'origine était fondé sur la base de deux piliers - l'économique et le social - le CAUE met en garde le groupe d'habitants de ne pas baser leur réhabilitation sur le seul critère environnemental, la démarche durable plaçant l'économique, le social, l'environnemental et la gouvernance sur un plan d'égalité.

### **Un rythme de travail soutenu**

Pendant un an, au rythme d'une réunion par mois, le groupe a passé le projet de rénovation solidaire BBC à la moulinette de la grille RST 02, réalisée par le CETE et le CERTU : «Prendre en compte le développement durable dans un projet». Ce travail méticuleux a permis d'envisager des perspectives ambitieuses pour le projet. Par exemple, Clairlieu et ses 1300 pavillons ne pourraient-ils devenir un lieu de formation aux techniques de réhabilitation BBC pour les entreprises ? Les surfaces de capteurs photovoltaïques à poser ne permettraient-elles pas la création d'une unité d'assemblage à proximité du site ? Le volume de matériaux d'isolation nécessaire ne pourrait-il encourager le développement de filières locales d'isolants végétaux ? L'examen de la grille RST a également ouvert une réflexion sur le quartier, les déplacements, la gestion des ressources et bien d'autres choses encore. Mais elle a aussi invité chacun à se poser des questions sur la gestion interne du groupe, sur sa communication vers l'extérieur, sur les dispositifs à mettre en place pour séduire de nouveaux adeptes et éviter le plus possible les phénomènes de rejet.

Conscient du caractère exemplaire et innovant de cette démarche de réhabilitation collective, le CAUE continue d'accompagner le groupe d'habitants, en les conseillant bien sûr, mais surtout en les rassurant dans les moments de doute ou de lassitude. Aujourd'hui, le projet se trouve à une phase-clé : après la simulation thermique-dynamique et en lien avec le projet du bureau d'études et d'architecture du pyrénéen Yves Jautard (qui suit le projet depuis sa genèse), la réhabilitation d'un premier pavillon devrait débuter en août 2011, dans le cadre d'un chantier participatif. A l'issue de ces travaux, une méthodologie sera arrêtée et la SCIC créée. Dix autres pavillons devraient être réhabilités d'ici la fin 2012.

(1) <http://www.clairlieuecodefi.asso.st>

**Catherine RUTH**

Architecte-conseiller  
CAUE de Meurthe-et-Moselle

# Un EcoQuartier à La Barre

## La concertation comme moteur du programme de développement urbain dans un village

*Face à une demande de logements, notamment pour maintenir des personnes âgées sur la commune, mais aussi pour accueillir de nouveaux ménages, l'équipe municipale d'un petit village du Jura a proposé de créer un nouveau quartier, fruit d'une réflexion approfondie sur la préservation de l'environnement et d'un processus de concertation avec les habitants.*

### Le contexte

L'équipe municipale de La Barre, commune de 240 habitants, a souhaité mobiliser la population dans le processus d'élaboration d'un EcoQuartier. Dès la première réunion publique, le maire affirme : «*Nous savons ce que nous ne voulons pas, mais nous ne savons pas ce que nous voulons...*». En s'appuyant sur la concertation, le maire espère rassembler les habitants, très en amont, autour d'un projet collectif et prévenir ainsi d'éventuels conflits ou rejets de leur part.

Devant la volonté affirmée de la commune de développer un projet fondé et partagé par tous, mais conscient de ses limites en termes de démarche participative et convaincu qu'une réflexion globale et une action concertée de partenaires techniques est indispensable, le CAUE du Jura a souhaité aller au-delà d'un simple accompagnement. Il s'est associé à la commune pour déposer un dossier à la Fondation de France dans le cadre de l'appel à projets «*Environnement et citoyenneté*» afin de se donner les moyens d'un accompagnement de structures aux compétences complémentaires : le CPIE\* de la Bresse du Jura pour la démarche participative et l'Atelier Pasteur\*\* pour les scolaires et les problématiques liées à l'eau.

### La démarche

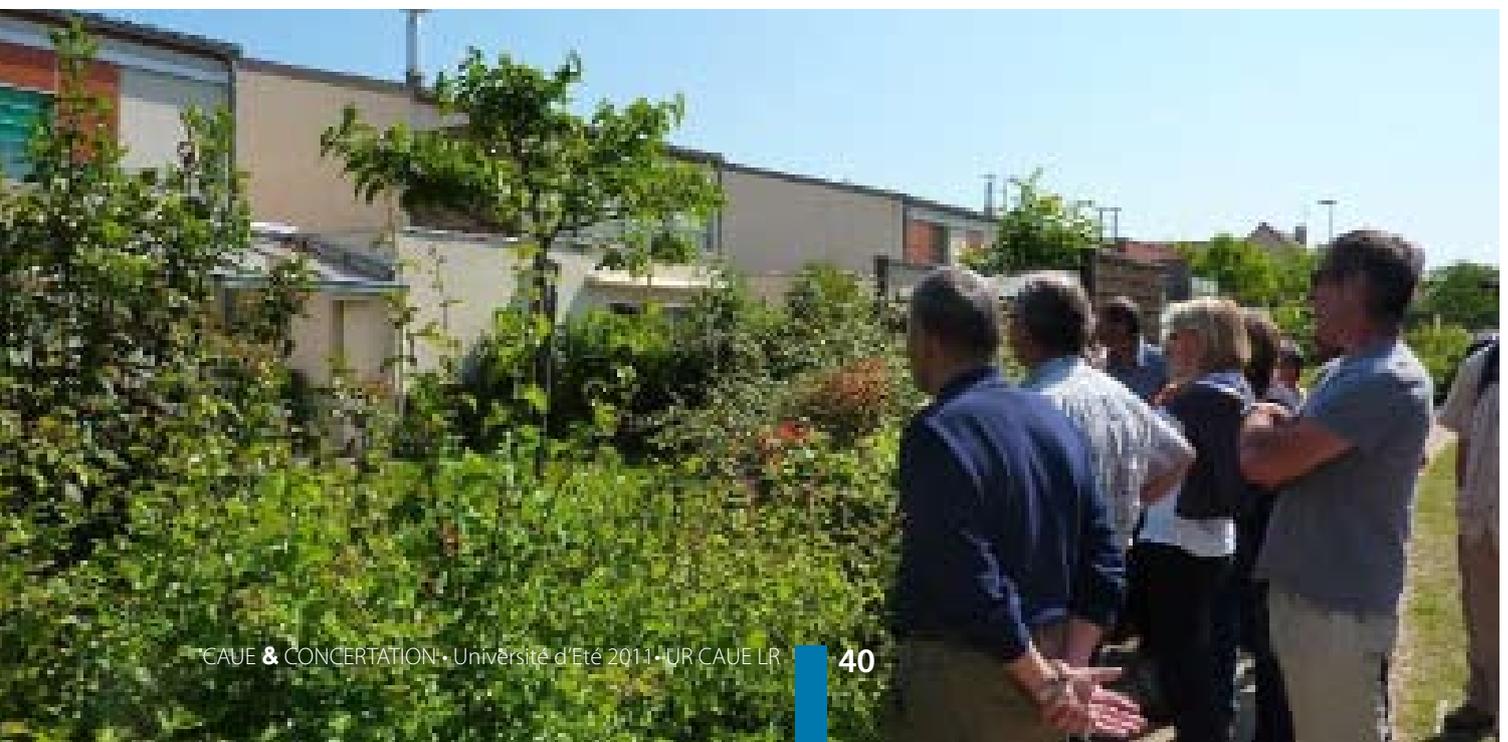
Elle s'affirme, dès le départ, comme expérimentale et s'inscrit dans un canevas défini par l'ensemble des partenaires regroupés au sein d'un comité de pilotage, présidé par le maire et où siègent adjoints et conseillers municipaux, représentants de la Communauté de Communes, de l'Atelier Pasteur, du CPIE de la Bresse du Jura et du CAUE.

C'est au sein de ce groupe que sont analysées et synthétisées régulièrement toutes les actions réalisées et que sont construites les suivantes. Ces réunions sont des moments d'échanges très forts où chacun fait part de ses impressions, de ses doutes, de ses attentes et partage ses connaissances.

### Sept grands types d'actions ont été définies :

- un travail avec les cycles 2 et 3 du regroupement pédagogique intercommunal, construit conjointement par les animatrices et les enseignants,
- un questionnaire pour recueillir les observations des habitants sur leur vécu dans le village et la notion d'écoquartier,
- des réunions publiques pour accompagner la transformation culturelle que représente l'implantation d'un EcoQuartier dans un village, co-construire le cahier des charges et sensibiliser à l'architecture et à l'urbanisme durables,

*Sur le terrain, élus, techniciens et habitants s'interrogent sur la meilleure façon de grandir...ensemble.*



- des entretiens individuels avec des personnes ciblées,
- une réflexion avec un groupe de jeunes habitants, constitué pour la démarche,
- des invitations et des comptes-rendus réguliers dans les boîtes aux lettres afin que chaque demande, questionnement, doute... soit la source d'une réelle concertation et d'un dialogue,
- un site Internet ouvert par la commune, ([www.labarre39.fr](http://www.labarre39.fr)), sur lequel sont diffusés les invitations et l'ensemble des comptes-rendus.

Très vite, est apparue la nécessité d'aller au-delà de ce canevas et de l'adapter dans le temps, en fonction des éléments développés par la population au cours des réunions publiques.

### Aujourd'hui

La commune a souhaité s'emparer seule de la rédaction du cahier des charges, pensant que le pouvoir politique se devait de prendre les orientations ultimes. Celui-ci sera réalisé à partir des fruits de la participation des habitants, puis présenté et explicité lors d'une réunion publique.

### Un contexte favorable

Plusieurs éléments concourent à la qualité du processus :

- le dialogue et la confiance établis dans la commune entre les habitants ainsi que dans leurs relations avec le conseil municipal,
- un conseil municipal uni,
- la connaissance et la reconnaissance des structures d'accompagnement,
- le respect et une qualité d'écoute entre les différents acteurs,
- la réflexion entamée de longue date par le conseil municipal et la Communauté de Communes sur les thématiques du développement durable,
- la complémentarité des membres du comité de pilotage,
- la participation des enfants et des jeunes qui ont une part importante dans la réflexion du fait de leur liberté de parole, de leur vécu dans le village et de leur adhésion au «penser global, agir local».

### Du côté du CAUE

Des questions se posent :

- Comment inciter les habitants à venir aux réunions publiques, la participation moyenne étant de 40 habitants ?
- Comment leur faire comprendre que, s'ils ne sont pas les futurs co-lotis, il s'agit avant tout de prendre le temps de réfléchir au devenir du village ?
- Comment faire vivre le projet ?

### Quelques éléments d'analyse :

- Si effectivement, l'animateur de la démarche ne doit pas se positionner en tant que «sachant», il doit maîtriser le sujet afin de pouvoir répondre aux questions et d'animer le débat.
- Il est nécessaire de multiplier les méthodes d'animation : groupes de travail, visites de réalisations pour favoriser la compréhension et, sagissant d'un EcoQuartier, présentation

© Photo CAUE 39



*Le travail avec les scolaires, qui implique également les parents, est un maillon essentiel dans le processus de concertation.*

de simulations en s'attachant à ne pas apporter de solutions, mais plutôt des éléments concrets d'échanges sur la base des contributions de la population.

- Le positionnement des animateurs a son importance. Eviter de faire face au public et prendre place au sein de l'assemblée favorisent les échanges. Grâce à cette pratique, un habitant a compris l'importance de la démarche citoyenne et a fédéré un groupe formé d'élus et de citoyens. Ils ont défini ensemble les premières bases du cahier des charges qui sera proposé au conseil municipal.
- Enfin, il est important d'être à l'écoute, d'accepter de se remettre en question et de savoir faire part de ses doutes.

C'est sans doute dans le monde rural que les projets les plus innovants sont en train de naître, notamment parce que l'échelle d'un bourg permet d'associer les populations et de faire naître un dialogue constructif durable.

La question est posée du mode de reproduction d'une telle démarche dans un milieu rural qui n'a pas toujours les moyens financiers et de la définition d'une méthode ou d'une modélisation, plus que d'un contenu, pour cet accompagnement.

\* Le CPIE de la Bresse du Jura, Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement, encourage des comportements plus respectueux du cadre de vie à travers des actions de sensibilisation, de formation et d'éducation à l'environnement et par la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel régional.

\*\* L'Atelier Pasteur de Dôle a pour objectifs : l'initiation à la démarche expérimentale, l'adaptation des comportements pour le respect de l'environnement et l'éducation au Développement Durable. Il anime des groupes de pilotage et de réflexion composés d'élus, parents, enseignants et intervient dans les établissements scolaires de tous niveaux.

**Florence JUILLARD FERREUX**

Architecte-conseiller  
Directrice  
CAUE du Jura

# Autopromotion pour un habitat groupé

## Une forme d'habitat participatif encore fragile dans le Gard

**En 2010, l'association Ecohabiter'30 sollicite le CAUE du Gard, dans le cadre de sa mission de sensibilisation et d'appui aux associations, pour piloter une réflexion\* sur le thème de l'Habitat Groupé en Autopromotion.**

«Choix militant d'une autre manière d'habiter, soutenant des enjeux collectifs, en dehors des circuits immobiliers traditionnels»: la formule est convenable pour caractériser l'Habitat Groupé en Autopromotion. Sur le plan de la forme urbaine, il apparaît comme une alternative au lotissement, puisqu'il fait la part belle à des logements en phase avec les préoccupations environnementales, c'est-à-dire plus fonctionnels, mieux orientés et dont la conception urbanistique intègre une réflexion collective sur la définition des espaces publics.

Plus précisément, un habitat groupé en autopromotion est un projet de logements défini en commun par des habitants souhaitant participer activement à la recherche, l'acquisition, l'aménagement effectif de leur cadre de vie. Généralement dotés d'une sensibilité écologique, ils souhaitent partager un certain nombre de règles avec des individus aux valeurs similaires, ce qui, au niveau des comportements, est la garantie d'une saine émulation pour passer d'une parole vertueuse aux actes... et s'y tenir. Mutualisation d'équipements ouverts à d'autres associations du quartier, repas pris en commun, investissement dans une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) sont autant d'actions révélant l'intention des futurs accédants de créer des relations avec les populations déjà en place, trait peu affirmé chez les pavillonnaires classiques. Davantage développée jusqu'ici en Europe du Nord, cette démarche émerge aujourd'hui en Languedoc-Roussillon dans un contexte de crise du logement, de précarité des populations et d'enjeux liés au développement durable qu'elle respecte dans ses trois dimensions.

### Elaboration d'un plan d'action

L'association Ecohabiter'30 s'est donné pour objectif de permettre précisément aux personnes intéressées de se rencontrer lors de réunions et d'ateliers. Assistée, entre autres, du CAUE, elle a organisé tout au long de l'année une quinzaine de séances sur différentes approches de l'urbanisme. Deux groupes de plusieurs personnes se sont constitués grâce à elle. Depuis près de deux ans, ils sont en quête de terrains et Mélisande Garcia, aujourd'hui psychologue, a pu s'entretenir longuement avec ces personnes dont certaines vivent déjà en Habitat Groupé Autogéré. Assurés que l'on ne peut tout attendre des élus,

**Imaginons ensemble l'avenir de Maruéjols-lès-Gardon**

La Mairie invite tous les citoyens concernés à réfléchir ensemble sur le développement du village dans les années à venir.

**L'habitat groupé en autopromotion**  
Réunion d'information et d'échange, 18h30 au Foyer municipal

**mardi 15 mars 2011**

**Ateliers urbains participatifs**  
Ouverts à toutes les personnes intéressées, de 10h - 17h au Foyer municipal, déjeuner partagé tiré du sac.

1 - paysage, espaces publics et naturels, bien vivre ensemble  
**samedi 19 mars 2011**

2 - urbanisme, architecture, qualité environnementale  
**samedi 26 mars 2011**

CAUE du Gard  
tel +33 4942 8620 - 8644 83 81 88  
<http://www.imaginons-maruéjols.org>

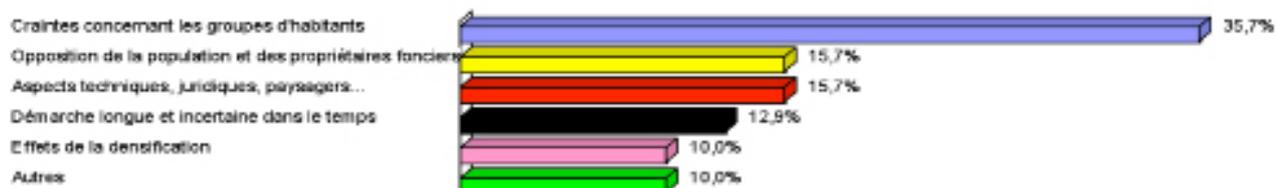
ces citoyens se posent généralement en partenaires, en matière de voirie ou sur la question des déchets. A plusieurs reprises, toutefois, l'intérêt et le dynamisme des collectivités à se saisir de la question à bras-le-corps ont été mis en doute au cours des entretiens, justifiant pour le CAUE l'intérêt d'une consultation vers l'ensemble des maires gardois.

### Sensibilisation et consultation : deux étapes dans la participation

Cette consultation a pris la forme d'une enquête, par voie postale, sur la perception et la représentation de ce type d'habitat ; un tiers des élus y a répondu. Il ressort que plus de la moitié d'entre eux estime cette démarche : soit intéressante, soit à expérimenter, car susceptible d'intéresser

## Quels sont à votre avis les inconvénients de cette démarche ?

Réponses des élus gardois, Enquête CAUE 2010

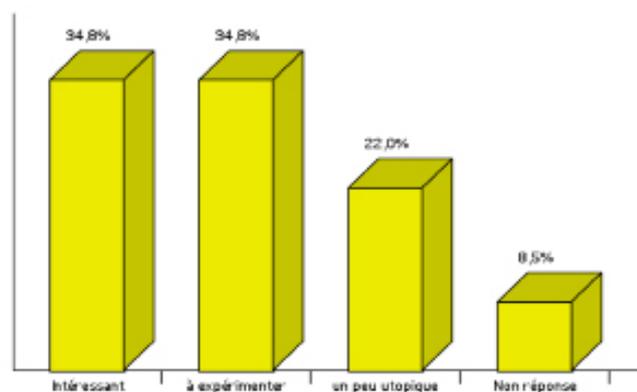


leurs administrés. L'économie de foncier les séduit, bien qu'un tiers seulement des communes interrogées déclare disposer de réserves foncières pour la production de cet habitat. Les interrogations des maires portent sur les aspects juridiques du projet, le financement, le respect des règles d'urbanisme, l'adaptation de l'habitat groupé en milieu rural et leurs propres marges de manœuvre pour mettre un foncier peu cher à disposition des habitants. Ils déclarent toutefois vouloir en savoir plus sur ces habitants dont la capacité d'initiatives les interpellent et dont ils craignent l'effet ghetto (1). Notons que certains membres de l'association Ecohabiter'30, déçus par leur quête infructueuse, ont aujourd'hui quitté les groupes.

Les résultats de cette enquête ont été présentés lors de la Journée départementale des Maires en janvier 2011 à Gajan (30). Ce jour-là a été l'occasion de revenir sur les fondements de la démarche participative, son objectif de dépasser les clivages sociaux et générationnels et le projet émergent de ce type d'habitat qui donne l'occasion manifeste aux élus de s'approprier celle-ci. Un atelier a été proposé aux participants pour valoriser des expériences intéressantes, aller voir ailleurs ce qui existe et chercher ensemble la manière de les adapter localement. Une quinzaine d'élus s'y sont inscrits.

## Que pensez-vous de la démarche d'Habitat Groupé en Autopromotion ?

Réponses des élus gardois, Enquête CAUE 2010



## Engagement des CAUE dans une démarche innovante et incertaine

Pour plagier la formule de Magali Bertrand et Philippe Beringuier à propos du paysage, « *Parler (d'Habitat Groupé en Autopromotion), c'est déjà prendre part à sa production* ». Si une multitude de points reste à approfondir en ce domaine, un CAUE peut assurément amorcer le dialogue en multipliant les approches auprès des différents acteurs dans une réflexion de fond, telle qu'elle a été entreprise ici. Depuis plusieurs mois, le CAUE du Gard accompagne, par ailleurs, plusieurs communes gardoises qui, dans le cadre du deuxième appel à projet de l'Etat sur les Ecoquartiers, souhaitent promouvoir une opération d'autopromotion. Il les assiste pour l'organisation et l'animation de «réunions publiques d'informations et d'échanges». Ce type d'initiative communale est incontournable pour affirmer d'emblée la reconnaissance par l'élue de la maîtrise d'usage - celle des habitants - à côté des maîtrises d'œuvre et d'ouvrage.

Particulièrement expérimenté en matière d'habitat participatif, l'architecte Bernard Kohn (2), exprimait dernièrement la condition d'un «mariage absolument solidaire» entre toutes les parties prenantes. Cela souligne la difficulté de cette démarche qui repose «sur la capacité d'acteurs publics et privés à accompagner un projet d'habitation «innovant» en termes de produit, de processus et de service, sur un territoire»(3). Le CAUE se trouve auprès des différents partenaires pour les accompagner et apprendre avec eux.

\* L'étude a été confiée en partie à une étudiante en Psychologie de l'environnement de l'Université de Nîmes, Mélisande Garcia

(1) Bernié-Boissard Catherine, *Développement durable et espaces-temps des pratiques dans le péri-urbain en Languedoc-Roussillon*, Rapport de recherche PIRVE, oct. 2010

(2) Bernard Kohn, présent lors de la réunion de l'APULR à Montpellier le 6 janvier 2011 intitulé «Les dynamiques contemporaines autour de l'habitat participatif» (voir page 45)

(3) Bernié-Boissard C., op. cit.

**Pascale PARAT-BEZARD**

Socio-anthropologue  
CAUE du Gard

# La manufacture des paysages

## Un lieu citoyen de questionnement et de propositions alternatives

*C'est dans l'ancienne manufacture royale du XVII<sup>e</sup> siècle de Villeneuve, dans l'Hérault, qu'est née la manufacture des paysages\*. Installée aujourd'hui à Octon, une équipe de quatre personnes entoure l'architecte Bernard Kohn. Leur ambition, placer l'architecture et l'urbanisme au cœur de débats publics auprès d'une population toujours plus nombreuse.*

Entretien avec **Bernard Kohn** et **Aude Lavigne**

**Le thème de la concertation n'a rien de nouveau pour vous, vous êtes même un précurseur dans ce domaine. Cet intérêt a-t-il toujours été présent dans vos préoccupations ?**

**Bernard Kohn** : «Très tôt, la question du partage du savoir s'est imposée à moi. Je ne concevais pas un travail d'analyse ou l'étude d'un village, sans penser à la façon de restituer mon travail à la population. Bien trop souvent, on ne sait que prendre, sans donner en retour. L'expérience qui m'a profondément marqué remonte en 1966, en Inde, où j'ai été cofondateur, avec des indiens, d'une école d'architecture où la pédagogie que je développais s'appuyait sur des études de villages, dans l'idée d'une interactivité entre techniciens et habitants. Recevoir/restituer reste pour moi un devoir, la ligne de fond de toute mon activité. Vers 1975, j'ai adhéré aux mouvements liés à l'habitat auto-géré en faisant participer la population. Pas mal d'écrits paraissent sur ces questions, mais celui qui reste mon maître à penser est l'humaniste, biologiste, et surtout urbaniste Patrick Geddes qui avait d'ailleurs beaucoup travaillé en Inde. Toutes mes idées viennent de Geddes.»

**Vous poursuivez votre vie d'architecte déjà bien remplie, en fondant, en 2002, «la manufacture des paysages»\*. Vous y reconduisez un travail de sensibilisation et de concertation, entouré d'une équipe de professionnels. Comment travaillez-vous ?**

**Bernard Kohn** : « L'idée de départ s'appuie sur une question : comment s'adresser à des personnes qui ne sont pas du métier ? Comment arrive t-on à construire, à proposer ? »

**Aude Lavigne**, chargée de projet Environnement-Paysage, attire l'attention sur la confusion que font certains entre sensibilisation, information et concertation : «seule la concertation peut produire un résultat qui va impacter la décision politique ou le projet. La concertation n'est effective que si toutes les parties prenantes sont réunies et, au minimum, les associations, les habitants, les élus.

La manière, dont travaille la manufacture, s'illustre avec ce cas précis :

Nous sommes à Lodève, ville de 7500 habitants, au nord du département. Une réflexion sur les espaces publics de la ville est engagée et plus précisément sur un espace prioritaire, la place de la Bouquerie au cœur de la vieille cité. La ville souhaite que cet espace devienne un véritable espace public de qualité. La demande porte sur l'animation d'un atelier avec les habitants, en vue de nourrir un cahier de recommandations architecturales destiné aux concepteurs.

Trois ateliers se dérouleront avec les habitants : un premier, largement ouvert à l'ensemble des Lodévois et les deux suivants, ciblés sur les riverains de la place.

Annonce dans les journaux, à la radio, distribution de tracts dans les boîtes aux lettres et affichettes ont réussi à mobiliser, pour chaque atelier, une quarantaine de participants.

Un travail préparatoire de l'équipe de la manufacture a été nécessaire : analyse préalable de l'existant, réalisation d'une maquette de l'espace en question, photo aérienne, documents historiques, photos anciennes... De la matière pour conduire la réflexion.

Par petits groupes encadrés par un animateur, la place est investie et décortiquée sous ses aspects sensibles ou plus réels, chaque personne notant sur un cahier ses impressions et ses remarques.

Les professionnels de la manufacture recueillent les informations et les regroupent par thèmes : la place de la voiture, celle des piétons, la place et le rôle du végétal... en vue de la tenue d'un atelier consacré à l'analyse plus poussée des thèmes. Des documents complémentaires et des images de références enrichissent le travail.

Enfin, la place de la Bouquerie a été qualifiée par les habitants, une exposition présentée aux élus retrace les résultats de leurs travaux. Quant aux maîtres d'œuvre, gageons que leur projet saura tirer le meilleur parti de l'apport des habitants. L'opération est en cours».

*Place de la Bouquerie à Lodève, des panneaux informatifs sont présentés, un jour de marché.*



*A partir de la maquette de la place de la Bouquerie, les habitants interviennent en manipulant les volumes, les arbres, les véhicules...*

### **En termes de concertation, quelles vous paraissent être les principales embûches ?**

**Bernard Kohn :** « Dans le processus de concertation, on doit pouvoir être en mesure de dire aux personnes : voilà quel est notre point de départ et voilà vers où nous allons. Le piège à éviter est celui d'embarquer les gens sans avoir l'assurance que le projet ira jusqu'au bout. C'est toujours un risque. Avec l'exemple de Lodève, nous avons eu le sentiment de co-construire quelque chose pour le transmettre à l'équipe de projet.

Quelquefois, lorsque l'on engage une concertation, on lance un processus, mais nous ne savons pas toujours et pas tout de suite comment ce que l'on a déclenché va revenir et à quel moment. Quelquefois on ne le sait jamais ».

### **Si la concertation ne s'improvise pas, faut-il avoir des dispositions particulières ? Existe-t-il des formations, des outils ?**

**Aude Lavigne :** « Il est certainement important d'avoir des dispositions, mais la capacité à « concerter » s'apprend également et il existe des formations et des outils. La Manufacture élabore actuellement un outil, basé sur sa propre expérimentation, sous forme de CD, à destination de tous ceux qui souhaitent faire partager des savoirs complexes et qui envisagent de se lancer dans une dynamique de travail participatif. Ce n'est pas un recueil de recettes, mais une sorte de passage en revue du plus grand nombre de possibilités en matière de concertation. Nous traitons de questions telles que la façon de s'y prendre pour observer, concevoir un espace, partager une information. Par exemple, autour d'une exposition, nous évoquons les développements possibles pour aller au-delà du seul support visuel.

Il y a une multiplicité de « langages de la participation ». Quelquefois on utilise le corps, d'autres fois des maquettes, mais des objets familiers peuvent aussi faire l'affaire.

Comment cerner l'intelligence d'un groupe, apprendre à se mettre en retrait ? Nous montrons qu'une seule personne ne peut pas faire ce travail et qu'il est préférable d'être au moins deux. Savoir trouver la personne, au sein d'un groupe, sur laquelle on



© Photo la manufacture

pourra prendre appui... sont autant de questionnements que la manufacture a souhaité transmettre.

Cependant, les meilleurs outils ne remplaceront pas les qualités d'adaptation et d'écoute des animateurs pour faire avancer la démarche.

Quand on fait de la concertation, il faut toujours se dire que le résultat sera différent de ce qu'il aurait été s'il n'y en avait pas eu et, pour les habitants, il faut que ce soit toujours un mieux ! Quant au concepteur, s'il s'agit d'un projet, celui-ci doit accepter de le faire évoluer... ».

### **L'exercice reste cependant difficile...**

Aude Lavigne constate que certains sujets restent ardues à traiter. Prenant notamment l'exemple de l'espace public, elle s'interroge : « comment stimuler la capacité des gens à se mobiliser sur un projet d'aménagement au-delà de l'espace qui se trouve devant leur porte ? Comment donner aux habitants la capacité de prendre le pouvoir sur le lieu dans lequel ils vont vivre ? ».

Propos recueillis par **Michèle BOUIS**  
Architecte-urbaniste,  
directrice adjointe  
CAUE de l'Hérault

**Bernard KOHN**, architecte, est né en France en 1931. Il est Président d'honneur de la manufacture des paysages.

En 1940, il gagne les Etats-Unis où il effectuera toute sa scolarité. Il enseigne l'urbanisme à l'Université de Yale. Puis, il part en Inde, sur les traces de son maître à penser, Patrick Geddes. De retour en France, en 1969, il assure une mission de conseiller pédagogique au ministère des Affaires Culturelles. Il fonde, avec des associés architectes une agence pluridisciplinaire « Environnement et Comportement » à l'origine d'un système constructif dont les composants modulables permettent l'intervention des habitants.

Dans le même temps, de 1970 à 1973, il monte avec Clément-Noël Douady, urbaniste, l'antenne pédagogique de Cergy-Pontoise, centre de formation professionnelle et permanente en architecture et urbanisme. L'antenne devient un lieu de rencontres et de réflexion qui mêle élus, professionnels, personnels administratifs et citoyens habitants. Cette expérience est à l'origine des premiers ateliers publics (1976 -1977). D'autres projets à caractère participatif : Ecole Decroly à Saint-Mandé, habitat autogéré pour 13 familles à Belleville, études urbaines d'Alençon, d'Auch, de Gennevilliers et à Yzeure, des logements locatifs HLM.

**\*La manufacture des paysages** est une association loi 1901 créée le 8 août 2002 - Ses objectifs : « Face à des automatismes dans l'aménagement de nos territoires, la manufacture des paysages souhaite être un lieu citoyen de questionnement critique et constructif et de propositions alternatives. A travers la conception d'outils pédagogiques et participatifs, elle interpelle et surtout implique les gens dans ce débat pour les inciter à passer du rôle de spectateur à celui d'acteur du territoire ».

Contact :

Village des Arts et Métiers 34800 Octon

Tél : 04 67 96 30 45

lamanufacture-octon@wanadoo.fr

www.lamanufacturedespaysages.org

# Pour un nécessaire partage des savoirs entre universitaires, élus, acteurs locaux et CAUE

A propos de la question du périurbain en Languedoc-Roussillon

**Le type de croissance du Languedoc-Roussillon est en contradiction avec la notion de développement durable : étalement urbain, logiques de fragmentation et de spécialisation, croissance continue des coûts du foncier en sont des indicateurs significatifs ! La vulnérabilité environnementale comme la précarité sociale soumettent les politiques publiques à rude épreuve. Si les documents d'orientation, de planification et d'aménagement traduisent un consensus, les décalages traduisent le flou qui reste attaché à la notion.**

## Un périurbain sous pression sans grande pensée structurante

En période de hausse des coûts du foncier et de l'énergie, l'étude sur le développement durable dans le périurbain en Languedoc-Roussillon, réalisée par une équipe de chercheurs de Montpellier 3 (1) avec la collaboration du CAUE du Gard, met en évidence un certain silence autour des pratiques, voire des représentations alternatives ou innovantes, pour les habitants comme pour les gestionnaires des collectivités. Les innovations sont rares - habitat en autopromotion. La labellisation de démarches du type EcoQuartier concerne peu le périurbain. Les représentations sont dominées par les questions environnementales et la notion de risques, très présents en Languedoc. La recherche confirme l'intériorisation de l'injonction à la durabilité et les difficultés de sa mise en œuvre. L'application uniforme de la notion de développement durable à l'espace urbain et périurbain ne masque-t-elle pas un impensé de l'organisation de ce dernier, dans une région marquée par une croissance démographique galopante ?

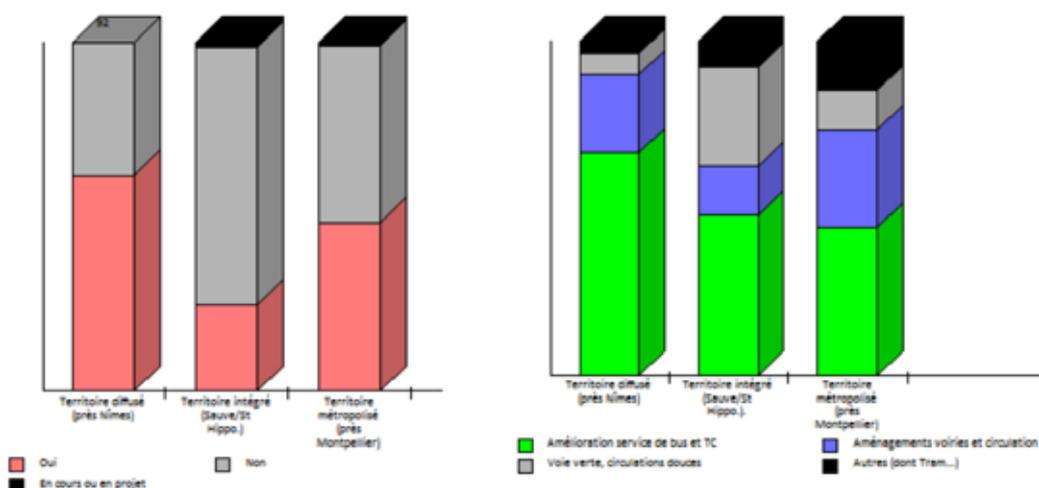
La volonté des acteurs locaux paraît déterminante pour favoriser une meilleure appréhension de la notion, notamment à travers les démarches participatives.

Approche de la mobilité sur trois territoires identifiés par l'équipe de recherche  
Enquête habitants CAUE 30

### TERRITOIRES & DEPLACEMENTS

La commune a-t-elle pris des décisions pour faciliter les déplacements?

Si oui, lesquelles ?





### **Des frontières à ouvrir pour se rencontrer**

L'intercognitivité ou partage des savoirs entre chercheurs et acteurs locaux, testée dans le cadre de cette étude, s'est révélée fructueuse. L'exercice doit surmonter de nombreux obstacles : comprendre et s'appropriier des langages et des méthodes d'investigation différents. Des frontières isolent en effet les savoirs les uns des autres. Néanmoins, les questions du développement durable, relativement nouvelles, favorisent l'échange des savoirs, même limité.

### **Les CAUE : une interface nécessaire au débat**

La présence de professionnels du CAUE du Gard démontre le rôle utile d'interfaces entre des mondes qui se rencontrent peu et parlent des langages différents. Ces praticiens soutiennent l'apprentissage d'un travail commun et rendent visible l'évolution des pratiques de terrain. La technicité du CAUE s'est notamment révélée utile pour réaliser une consultation auprès des habitants qui a permis d'enrichir les débats.

L'injonction au développement durable implique une vision à long terme, à laquelle les élus des communes périurbaines ne sont pas tous préparés. La collaboration avec les CAUE ouvre des perspectives pour réfléchir au devenir de la question périurbaine et à sa réintégration dans la question métropolitaine. Leur activité de conseil en amont de la décision comme leur mission de sensibilisation des acteurs des collectivités territoriales, habitants et élus, contribuent à la qualité d'un débat nécessairement partagé.

(1) «Développement durable et espace-temps des pratiques dans le périurbain en Languedoc-Roussillon», Programme Interdisciplinaire de recherche Ville Environnement (PIRVE). Direction Catherine Bernié-Boissard.

### **Catherine BERNIÉ-BOISSARD**

Vice-Présidente Université de Nîmes,  
Professeur, HDR Aménagement

# L'Atelier d'urbanisme de Perpignan

## Un lieu d'expertise au service des citoyens et de débat sur la ville

**Depuis sa création en 1993 au cœur de Perpignan, «L'Atelier d'urbanisme» démontre, au quotidien, le bénéfice d'une telle structure.**

Entretien avec **Bernard Cabanne**, architecte et Vice-président de L'Atelier

**L'Atelier fête aujourd'hui ses 18 ans, mais à l'origine, cette initiative innovante a dû surprendre ?**

**Bernard Cabanne :** «L'Atelier est né de la volonté du maire de Perpignan de l'époque, Jean-Paul Alduy, qui avait rencontré et apprécié des expériences analogues dans divers pays. L'idée était de ne pas attendre une situation de crise pour se mettre au service des habitants et de leur proposer, en amont, un service d'expertise. A Perpignan, il existait un grand nombre d'associations d'habitants, le contexte était donc favorable et a stimulé la création d'associations de quartier là où elles n'existaient pas encore.

La volonté de faire connaître les souhaits de la société civile a toujours été à l'origine du projet. L'expérience a démarré avec une vingtaine d'architectes, tous bénévoles, ce qui correspondait à peu près au nombre d'associations. Le concept est toujours celui «d'architecte citoyen», mettant ses compétences d'expertise au service des habitants pour les aider à définir les qualités et les manques de leurs quartiers. Le fonctionnement de l'Atelier s'appuie sur le «triangle d'or» : Associations - Professionnels de l'architecture et de l'urbanisme - Décideurs publics. L'Atelier est installé dans des locaux mis à sa disposition par la mairie».

**Vous précisez que L'Atelier est un moyen d'être au plus près des réalités urbanistiques. Pourriez-vous nous donner des exemples significatifs ?**

**Bernard Cabanne :** «L'exemple du quartier de la gare illustre bien notre fonctionnement. Des orientations d'aménagement ont été faites par la mairie dans le cadre du programme national de requalification des quartiers anciens dégradés. Fait dans l'urgence, ce programme ne convenait pas aux

habitants et soulignait, de ce fait, le degré zéro de la concertation. C'est alors que l'«Association des habitants du quartier de la gare» a eu recours à L'Atelier. Des séances de travail ont abouti à une refonte du programme par la ville et à la relance de la concertation. L'Atelier est un véritable outil pour animer cette concertation.

Au quotidien, lorsqu'un projet est programmé, les architectes en charge de celui-ci sont mis en contact avec les associations de quartier.

Un autre exemple porte sur la mise en place d'un carrefour en plein centre-ville. Au bord d'un canal, des flux de circulation, une place... l'entrée historique de la ville ancienne. Le projet a été soumis pour réflexion à L'Atelier d'urbanisme avec toutes les pièces des éléments de connaissance. L'analyse des propositions s'est faite avec l'ensemble des personnes, professionnels et non professionnels. Les professionnels contribuent à rendre plus lisibles des documents parfois compliqués à comprendre comme les plans, les coupes etc... Mais il est essentiel que des non spécialistes soient impliqués, car les techniciens ont trop souvent tendance à aller directement aux solutions techniques. Or ce n'est pas cela que l'Atelier doit fournir, il doit transmettre les informations et les avis des habitants pour que les auteurs du projet et les élus aillent vers la recherche de la meilleure proposition possible».

**Comment faites-vous pour maintenir le dynamisme de L'Atelier ?**

**Bernard Cabanne :** «L'Atelier a créé une habitude qui perdure depuis sa création, celle de se retrouver, deux lundis par mois en fin de journée... De plus, chaque événement est l'occasion d'organiser une réunion spécifique. Il peut s'agir soit de la demande d'une association, soit d'un thème particulièrement d'actualité, soit d'un souhait de la ville de soumettre un projet sur un quartier, ou encore de la présentation de la dernière réalisation d'un professionnel. Dernièrement, il s'agissait du débat sur le projet d'une école, concepteur et responsable des équipements scolaires étaient présents pour expliquer ensemble les motivations et les choix retenus.

Ces rendez-vous font l'objet de débats passionnés comme ceux abordant les thèmes des déplacements urbains, de la place du vélo dans la ville, des aménagements de bord de rivière ou des passerelles sur la Tet...

**L'Atelier a pignon sur rue dans les locaux mis à disposition par la mairie.**





© Photo Bernard Cabanne

**Un sujet de débat pour L'Atelier : le réaménagement de la place de la Victoire, porte d'entrée de la ville ancienne**

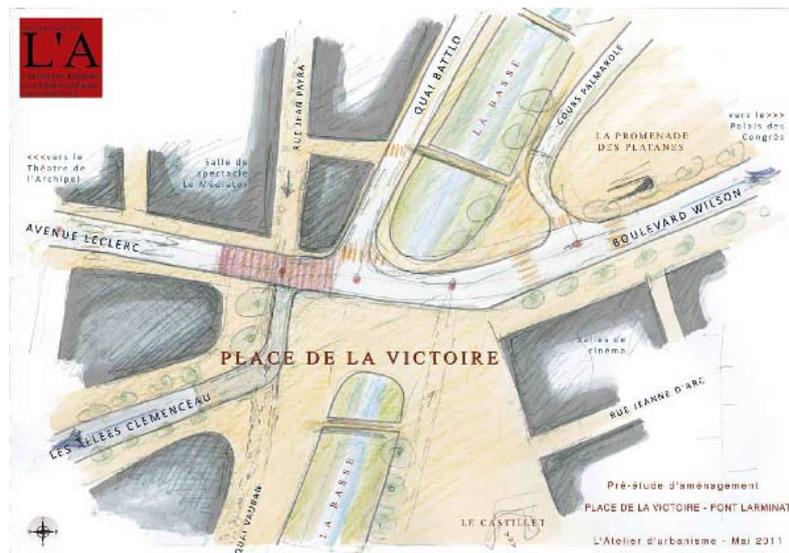
Nous tenons à ce que le discours ne soit pas mobilisé par des «spécialistes», il faut qu'il y ait des personnes dont la pratique n'a rien à voir avec l'aménagement urbain. Le fondement de L'Atelier est basé sur une communication réciproque et un dialogue permanent. Celui qui va expliquer sa démarche aura une meilleure acuité de son projet. Quant aux élus, l'exercice leur permet de mieux asseoir leurs propos, notamment dans le domaine de l'urbanisme et du développement durable. Au final, les idées et les projets se concrétisent et quelques fois assez rapidement».

**Travail en commissions et évènements se succèdent, quels sont les sujets que vous développez ?**

**Bernard Cabanne :** «Les commissions portent sur des sujets très divers. A titre d'exemple : «L'Art dans la ville» - «La géothermie et le photovoltaïque» - «Les parcs canins» et quelquefois, L'Atelier dépasse les limites de la ville pour aider une petite commune voisine à définir ses orientations d'aménagement.

Un programme annuel est arrêté : «les Journées de L'Atelier» traitent de sujets précis comme : «Citadins/citoyens», «La ville au-delà du fleuve», «La concertation», «Les espaces naturels urbains» et en novembre 2011, «Marcher, c'est penser la ville». L'Atelier s'implique également dans les évènements marquants de la cité, comme au moment de «Visa pour l'image» avec, en 2009, le thème photographique «Architectes de l'urgence». Cette vitrine est une opportunité pour être repéré et faire passer un message militant.

Mais un volet tient particulièrement à cœur à L'Atelier, c'est le travail avec le réseau des villes catalanes comme Gérone ou Lleida et notamment le travail de méthodologie engagé par l'architecte Catalan, Josep Maria Llop, sur les villes intermédiaires. Chaque évènement, exposition, conférence, de part et d'autre des Pyrénées, contribue à renforcer le lien. Lors des déplacements dans un sens ou dans l'autre, les rencontres entre associations et entre élus ont des effets notoires : une meilleure compréhension, une meilleure acuité dans la manière d'appréhender les problématiques, une progression dans la connaissance et l'acquisition d'expériences communes. Les passerelles sont lancées, c'est cela la vraie concertation, chacun ressortant plus riche des connaissances que les autres lui ont transmises».



**Un nouveau schéma d'aménagement, mis au point au sein de L'Atelier, est proposé aux services municipaux.**

**L'Atelier d'urbanisme**

45 rue François Rabelais - 66000 Perpignan  
Tél : 04 68 66 35 09  
www.atelier-urbanisme.fr

Propos recueillis par **Michèle BOUIS**  
Architecte-urbaniste,  
Directrice adjointe  
CAUE de l'Hérault

# L'Université du Citoyen

## Un espace public de concertation en Languedoc-Roussillon

*Ils sont jeunes, un petit groupe de garçons et de filles, installés dans un local qu'il faut débusquer derrière un immeuble d'habitation du quartier de la Paillade à Montpellier. Ce sont les animateurs de l'Université du Citoyen Languedoc-Roussillon ou encore de l'i.PEICC\* autrement dit : projets, échanges internationaux, culture, citoyenneté. Vingt ans que cette association discrète travaille au plus près des habitants pour les faire s'exprimer sur des sujets qui touchent leur vie quotidienne, tout en abordant plus largement des sujets de société. Ils ont une méthode bien rodée, imaginée en 1992 par un éducateur marseillais, fondateur de l'Université du Citoyen, Jo Ros : « Tout habitant est porteur d'un savoir complémentaire à celui des institutions. Une action publique de qualité ne peut se concevoir sans la participation des habitants. Or, ces derniers ne sont pas formés au processus de la décision publique ».*

Rencontre avec **Olivier Hallet** et **Pauline Orain**, animateurs

### L'autonomie culturelle : une conquête

Si, à l'origine, les activités de l'association se focalisaient sur la lutte contre l'illettrisme, aujourd'hui elles sont complétées par un accompagnement des personnes dans les domaines artistiques, concrétisé par un atelier de création qu'une plasticienne salariée anime. Aller au théâtre, assister aux répétitions, se rendre au musée, écouter un concert sont des pratiques encore éloignées des préoccupations des habitants, mais elles initient le premier pas vers une implication plus active dans la vie d'une cité. Un pas vers la participation des habitants à l'action publique.

### Une démarche bien rodée et toujours pertinente

La méthode est invariable, d'abord le choix du thème à développer durant l'année, puis la constitution de groupes de parole, une assemblée plénière et des ateliers citoyens pour approfondir, voire concrétiser certaines propositions. « Qualité de ville - Qualité de vie » est le thème de l'année 2010/2011.

Dès la rentrée scolaire, animateurs, formateurs, travailleurs sociaux et bénévoles associatifs organisent des groupes de parole avec les habitants, au sein de leurs structures respectives. Chacun s'exprime sur son vécu, pose des questions, demande des informations ou fait des

*Dans le quartier de Malbosc à Montpellier, les habitants s'expriment sur leur cadre de vie.*



*L'atelier Ovalie-Bagatelle,  
installé dans l'espace public du quartier*

propositions, en lien avec le thème de l'année. Au sein des groupes, on se forme aux règles de prise de parole en public, on appréhende les données d'un problème, on développe son esprit critique, on exprime son point de vue, on s'écoute les uns les autres. Ponctuellement, l'intervention d'experts éclaire certains aspects techniques.

C'est tout un apprentissage pour des personnes qui ont peu l'expérience de la prise de parole en public et ce travail en commun permet de les valoriser, de les sortir de leur isolement et souvent de leur résignation. On peut aussi bien attirer l'attention sur le manque de toilettes publiques dans la ville que s'exprimer sur l'éducation des enfants, les transports, l'environnement, l'urbanisme, la ville, la vie...

L'assemblée plénière repose sur les trois fondamentaux : habitants, professionnels et décideurs, «les trois pôles nécessaires à la concertation». L'objectif est de sortir de la confrontation ou de la revendication pour aboutir à une co-production d'amélioration de l'action publique.

Olivier Halet, l'un des animateurs, précise : *«souvent l'expression des habitants se traduit par des émotions, de la colère, l'expression d'un vécu difficile. Comment la place de la parole va-t-elle servir à construire un argumentaire détaché de l'affectif et qui permette d'aller vers des aspects concrets ? Notre travail consiste à passer d'une parole privée à une parole publique, en réunissant les meilleures conditions pour que cette parole puisse influencer les décisions publiques».*

Pauline Orain, animatrice, met l'accent sur la difficulté de placer les élus en position d'écouter la parole des habitants et d'obtenir d'eux l'engagement de travailler ensemble.

Les ateliers citoyens suivent l'assemblée plénière. Ils ont pour objectif de concrétiser les propositions retenues lors de cette assemblée.

**Le passage au concret :  
l'atelier citoyen de Frontignan...**

La question de la municipalité, et notamment des services techniques, portait sur la résolution des problèmes d'accessibilité dans la ville. Une première réunion avec la population et les services techniques a abouti à la constitution d'un comité composé de techniciens et de citoyens, convaincus que chacun avait besoin de l'autre pour avancer. Un travail de terrain, des reportages photos, des analyses ont abouti à un programme de travaux.

Initié en 2005, l'atelier citoyen est toujours actif aujourd'hui. Il réunit régulièrement le directeur des services techniques, des personnes à mobilité réduite et des habitants, dans une vraie collaboration. Les questions ne restent pas sans réponses et désamorcent d'éventuels dérapages conflictuels.



**...et celui de Montpellier**

Le nouveau quartier de l'Ovalie, à l'Ouest de la ville, jouxte un quartier plus ancien, celui de Bagatelle. Ils font, l'un et l'autre, actuellement l'objet d'un atelier «Ovalie - Bagatelle». Les habitants sont directement interpellés dans la rue et interrogés. L'objectif est d'accompagner l'arrivée des «nouveaux» et d'évaluer les difficultés possibles, liées au voisinage, en vue de prévenir une possible dégradation des relations entre les deux quartiers.

**Une offre d'accompagnement par des formations  
«Ingénierie en développement social et local»**

L'i.PEICC s'engage dans l'accompagnement des jeunes et des professionnels, en proposant des modules d'une ou deux journées sur des thématiques spécifiques, liées à l'action collective et à la participation des habitants, comme, par exemple, l'initiation à la médiation culturelle et artistique.

\*«L'Université citoyenne fait partie du réseau d'éducation populaire Peuple et Culture, fondé au sortir de la seconde guerre mondiale. Le réseau défend le droit à l'éducation et à la culture pour tous et tout au long de la vie. C'est à partir d'un large réseau humain, constitué en profondeur sur plusieurs générations, que Peuple et Culture développe aujourd'hui ses actions, dans une tradition "généraliste", considérant que les arts et la culture ne se limitent pas à des domaines spécialisés, mais concernent tout ce qui est susceptible de relier les hommes dans l'espace et dans le temps. Et en tentant, à chaque moment, d'allier exigence artistique et culturelle et lien avec une population. Un pied dans le territoire, un pied dans le monde».

**i.PEICC**

139 rue de Bari - 34080 Montpellier  
Tél : 04 67 16 46 02 / 04 67 03 35 28 - Site : [www.ipeicc.fr](http://www.ipeicc.fr)

Propos recueillis par **Michèle BOUIS**  
Architecte-urbaniste,  
Directrice adjointe  
CAUE de l'Hérault

# Grand Site des gorges du Gardon

## Trois concertations pour porter sur les fonds baptismaux le projet de Réserve mondiale de biosphère

*Quand débutent les réunions publiques qui introduisent ce qui n'est alors qu'une ébauche de projet de Réserve mondiale de biosphère dans les gorges du Gardon, en mai 2010, il s'agit tout autant d'informer la population sur le but d'un tel label que sur sa mise en musique, alors que la partition est loin d'être écrite. Mais aussi d'éteindre les éventuels incendies allumés par des gens, inquiets de la transformation et de l'encadrement de leur territoire de vie. Les réunions publiques recensent ainsi un inventaire de craintes pour les activités existantes et de propositions qui dépassent le cadre du label Réserve de biosphère. Elles sont utiles à désamorcer quelques idées reçues et à recevoir les attentes et avis de la population, dont certains viennent enrichir le dossier. Pour ce type de rencontre, il n'existait pas de contrainte technique, si ce n'est un affichage à l'avance pour permettre au public d'anticiper la rencontre, ainsi que la venue de représentants nationaux du comité Man and Biosphere France et de représentants régionaux d'autres réserves.*

Plus constructive fut la seconde étape de concertation : des réunions «chez l'habitant», étalées sur une année, dans chaque commune des gorges du Gardon, réunissant une assemblée composée d'acteurs du territoire, d'utilisateurs d'espaces naturels des gorges ou de personnes sensibles à l'écologie au sens large. Des gens réunis par le bouche-à-oreille ou la complicité. On pouvait ainsi trouver comme intervenant dans une même soirée, comme à Remoulins en octobre 2010 : un passionné d'attelage, une éducatrice de jeunes enfants, une assistante commerciale, une secrétaire de mairie, une chargée de mission dans un bureau d'études environnement, une agricultrice bio et un ancien officier de marine. Tous réunis par l'attachement au territoire et le souci de son devenir. Ce qui ne les a pas



Réunion chez l'habitant à Poulx, en octobre 2010

*Le Grand Site des gorges du Gardon cherche à faire labelliser par l'Unesco ses 25 000 hectares «Réserve mondiale de biosphère».*





*Les gorges du Gardon abritent 23 espèces de chiroptères (ordre de mammifères, communément appelés chauve-souris), sur les 33 connues en Europe.*

empêchés de reproduire les peurs, régulièrement énoncées par les habitants rencontrés lors d'autres occasions : pression foncière et avancée du bâti, sur-fréquentation touristique, fermeture au public des espaces naturels, dénonciation des comportements abusifs de promeneurs... Ces réunions permettaient donc tout autant la concertation sur un projet en cours qu'une certaine pédagogie sur les mesures existantes, en expliquant que la Réserve mondiale de biosphère ne débarquait pas avec un nouvel arsenal réglementaire.

Troisième étape, le 28 juin 2011 : une journée participative selon la méthode «*Global voices*», rendue célèbre lors de la campagne présidentielle de Barack Obama : environ 150 invitations adressées aux institutionnels, aux professionnels d'activités de pleine nature, aux hébergeurs et restaurateurs,

aux carriers du secteur, au propriétaire du circuit automobile, ainsi qu'aux associations de protection de l'environnement et aux comités départementaux de canoë, d'escalade, de randonnée ou encore de spéléologie. Répartis par tables, ils seront appelés à donner leur sentiment sur le territoire aujourd'hui, sa définition et son avenir. Les constats et propositions étant ensuite synthétisés par un animateur avant d'être hiérarchisés et soumis au vote, sous la houlette d'un membre du Centre d'études fonctionnel et écologique (du CNRS) et d'un chercheur de l'Inra. De cette journée et de ses suites, devraient naître les futurs contours du territoire, choisis par une population elle-même porteuse de ces options.



.....  
**François DESMEURES**

Rédacteur au Syndicat mixte des gorges du Gardon

# Démarche participative pour un territoire rural

## Les habitants invités à faire part de leur vision à l'occasion de l'élaboration du document d'urbanisme communal

**Une série d'actions a été initiée, en 2009, par le Conseil Général du Gard dans le cadre de la mise en place d'un plan d'action pour le développement durable à l'échelle du département. L'une d'entre elles vise à accompagner plusieurs collectivités\* dans l'élaboration ou la révision de leur document d'urbanisme afin de promouvoir un aménagement et une gestion foncière durables du territoire. Cette démarche repose sur une méthode participative d'élaboration et de suivi, confiée à la société LISODE\*\*, spécialisée dans les processus de concertation.**

Parallèlement et en réponse à une demande du Conseil Général, le CAUE du Gard a réalisé un Cahier de Recommandations Architecturales, Paysagères et Environnementales, destiné à être annexé aux PLU en cours de quatre communes\*\*\*.

Si le travail sur le cahier de recommandations s'est effectué de manière «classique» pendant six mois, en lien régulier avec un comité de pilotage, la commune d'Aubussargues s'est avérée particulièrement intéressée pour aller plus loin dans sa participation. Cette motivation a justifié l'organisation d'une phase d'échange avec la population pour mieux intégrer sa vision territoriale dans le document.

En juin 2011, une journée de travail s'est déroulée avec les habitants, en mairie de Collorgues. Des temps de réflexion, d'échanges et de débats ont favorisé l'émergence d'idées sur le développement du territoire, sa valorisation et sa protection.

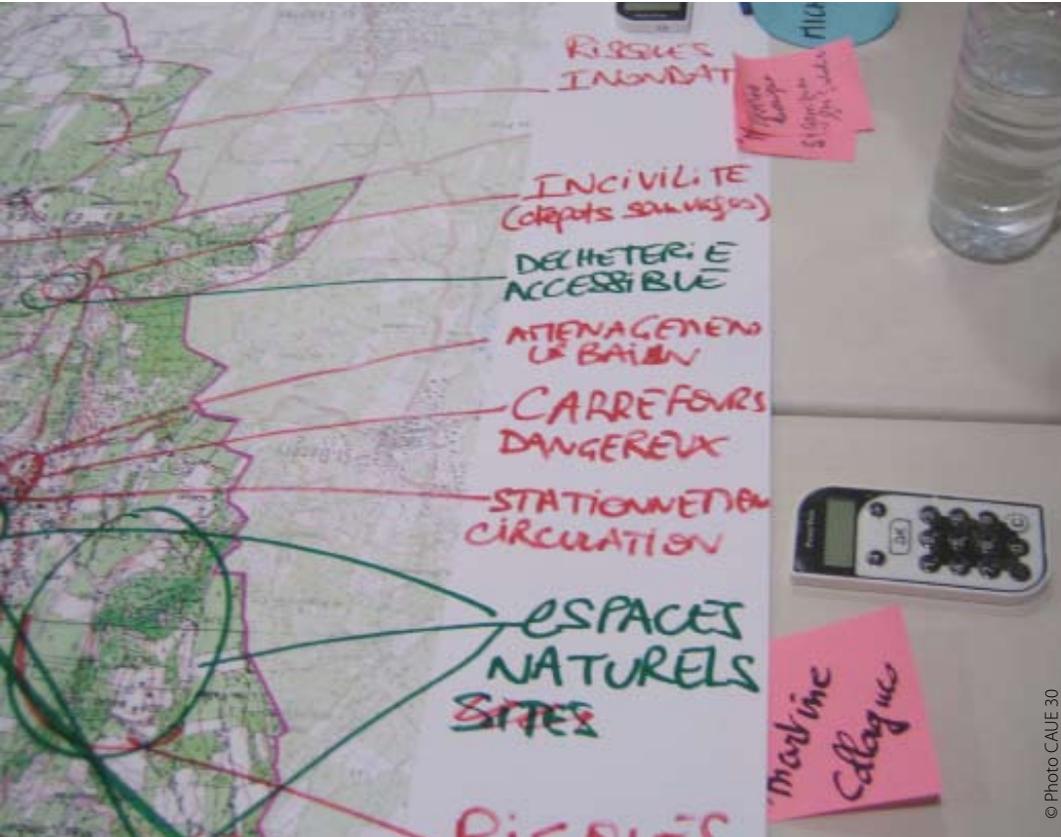
### Une démarche concertée où la logistique a son importance

Cette journée a débuté par la présentation du contexte, du déroulement des travaux et du rôle attendu de chacun. D'un point de vue pratique, la mise à disposition de boîtiers électroniques par le Conseil Général du Gard, en permettant de répondre par un simple clic aux diverses questions des animateurs et d'obtenir en temps réel, résultats et synthèse, a dynamisé la réunion.

Installés par groupes de six à huit personnes autour d'une table équipée d'une carte de la commune, les participants ont reçu comme première consigne de mentionner ce qui, à leurs yeux, ressortait comme points forts et faibles du territoire. La synthèse réalisée par LISODE a fait émerger des enjeux majeurs, tels le patrimoine, l'eau, l'activité économique, les déplacements, l'urbanisme, les espaces naturels, le paysage...

*Réflexion animée autour des atouts et contraintes du territoire*





Carte et boîtier : deux supports logistiques, importants dans cette démarche

Une fois les enjeux hiérarchisés, trois d'entre eux furent retenus et débattus : «*La protection des milieux naturels*», «*Le développement d'une approche globale de l'urbanisme*» et «*Le développement de l'emploi local*», trois approches sur la base desquelles les participants ont dû élaborer leur vision idéale pour 2025. Telle était la consigne pour débiter l'après-midi.

Dans chaque groupe, un animateur était chargé de prendre en compte les suggestions sans a priori, de faciliter la cohérence des représentations et de les hiérarchiser pour aboutir à des actions préfigurant le territoire idéal de demain. D'un point de vue pratique, des feuilles de différentes couleurs permettaient de différencier chaque stade de la réflexion : en vert, les souhaits exprimés pour 2025 ; en jaune, les actions susceptibles de les concrétiser ; en rouge, les difficultés pouvant entraver leur mise en œuvre.

### Un travail dense et très apprécié, en plusieurs étapes

Deux participants de chaque table ont été invités à présenter les conclusions des débats respectifs en séance plénière. L'élu, conseiller général, est revenu sur les contraintes inhérentes à la mise en œuvre de certaines actions et l'urbaniste du CAUE a fait valoir sa vision d'expert sur celles paraissant les plus opportunes.

Dans une dernière phase, un sondage a fait ressortir la satisfaction des participants d'avoir pu échanger leurs points de vue avec d'autres acteurs même si, selon certains, l'absence de réponses a pu parfois s'avérer frustrante. Il ressort de manière quasi-unanime que chacun attend de connaître les prolongements qui seront donnés à cette journée de travail (valorisation des suggestions dans le cahier de recommandations, le PLU...).

Si cette démarche participative originale - animée par des professionnels en présence d'élus, d'agents et techniciens

du Conseil Général et accompagnée par le CAUE - a permis aux habitants de s'exprimer sur le devenir de leur territoire, elle a surtout favorisé un lien social et redynamisé le «bien vivre ensemble», mettant en contact des personnes qui se côtoient quotidiennement mais qui, d'ordinaire, échangent peu.

Rançon de la gloire, les habitants veilleront attentivement à ce que leurs souhaits ne restent pas lettre morte. Déjà, une synthèse, reprenant l'ensemble des éléments produits au cours de la journée, a été réalisée par LISODE. Sur la base de ce document communiqué à l'ensemble des participants, le CAUE va s'attacher à intégrer les éléments issus de la parole et de la vision des habitants dans le Cahier de Recommandations. Témoignage à la fois de la prise en compte effective de ce processus, de la rigueur de ses organisateurs et du travail interpartenarial qui a permis de le mener à bien.

\*Un partenariat a ainsi été mis en place avec les communes d'Aigues Mortes, Aubussargues, Bagnols-sur-Cèze, Générac, Méjannes-le-Clap et Notre-Dame-de-la-Rouvière, souhaitant s'engager dans des démarches de «PLU Gard Durable»

\*\*LISODE : société coopérative spécialisée dans la recherche et l'ingénierie des démarches participatives.  
www.lisode.com - tél 04 67 04 63 51

\*\*\*Aubussargues, Bourdic, Collorgues et Garrigues Sainte-Eulalie. Les communes ont pour particularité de ne relever actuellement d'aucune intercommunalité bien qu'inscrites dans le périmètre du SCOT Uzège-Pont-du-Gard.

Florence FOMBONNE-ROUVIER  
Urbaniste

et Pascale PARAT-BEZARD  
Socio-anthropologue,  
CAUE du Gard

# Des interventions artistiques au service de l'aménagement participatif

Pour des projets créatifs émergeant des désirs des habitants

**L'association De L'aire réalise, depuis 2002, des interventions en matière d'aménagement d'espaces publics en collaboration avec les habitants et s'applique à susciter leur créativité.**

Entretien avec **Elisa Dumay** directrice et fondatrice de l'association

**Quelles sont les motivations qui vous ont animée dans l'engagement de ce travail ?**

**Elisa Dumay :** «A partir d'une formation en sociologie et en histoire de l'art, j'ai commencé par travailler sur des projets à dimension culturelle, en lien avec l'aménagement du territoire puis, peu à peu, cela s'est inversé. De L'aire travaille essentiellement aujourd'hui sur des questions d'aménagement pour des communes rurales, au sein desquelles nous nous employons à faire émerger des projets créatifs qui vont s'appuyer sur les désirs des habitants et leurs besoins. Ces projets peuvent émaner des élus commanditaires et de tout intervenant, architecte ou urbaniste...»

**Ce sont des interventions peu banales. Comment se gère une structure telle que la vôtre ?**

**Elisa Dumay :** «L'association De L'aire fonctionne comme une plateforme. Je suis la seule permanente qui travaille à temps plein. Il y a aussi une comptable et une jeune architecte, chargée de mission.

Le choix de ne pas se constituer en équipe permanente permet d'intervenir sur des projets très différents, de pouvoir réaliser en quelque sorte du «sur-mesure», en fonction des enjeux

des différents territoires. Selon les thématiques, nous faisons ainsi appel à des architectes, urbanistes, artistes, médiateurs, paysagistes, constructeurs, ainsi qu'aux conseillers des CAUE, de même qu'à tout intervenant susceptible d'apporter des connaissances sociales, techniques ou d'enjeux urbains... Cela permet, ainsi, d'avoir une approche large et de solliciter plus facilement la participation, la créativité... Nous sommes au croisement de la création et de l'aménagement urbain.»

**Avez-vous un exemple d'intervention ?**

**Elisa Dumay :** «Pour vous donner une idée, la commune de Bossieu en Isère nous a sollicités pour travailler sur l'aménagement de son centre ancien. Le fort enjeu du développement de la vie sociale et des liens entre élus et citoyens nous a conduits à proposer une étude urbaine participative, s'accompagnant d'un programme culturel. Nous disposions d'une année pour amorcer un plan d'aménagement pour la commune.»

**Ce pourrait être le travail classique d'un professionnel de l'aménagement...**

**Elisa Dumay :** «Oui, mais c'est la méthodologie qui change dans la mesure où celle-ci est participative et créative.

Plateforme réalisée avec les habitants, test d'usage de l'espace public, quartier HLM Saint-Jean-en-Royans



Par exemple, les architectes auxquels De L'aire fait appel ont une double casquette, comme le collectif EXYZT (1). Ils peuvent être architectes-constructeurs, architectes-designers ou ils ont une formation classique, mais sont associés à des artistes. Mon rôle de médiateur culturel est à l'articulation des équipes et de la coordination globale.»

### **Quels outils utilisez-vous pour engager la concertation locale ?**

**Elisa Dumay :** «Nos outils sont multiples. Il peut s'agir de balades commentées de centres bourgs ou nous pouvons solliciter des habitants sur un projet photographique... L'originalité est de se servir de cette matière-là pour réaliser, par exemple, une exposition à partir des photos produites qui vont amener du sens et de la convivialité. A Bossieu, plus précisément, les photos seront le support de réalisation d'une fresque sur le mur du centre qui doit être réaménagé.

Après avoir fait valider nos premières préconisations d'aménagement par un Comité de pilotage, nous allons également engager mi-juillet, un chantier participatif urbain et culturel. Nous pensons que le culturel permet de générer la participation et de définir une culture commune de territoire qui fait souvent défaut aujourd'hui. Les programmations très techniques et politiques ne permettent pas l'existence d'une culture partagée. Alors on cherche une méthodologie... c'est compliqué... Nos chantiers participatifs permettent de mettre en œuvre toute une série d'éléments, tel du mobilier urbain temporaire qu'on va construire avec les habitants en utilisant le bois, matériau très présent sur la commune. Ce mobilier sera créatif : chacun pourra concevoir ses propres chaises, ses propres bancs à partir d'un protocole de construction, donné au départ par les architectes de l'équipe... Sur cette commune, nous travaillons sur un terrain pentu et l'idée est de concevoir des «chaises-dahu» qui vont s'y inscrire. Ce chantier accompagnera la fresque et sollicitera les aptitudes de chacun. Des femmes ont ici répondu présentes pour le bricolage... L'idée est de créer un prétexte pour aller chercher les gens chez eux sur des actions concrètes et conviviales. Les anciens viendront avec leurs propres outils et pourront sans doute transmettre leur expérience en matière de construction aux plus jeunes.

Le premier soir, un banquet populaire, concocté par les habitants, fêtera la mise en œuvre de ce chantier de quatre jours. Une projection de films en plein air clôturera l'évènement, permettant de tester le mobilier et l'occupation des espaces, les parkings, etc.»

### **De L'aire rejoint la mission de sensibilisation à l'architecture, à l'urbanisme qui est également celle des CAUE ...**

**Elisa Dumay :** «Oui c'est pour cela qu'on fait souvent appel aux CAUE dont le travail nous est très complémentaire. Vous pouvez nous solliciter pour des missions urbaines, mais nous pouvons à l'inverse faire appel à vous. Cela a été notamment le cas pour un projet à St-Jean-en-Royans dans la Drôme.»

### **Les urbanistes, les architectes avec lesquels vous travaillez ont-ils une sensibilité écologique ou environnementale affirmée ? ...**

**Elisa Dumay :** «Oui complètement... Les personnes avec

lesquelles on travaille ont tout à fait ce type de profils... notre association y est attentive... Cela donne des équipes parfois curieuses, difficiles à composer mais très intéressantes. Les différents membres qui les composent envisagent l'architecture comme un chantier ouvert et mettent tous la main à la pâte... Cela rejoint la méthodologie de l'association qui consiste à générer tout de suite de l'aménagement temporaire. Cela concrétise rapidement des ambiances. Souvent, le vocabulaire manque aux habitants pour exprimer des enjeux urbains et pour partager un langage commun, il faut parfois éprouver soi-même qu'on vit dans l'espace public... mettre simplement quelques chaises et une table dehors... s'y asseoir et commencer à y manger ou tester des petits jeux pour enfants. Cela contribue tout de suite à se placer dans du vécu...

Je trouve que l'espace public est vraiment le lieu de la construction du Politique, le lieu de la vie civique et, aujourd'hui, on a tendance à le privatiser de plus en plus...»

### **Qu'en est-il de l'aspect financier pour les uns et les autres...**

**Elisa Dumay :** «Très sincèrement, on ne compte pas beaucoup notre temps. Très peu de communes se donnent en outre les moyens de mener à bien un processus participatif et, dans nos cahiers des charges, nous proposons parfois aux élus de les aider à trouver des financements sur l'aspect culturel.

A Bossieu, l'étude a été financée à 80 % par la DRAC mais aussi le Conseil Général de l'Isère et le Conseil Régional Rhône-Alpes qui reconnaissent notre travail et notre souhait d'œuvrer dans le sens de l'innovation, entre culture et aménagement.»

### **Que souhaiteriez-vous faire aujourd'hui pour aller encore plus loin dans ce travail de concertation...**

**Elisa Dumay :** «L'association souhaiterait accompagner un projet d'habitat collectif comprenant à la fois des logements et de l'espace public... un projet d'écoquartier. Il me semble qu'il y a beaucoup d'utopie derrière ce mot. C'est quelque chose qui est très à la mode, très complexe et je serais curieuse que l'on puisse s'associer avec un CAUE, une commune ou une communauté de communes pour creuser la question.»

(1) Collectif pluridisciplinaire (graphisme, photo, vidéo, musiques électroniques, arts vivants...), Exyzt a été créé par cinq architectes. [www.exyzt.org](http://www.exyzt.org)

### **Association De L'aire**

BP 210 - 26401 Crest cedex - Tél. 04 75 76 60 79  
[www.delaire.eu](http://www.delaire.eu)

L'association De l'Aire mène des actions coopératives et créatives autour d'enjeux locaux liés à la question de l'espace public et de la fabrication collective des territoires. Elle fonctionne comme une plate-forme de compétences qui s'appuie sur un réseau existant de professionnels et de prestataires connus.

Propos recueillis par **Pascale PARAT-BEZARD**  
Socio-anthropologue  
CAUE du Gard

# Les Pressés de la Cité, des architectes de la concertation

## L'avis des usagers dès la conception

**Le processus participatif ajoute au projet urbain, architectural et territorial, une valeur incontestable. Si, en contrepartie, il demande un investissement et une volonté sans faille tant des responsables politiques que des citoyens, sa conduite nécessite le savoir-faire de maîtres d'œuvre aguerris à ces démarches et pour lesquels les relations individu-architecture-ville-espace public demeurent consubstantielles.**

Entretien avec **Marcel Ruchon**, architecte, membre des Pressés de la Cité

Au début des années 70, un groupe d'étudiants en architecture rédige un manifeste, prenant position sur ces questions-là. Clin d'œil à une célèbre maison d'édition et annonçant les enjeux, celui-ci sera signé Les Pressés de la Cité.

C'est aujourd'hui encore la raison sociale de l'agence d'architecture et d'urbanisme dirigée par Marcel Ruchon et Jacques Blanc. Elle se distingue par son aptitude à solliciter l'avis des usagers et à en tenir compte, dès la conception du projet.

L'essentiel de leur travail s'inscrit en réponse aux appels d'offres, lancés par les collectivités territoriales. Concilier rentabilité et concertation dans le cadre d'un exercice libéral est possible selon Marcel Ruchon : *«l'important est de montrer aux collectivités que la concertation a un prix et que cet investissement n'est pas synonyme de surcoût. Car la concertation permet de produire un projet qui aura à la fois un contenu approprié et déjà une accroche parmi la population, avant toute formalisation.»*

### Intérêt et limite de la concertation...

**Comment la capacité des architectes à bien poser les règles du jeu se manifeste-t-elle auprès des habitants ?**

**Marcel Ruchon :** *«Il faut expliquer aux participants ce qu'est la concertation, son objectif dans le déroulement global du projet, ses prérogatives et ses limites. En effet, si une instance de concertation est un lieu de critique productive et de propositions, la décision appartient aux instances démocratiques que sont les élus par délégation. Il faut ensuite faire preuve de rigueur, réaliser des restitutions claires, des comptes rendus détaillés, pour que tout un chacun perçoive son apport dans le processus en cours et mesure en quoi cette invitation à la table du projet est féconde et pas une simple «courtoisie» sans fondement.»*

Marcel Ruchon apprécie surtout que les architectes se positionnent et interviennent sur le projet en train de se faire.

**Investissement dans la conception ? Ressources en collecte de données ? Aptitudes à tester des usages ? Qu'attendent au juste les architectes de l'investissement des habitants ?**

*Le plateau de Villeneuve à Cognin, conçu par Les Pressés de la Cité, architectes urbanistes mandataires. Ouverture à l'urbanisation d'un secteur de 50 ha à proximité de Chambéry pour un objectif de 1200 logements. Mené en concertation, ce projet vise à développer et à construire un véritable Eco-quartier à hauteur des enjeux environnementaux actuels, appliqués aux problématiques de déplacement, d'urbanisme et d'architecture.*





*Un projet de développement durable à échelle villageoise, le lotissement communal du Pré-Tarachou, à Miribel-Lanchâtre. Prix de l'aménagement 2003 du Sillon Alpin. Mention Prix de l'urbanisme Biennale de l'habitat durable de Grenoble 2006.*

**Marcel Ruchon :** *«Dans un premier temps nous soumettons notre vision du contexte et des questions posées par le projet en assumant un regard extérieur d'experts. Ce regard est restitué aux élus, aux techniciens mais aussi aux habitants pour aboutir par confrontation à un diagnostic partagé... on pourrait dire un diagnostic confronté... Sur cet échange argumenté, se construit un référentiel commun, une connaissance mutualisée du site et des problématiques en cours. Cela constitue la base d'un projet localisé, négocié, revendiqué. Il nous semble essentiel qu'après le passage des urbanistes, les territoires soient confortés dans leur identité... Ainsi nous engageons les débats sur la question de l'identité architecturale à partir d'un large échantillonnage d'exemples analogiques pour provoquer des réactions de sens et non de goût, de cohérence et non de style afin de mettre en lien les écritures architecturales, les objectifs du projet et les enjeux du territoire.»*

**En tant qu'enseignant à l'école nationale supérieure d'architecture de Saint-Etienne, quel conseil aimeriez-vous donner à de jeunes architectes désireux de produire et conduire des projets sur la base d'une concertation citoyenne ?**

**Marcel Ruchon :** *«Ils doivent faire un choix parmi les offres pédagogiques qui diffèrent au sein des écoles d'architecture. Il est important d'identifier quels sont les professionnels qui travaillent sur ces questions-là pour effectuer des stages chez eux, connaître les contrats via les juniors entreprises, se mettre en situation professionnelle dans un cursus HMONP\*. L'architecture peut s'appréhender par l'objet ou par le territoire. Le conseil pour un jeune, intéressé par l'aménagement participatif, est de s'orienter sur la science du milieu, l'approche écosystémique. Restera irrémédiablement une part expérimentale : notre agence possède un savoir-faire, fondé sur une trame méthodologique remise en jeu à chaque situation rencontrée. Nous avons de l'expérience, des expériences, mais nous savons que la prochaine situation sera tout aussi singulière que les précédentes ! Ce qui rend cette pratique passionnante et nécessite de retrouver régulièrement de la souplesse, de l'écoute, de la science du compromis .... Certains architectes ne sont pas du tout faits pour ça. Ils ont en revanche la capacité de produire des projets «intransigeants» et il y a de la place pour cette pratique là».*

\* Habilitation à exercer la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre (HMONP), issue de la réforme des études d'architecture de 2007.

## Deux exemples pour témoigner de l'intégration réussie de la parole habitante

### Lotissement communal du Pré Tarachou à Miribel-Lanchâtre (Isère)

La population de cette petite commune (350 habitants) a été fortement mobilisée. Cette opération, fondée sur la mixité sociale et d'usages, a démarré au milieu des années 90, alors que la vague du «durable» n'avait pas encore déferlé, et a été inaugurée en 2001. *«L'agence a eu la chance de pouvoir réaliser l'étude urbaine en concertation, puis la maîtrise d'œuvre architecturale de plusieurs bâtiments, en obtenant des contrats successifs auprès de différents maîtres d'ouvrage».*

Selon Marcel Ruchon, beaucoup d'informations sur les usages et l'expérience sensible des habitants, révélées par le travail participatif, peuvent se perdre lors de la succession des équipes en charge des différentes séquences de projet.

### EcoQuartier Villeneuve à Cognin (Savoie)

Sur ce projet de 50 ha et 1200 logements, les Pressés de la Cité abordent actuellement deux chantiers en parallèle : d'une part, dans le cadre de la révision du PLU, le règlement de la zone AU, dédiée au projet qu'ils élaborent et, d'autre part, l'étude de maîtrise d'œuvre des aménagements sur la première tranche. Après les études préalables, Marcel Ruchon se réjouit que la phase opérationnelle puisse enfin commencer, laquelle comprend de nouveaux ateliers avec la population afin d'affiner des options de projet après les premiers consacrés au traitement des grands thèmes fondateurs comme les espaces publics, l'architecture et les équipements du quartier. L'architecte trouve par ailleurs *«remarquable que dans le temps même du marché d'études de définition, alors que les équipes retenues étaient en concurrence, une action de sensibilisation et de concertation, conduite par le CAUE de Savoie et l'association de Savoie Vivante, ait pu être menée.»*

**Les Pressés de la Cité** - Architectes urbanistes  
Place de l'église - Le Village, 38330 Saint-Nazaire-les-Eymes  
Tél / Fax : 04 76 52 79 22  
<http://lespressesdelacite-archi-urba.com>

Propos recueillis par **Pascale PARAT-BEZARD**  
Socio-anthropologue  
CAUE du Gard

# Quelques outils de la concertation

## Petit déballage...

**Ludiques, pédagogiques, innovants, classiques... Tous les outils ont leurs qualités et leurs limites, leurs adeptes ou leurs détracteurs. Si les avancées technologiques ouvrent de nouvelles perspectives, rien ne remplacera l'expérience de terrain, à chacun de faire le bon choix et de trouver le juste dosage. Non exhaustif, cet inventaire donne une idée des pratiques en cours.**

**Les voyages d'études** ont fait leurs preuves et sont incontournables. Rencontres d'élus, de praticiens, de techniciens sur le terrain, rien de tel pour aborder concrètement les sujets comme le traitement des espaces publics, les équipements publics, les formes urbaines...

**La photographie** s'adresse à toutes les classes d'âge. Les images, à travers des reportages ou des observatoires photographiques, sont d'excellents supports pour délier la parole.

**Les expositions**, souvent à caractère itinérant, favorisent la sensibilisation et sont propices à l'organisation de réunions publiques, de conférences, de livrets pédagogiques... Ces supports visuels peuvent être utilement complétés dans un cadre associatif ou par un public scolaire.

**Les maquettes** font partie des outils plébiscités qui « parlent » à tous et qui rendent accessibles les contextes géographiques des projets à toutes les échelles.

**Les outils informatiques**, comme les power-points thématiques, sont faciles à réaliser et leur coût modique en fait des outils utilisés en permanence. Leur souplesse d'usage à travers l'internet, leur mise en ligne (selon la complexité du sujet traité) et la manière dont ils peuvent être adaptés à partir d'une base commune pourraient donner aux CAUE, en particulier, la possibilité et le désir de mutualiser leurs productions.

**Les ateliers** sont la forme d'intervention la plus classique, utilisée dans le cadre de concertations. Les ateliers nécessitent un savoir-faire dans la conduite de groupe et dans la réalisation de synthèses.

**Les techniques d'enquêtes** (observatoires, entretiens, questionnaires) peuvent être informelles ou plus organisées, généralement directement sur le terrain. Elles permettent de mettre en place une consultation méthodique.

**Les balades urbaines** permettent une expérimentation in situ des qualités d'une ville, d'un quartier : ambiances, couleurs, qualités des revêtements de sols, sensations éprouvées physiquement... les espaces publics se prêtent tout particulièrement à l'exercice.

*Les maquettes : un support à géométrie variable très précieux pour tester des scénarios d'aménagement*



*Les voyages d'étude : un enrichissement permanent*

De plus en plus utilisée,  
la technique du Métaplan® demande  
une formation préalable



### La technique Métaplan® (marque déposée par un cabinet allemand)

Il s'agit d'un support d'animation qui permet de structurer des discussions de groupe.

Conçue à l'origine pour faciliter la prise de décision collective dans les milieux de l'urbanisme, la technique Métaplan® a donné lieu à de nombreuses variantes, toutes basées sur les mêmes principes : solliciter les avis des participants à une réunion, structurer et synthétiser l'information recueillie et la restituer sous une forme consensuelle.

Métaplan® est un outil de discussion et non de décision. Il permet d'identifier des blocages et les résistances au bon accomplissement d'une action ou d'une stratégie et de mettre à jour les solutions pour répondre à ces problèmes. Il permet de structurer une action, composée de priorités multiples.

La méthode Métaplan® a été mise au point par une équipe de consultants modérateurs, spécialisés dans les stratégies d'animation, d'argumentation et de projet. Implantée en Allemagne, en France, en Suède et aux Etats-Unis, la société propose des formations ainsi qu'un document téléchargeable : «Métaplan®, les règles de la méthode - Comment conduire des discussions de groupe avec la méthode Métaplan®» - [www.metaplan.fr](http://www.metaplan.fr)  
Métaplan® sarl - 85 avenue de Saint-Cloud - 75035 Versailles cedex  
Tél : 01 39 20 80 20 - [versailles@metaplan.com](mailto:versailles@metaplan.com)

### URBAX 21 Quartiers nouveaux Simulation pédagogique d'aménagement

Urbax est un jeu de rôle consistant à définir et mettre en œuvre, sur un mandat municipal, une stratégie d'aménagement de zones urbanisables d'une ville moyenne.

Les simulations permettent de mettre en évidence le rôle des différents acteurs de l'aménagement, à partir du système de l'aménagement urbain en France\*.

#### Les objectifs pédagogiques d'URBAX 21

- Comprendre la stratégie des acteurs : collectivité locale et opérateurs publics et privés.
- Apprécier les interactions entre les stratégies des acteurs, les décisions politiques, les contraintes juridiques, les contraintes financières...
- Savoir utiliser les outils d'aménagement et les méthodes applicables dans les quartiers nouveaux.

Le jeu de rôle permet à 6 équipes de 2 à 4 joueurs de simuler les décisions et les comportements des différents acteurs de l'aménagement : l'équipe municipale, son office public de construction et d'aménagement, trois promoteurs privés, les services de l'Etat.

Le jeu comporte :

- une étude de cas d'aménagement avec un ou plusieurs plans
- un logiciel de simulation et sa documentation.

\*«L'aménagement urbain en France, une approche systémique»  
Thierry VILMIN. Certu, 2<sup>ème</sup> édition 2008

URBAX 1 a été créé en 1984 dans la perspective de la loi «Aménagement» (18 juillet 1985), pour former les professionnels de l'urbanisme et les agents des DDE et des collectivités en charge de sa mise en œuvre.

La version URBAX 21 quartiers nouveaux a été totalement réécrite (Windows, cartographie intégrée), adaptée à l'Euro, aux lois SRU et UH et aux critères liés au développement urbain durable.

URBAX 21 (version 2011) peut être acheté ou loué. Dans ce dernier cas, la redevance d'utilisation est d'environ 40 euros par stagiaire.

Contact : Thierry Vilmin, auteur du logiciel – Editeur : LOGIVILLE, 17 rue de Lorraine - 78600 Maisons-Laffitte - Tél : 01 39 62 45 40

URBAX Ville durable, le dernier né, devrait sortir dans le courant de l'année 2011.

Michèle BOUIS

Architecte-urbaniste,  
directrice adjointe CAUE de l'Hérault

## Pour en savoir plus...

### OUVRAGES

#### • Concertation

*La concertation en aménagement : éléments méthodologiques*  
Collectif, Ed. du Certu, 2000

*Pratique de la concertation : Urbanisme, Aménagement*  
Dominique Pipard, Alain Maillard, Ed. Le Moniteur, 2003

*Rénovation urbaine et implication des habitants : Notes pour un état des lieux et propositions pour une méthode future*  
Jacques Donzelot, Renaud Epstein, Rapport pour le Comité d'évaluation et de suivi de l'ANRU, CEDOV 2006 (Centre d'Etude, de Documentation et d'Observation sur les Villes)

*Guide de la concertation locale : pour une meilleure définition du «vivre ensemble» au niveau local*  
Gilles-Laurent Rayssac, Christian de La Gueronnière, Ed. Territorial, 2006

*La concertation dans la conduite de projet : guide méthodologique*  
Carole Desmarais, Ed. Territorial, 2007

*Pédagogie de la ville : les mots des acteurs dans le projet urbain*  
Collectif, Ed. du Certu, 2008

*Le projet urbain participatif : apprendre à faire la ville avec ses habitants*  
Philippe Verdier, Ed. Yves Michel/Adels, 2009

*La concertation au cœur du développement durable : bonnes pratiques à l'usage des collectivités territoriales*  
Collectif, CR-Rom, Ed. du Certu, 2009

*Dix ans de conseils de développement : la société civile en mouvement*  
Collectif, Ed. du Certu, 2010

*Concertation citoyenne en urbanisme : la méthode du Community planning*  
Eléonore Hauptmann, Nick Wates, Ed. Yves Michel/Adels, 2010

*Archi Citoyen : 10 années de prix du Projet citoyen*  
Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes, Ed. PC, 2010

*Participation citoyenne au projet urbain*  
Christian Marion, Ed. L'Harmattan, 2010

*Participation citoyenne et ville*  
Georges Ferreboeuf, Ed. L'Harmattan, 2011

#### • Démocratie participative

*La démocratie participative*  
Jean-Pierre Gaudin, Ed. Armand Colin, 2007

*Le nouvel esprit de la démocratie : Actualité de la démocratie participative*  
Loïc Blondiaux, Ed. Le Seuil, 2008

*La démocratie participative inachevée : genèse, adaptations et diffusions*  
Marie-Hélène Bacqué, Yves Sintomer, Ed. Yves Michel/Adels, 2010

*Recyclopolis : une ville humaine, partagée et responsable : Actes des 4èmes rencontres du cadre de ville*  
Association Robin des Villes, Ed. du Certu, 2010

*L'urbanisme, c'est notre affaire*  
Thierry Paquot, Ed. L'Atalante, 2010

*Ville, démocratie et citoyenneté : expérience du pouvoir partagé*  
Patrick Norynberg, Ed. Yves Michel, 2011

*50 ans de démocratie locale : comment la participation citoyenne s'est laissée endormir, pourquoi elle doit reprendre le combat*  
Adrien Roux, Ed. Yves Michel, 2011

*Ville désirée, ville durable : un projet à partager*  
Urbanisme hors-série n°39, février 2011

#### • Habitat / Vivre ensemble

*Habitat groupé : écologie, participation convivialité*  
Christian La Grange, Ed. Terre Vivante, 2008

*Vivre ensemble autrement : écovillages, écoquartiers, habitat groupé*  
Pascale d'Erm, Patrick Lazic, Préf. Pierre Rabhi, Ed. Ulmer, 2009

*Habiter demain : de l'utopie à la réalité*  
Véronique Willemin, Ed. Alternatives, 2010

*Autopromotion, habitat groupé, écologie et liens sociaux : comment construire collectivement un immeuble en ville ?*  
Bruno Parasote, Préf. Dominique Gauzin-Müller, Ed. Yves Michel, 2011

*Guide pratique de l'autopromotion : à l'intention de ceux qui souhaitent construire ensemble un habitat collectif écologique*  
CAUE du Bas-Rhin, 2011

# Pour en savoir plus...

## ARTICLES / DOSSIERS

### «Le foisonnement associatif»

Les Annales de la Recherche Urbaine n° 89, juin 2001

### «Les chemins de la démocratie»

in Urbanisme n°342, mai-juin 2005, pp 41-82

### «Démocratie et participation : l'exemple de la rénovation urbaine»

Jacques Donzelot, Renaud Epstein

in Esprit n°326, 2006, pp 5-34

### «La démocratie participative en France : repères historiques»

Simon Wuhl, 2009, www.simonwuhl.org

### «Actions urbaines participatives : les courants alternatifs imposent leur tempo»

in Ecologik n°17, octobre-novembre 2010, pp 42-48

### «L'autopromotion essaime à Strasbourg»

in Le Moniteur, 12/11/2010, pp 68-70

### «Le hameau, l'école et les utopistes»

in Territoires, décembre 2010, pp 38-41

### «Passons à une VIe république participative et citoyenne»

in Territoires, décembre 2010, pp 48-49

### «1976, le rapport « Guichard » : la participation au secours de l'action publique ?»

in Territoires, décembre 2010, pp 50-51

### «Participation / Concertation»

in Archiscopie n° 99, décembre 2010, pp 25-26

### «Habitat participatif»

in Ecologik n°19, février-mars 2011, pp 56-93

### «Les révolutions minuscules :

#### *l'Agenda 21 met du vert dans le quotidien»*

Laurent Carpentier, in Le Monde Magazine, 26/03/2011, pp 38-42

### «Associations environnementales : l'écologie sans le peuple ?»

in Territoires, mars 2011, pp 22-35

### «Le citoyen arrive ! Vers une société active sur son cadre de vie»

in d'architectures, n°198, mars 2011, pp 41-59

### «Repenser les modes d'habiter»

in La Gazette, 30/05/2011, pp 16-17

## FILMS

### *Un monde pour soi*

Film réalisé par Yann Sinic, écrit par Nathalie Combe, L'Harmattan, 2010

### *Naissance de Bartas* (documentaire)

Laurence Kirsch, Coproduction France 3 Sud, Argane Productions, Image plus, non daté

## SITES / RÉSEAUX

### [www.participation-et-democratie.fr](http://www.participation-et-democratie.fr)

Groupement d'intérêt scientifique

### [www.comedie.org](http://www.comedie.org)

Comédie (Concertation et médiation environnementales) est un programme de travail animé par deux associations, Geyser et l'Atip. Comédie propose un site ressource et mène des activités à destination des élus, associations, responsables professionnels, agents des collectivités territoriales...

### [www.concerter.org](http://www.concerter.org)

Institut de la concertation

### [www.deciderensemble.com](http://www.deciderensemble.com)

L'association a pour objet de promouvoir et de développer une culture commune du dialogue et de la concertation en matière de préparation et de prise des décisions.

### [www.adels.org](http://www.adels.org)

Association pour la démocratie et l'éducation sociale et locale

### [www.debatpublic.org](http://www.debatpublic.org)

Commission Nationale de Débat Public

### [www.deciderensemble.com](http://www.deciderensemble.com)

Association dont la finalité est le développement de la culture de la concertation et de la décision partagée en France. Constituée de représentants des entreprises privées et publiques, des collectivités locales, du secteur associatif et du monde universitaire.

### [www.concertation-environnement.fr](http://www.concertation-environnement.fr)

Programme scientifique lancé par le ministère de l'Ecologie, de l'énergie et du développement durable et de la mer.

## Marie TWARDOWSKI

Documentaliste  
CAUE de l'Hérault

Les CAUE proposent de nombreux ouvrages et revues en libre consultation dans leurs centres de documentation, ouverts à tous.



Université d'Été 2011

# CAUE & CONCERTATION

## ... pour une vraie participation !

### ■ LES ÉDITIONS DE L'UNION RÉGIONALE DES CAUE LANGUEDOC-ROUSSILLON ■

**Publication réalisée par les CAUE du Gard et de l'Hérault avec les contributions des CAUE :**

*Aude, Jura, Lot, Meurthe-et-Moselle, Pas-de-Calais,  
Puy-de-Dôme, Pyrénées-Atlantiques, Pyrénées-Orientales, Savoie, Haute-Savoie,  
Seine-Maritime, Deux-Sèvres, Réunion*

*Ainsi que celles du Syndicat mixte des gorges du Gardon et de l'Université de Nîmes.*

#### **Remerciements**

*Que soient particulièrement remerciés la manufacture des paysages,  
L'Atelier d'urbanisme de Perpignan, l'Université du citoyen Languedoc-Roussillon,  
la société LISODE, l'Association De L'aire, l'association Pixel et les Pressés de la Cité  
pour leurs contributions, leurs témoignages et leur disponibilité.*

#### **Comité de rédaction**

*Michèle Bouis, directrice-adjointe du CAUE de l'Hérault,  
Pascale Parat-Bezard, socio-anthropologue au CAUE du Gard  
et Brigitte Mas, directrice du CAUE de l'Hérault*

#### **Graphisme, maquette et photo couverture**

*Frédéric Hébraud, graphiste CAUE de l'Hérault*

#### **Photogravure et impression**

*Atelier Six - Saint-Clément-de-Rivière - Hérault*



Achévé d'imprimer septembre 2011

Dépôt légal septembre 2011

Tirage 5500 ex. / N°ISSN 1256-7450

## Contacts

### **Union Régionale des CAUE en Languedoc-Roussillon**

[www.caue-lr.org](http://www.caue-lr.org)

#### **CAUE de l'Aude**

90 bis avenue Pierre Sépard

11000 Carcassonne

Tel : 04 68 11 56 20

[caue.aude@gmail.com](mailto:caue.aude@gmail.com)

#### **CAUE du Gard**

11 place du 8 mai 1945

30000 Nîmes

Tel : 04 66 36 10 60

[caue30@wanadoo.fr](mailto:caue30@wanadoo.fr)

#### **CAUE de l'Hérault**

19 rue Saint-Louis

34000 Montpellier

Tel : 04 99 133 700

[caueherault@caue34.fr](mailto:caueherault@caue34.fr)

#### **CAUE de la Lozère**

1 avenue G. Clémenceau

48000 Mende

Tel : 04 66 49 06 55

[cauelozere@wanadoo.fr](mailto:cauelozere@wanadoo.fr)

#### **CAUE des Pyrénées Orientales**

10 rue du Théâtre

66000 Perpignan

Tel : 04 68 34 12 37

[cauepo@wanadoo.fr](mailto:cauepo@wanadoo.fr)

#### **Fédération Nationale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement**

108-110 rue Saint-Maur

75011 Paris

Tél : (33) 01 43 22 07 82

[www.fncaue.fr](http://www.fncaue.fr)

